

Economics School of Louvain - ESL

Economics School of Namur - ESN

L'activité économique comme levier de (ré)insertion socio-professionnelle de publics fragilisés

Le cas des Petits Riens

Auteure : Adrienne Bouhon

Directrice : Anaïs Périlleux

Lectrice : Muriel Dejemeppe

Année académique 2018-2019

Master en sciences économiques – 120 crédits – Finalité : spécialisée

Remerciements

Je tiens à remercier les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord, ma promotrice Anaïs Périlleux, qui m'a permis de traiter ce sujet passionnant et m'a fourni les conseils nécessaires à sa réalisation.

Ensuite, avec toute ma gratitude, Coralie Helleputte, qui réalise sa recherche doctorale sur le même sujet et qui n'a pas ménagé son temps et ses conseils pour me guider dans le travail.

Enfin, ma famille pour son soutien.

Table des matières

Introduction	1
Section I L'économie sociale et ses relations avec les politiques publiques dans la littérature.....	3
Chapitre - 1 L'économie sociale	3
1.1 Les fondements	3
1.2 Les entreprises sociales	4
1.3 Les entreprises sociale d'insertion	6
1.4 Comprendre le passage de État-Providence à l'État social actif	9
Chapitre 2 - Les politiques de l'emploi par l'activation	12
2.1 Impact négatif du chômage et ses chiffres pour la Belgique.....	12
2.2 L'activation et ses démarches	14
Chapitre 3 - La précarité et le sans-abrisme en Belgique et la relation avec les pouvoirs publics	17
3.1 Concepts de pauvreté, précarité et sans-abrisme.....	17
3.2 Pauvreté, sans-abrisme et pouvoirs publics en Belgique et en Europe	19
3.3 Historique des maisons d'accueil et qu'en est-il aujourd'hui ?	22
Conclusion intermédiaire	23
Section II La question de la mesure de la performance au sein des entreprises sociales.....	24
Chapitre 1 - Un nouveau contexte d'évaluation des politiques publiques	24
1.1 Une redéfinition des politiques publiques dans le cadre d'un État social actif.....	24
1.2 la performance en termes d'impact social.....	26
Chapitre 2 - Mesurer l'impact social	26
Chapitre 3 - Le problème de l'insertion par l'activité : quels facteurs, quels effets ?	28
3.1 Les facteurs	29
3.2 Les effets	32
3.3 Critiques	35
Conclusion intermédiaire	35
Section III Étude de cas : évaluation du dispositif de la « mise en activité » des résidents au sein des Petits Riens.....	37
Chapitre 1 - Les Petits Riens	38
1.1 Historique	38
1.2 Activité économique au sein de la mission sociale	38
1.3 L'équipe des PR et les bénéficiaires du programme de réinsertion	41
1.4 La mise en activité des résidents de la MA.....	43
1.5 LPR et l'approche EMES d'économie sociale.....	47
1.6 Dans quel modèle d'entreprise sociale d'insertion s'inscrivent Les Petits Riens ?	48

Chapitre 2 - Méthodologie	49
2.1 Bases de données nettoyage, vérification et analyse	49
2.1.1 Description	49
2.1.2 Création d'un nouveaux fichier AMAstat et «Activités»	51
2.2 Choix des variables pour STATA	53
2.2.1 Mise en forme des variables	53
2.3. Choix des modèles de régression	55
2.3.1 Comprendre le modèle de la population et l'estimation de l'échantillon.....	55
2.3.2 Cas des notes d'évaluation comme variable dépendante.....	57
2.3.3 Cas du type de sortie comme variable dépendante :	60
2.3.4 Les modèles	61
2.3.5 Mise en forme du tableau des résultats.....	63
Chapitre 3 - Statistiques descriptives	63
3.1 Base de données AMAstat	64
3.2 Base de données «Activités»	66
3.3 Tables descriptives	68
Chapitre 4 - Présentation et interprétation des résultats	68
4.1 Les principales variables qui exercent un effet sur l'activité.....	69
4.2 Détails des résultats	70
4.2.1 L'effet des facteurs socio-démographique sur la note d'évaluation	70
4.2.2 L'effet de la note d'évaluation sur le type de sortie du résident	77
Chapitre 5 - Interprétation et discussion des résultats	77
Conclusion	81
Bibliographie	84

Liste des abréviations

AMA	Association des Maisons d'Accueil et des Services d'Aides aux sans-abri
APL	Accompagnement des personnes en logement
Cocof	Commission communautaire française
Cocom	Commission communautaire commune
CPAS	Centre public d'action sociale
DE	demandeur d'emploi
ES	Entreprise sociale
ESI	Entreprise sociale d'insertion
ILDE	Initiatives Locales de Développement de l'Emploi
LPR	Les Petits Riens
MA	Maison d'accueil
MCO	Moindres Carrés Ordinaires
PR	Petits Riens
RBC	Région de Bruxelles-Capitale
VGC	Vlaamse Gemeenschapcommissie

Liste des Figures

Figure 1 Individus (millions) menacés de pauvreté et d'exclusion sociale en EU entre 2005-2016, Eurostat (2016).....	20
Figure 2 Chaîne de production	27
Figure 3 Première dimension de facteurs favorisant l'insertion par l'activité	30
Figure 4 Deuxième dimension de facteurs favorisant l'insertion par l'activité.....	32
Figure 5 Effets de l'insertion par l'activité sur l'individu	34
Figure 6 Résultats de la réinsertion professionnelle six mois après la fin du séjour des résidents en MA, rapport d'activité du Pôle d'Insertion des Petits Riens (2017)	41
Figure 7 L'équipe des Petits Riens, rapport d'activité des Petits Riens (2016).....	43

Liste des tableaux

Tableau 1 Notes d'évaluation.....	46
Tableau 2 Nombre de séjours par résident.....	51
Tableau 3 Les activités selon les séjours	52
Tableau 4 Présentation d'une combinaison de dates	52
Tableau 5 description des variables	54
Tableau 6 Sortie volontaire et préparée	60
Tableau 7 Sortie volontaire, préparée et en vue d'un logement (en considérant le logement à la sortie)	61
Tableau 8 Facteurs qui jouent un effet significatif sur les notes d'évaluation	71
Tableau 9 Résultats du modèle de probabilité linéaire lorsque la variable dépendante est représentée par la moyenne des trois notes	71

Introduction

La (ré)insertion socio-professionnelle des publics fragilisés constitue une facette non négligeable de la réalité socio-économique de nos sociétés postindustrielles. Actrices des politiques d'emploi, les entreprises sociales d'insertion, dont la vocation est de mettre l'économie au service de l'homme, contribuent à cette réinsertion des plus faibles par la mise en place de programmes de mise en activité économique. C'est l'une d'entre elles, Les Petits Riens, qui fait l'objet de ce mémoire.

Le choix de travailler sur cette organisation se justifie par l'existence, depuis 2015, de la chaire « Les Petits Riens – l'économie sociale au service de la lutte contre la pauvreté », en collaboration avec le CIRTES¹ (UCL) et l'organisation elle-même. Bien que le programme d'insertion socio-professionnelle des Petits Riens cible différents publics, notre étude se concentre sur une population particulière, celle des résidents de la Maison d'accueil.

L'objectif de recherche de ce mémoire est d'évaluer le dispositif de « remise en activité » des résidents de la Maison d'accueil. À partir d'une analyse économétrique basée sur des données socio-démographiques et des données liées à l'activité des résidents en maison d'accueil, nous tentons d'identifier les facteurs qui exercent un effet positif sur la remise en activité. De même, nous essayons de déterminer les effets de cette remise en activité sur le type de sortie² des résidents. Ces analyses sont réalisées selon le modèle de régression de probabilité linéaire ainsi que le modèle de régression logistique binaire et ordinaire.

Trois sections forment l'ossature principale de ce travail : la première présente une revue de la littérature relative à l'insertion par l'activité économique. La notion d'économie sociale et principalement celle d'entreprise sociale d'insertion sont examinées dans leur articulation avec les politiques d'emploi et de lutte contre l'exclusion sociale.

¹ Centre interdisciplinaire de Recherche Travail, État et société.

² Le terme « type de sortie » correspond à la manière dont le séjour d'un résident en Maison d'accueil (MA) s'est clôturé. Il peut prendre cinq valeurs : Le résident décède, le résident interrompt son séjour du fait d'une institution extérieure, le résident se fait renvoyer, le résident décide unilatéralement de partir (le départ n'est pas préparé avec la MA mais il est volontaire) et enfin, le départ du résident est volontaire et préparée avec la MA. Dans notre cas, nous considérerons le type de sortie soit comme volontaire et préparée soit comme n'étant pas le cas

La deuxième section, qui prend appui également sur une revue de la littérature, est consacrée à la mesure de la performance sociale au sein des entreprises sociales. Après une présentation du contexte d'évaluation des politiques publiques et une redéfinition de celles-ci dans le cadre d'un État social actif, cette section s'intéresse brièvement aux objectifs de l'évaluation d'impact social et à sa méthodologie. Pour terminer, une revue des études relatives à l'insertion par l'activité est établie afin de déterminer les facteurs qui favorisent la remise en activité. Les effets de l'insertion par l'activité sur les bénéficiaires sont également recensés.

La troisième section du mémoire porte sur l'évaluation du dispositif de la « mise en activité » des résidents chez Les Petits Riens. Elle présente d'abord le fonctionnement de l'organisation, puis la méthodologie concernant la modification des bases de données et l'analyse économétrique, pour terminer par une présentation des résultats proprement dits. Le dernier chapitre de cette section propose d'interpréter les résultats de notre étude en les comparant à ceux trouvés dans la littérature.

La conclusion est l'occasion de jeter un regard critique sur la portée de nos résultats et de rappeler les limites inhérentes de notre travail. Le lecteur trouvera dans les annexes bon nombre d'informations qui complètent les données présentes dans le corps du mémoire.

Section I L'économie sociale et ses relations avec les politiques publiques dans la littérature

L'objectif de cette partie est de résumer l'état des connaissances relatives à l'économie sociale, aux politiques d'emploi et à la précarité en Belgique et plus particulièrement à Bruxelles. Nous avons regroupé les différentes informations recueillies autour de trois notions.

Un premier chapitre examine la notion d'économie sociale et spécialement celle d'entreprise sociale d'insertion par l'activité économique. Le but étant de saisir le rôle de ces entreprises et leur relation avec les pouvoirs publics mais également de comprendre leur légitimité dans la société actuelle. Un second chapitre aborde les politiques de l'emploi par l'activation dans le cadre d'un État social actif. Un troisième chapitre fait enfin le point sur les concepts de pauvreté, de précarité et de sans-abrisme ainsi que sur les initiatives prises pour y remédier.

Chapitre - 1 L'économie sociale

Ce premier chapitre consacré à l'économie sociale permet de comprendre le contexte dans lesquelles se sont implantées les entreprises sociales et plus particulièrement les entreprises sociales d'insertion. La relation entre le secteur associatif et les politiques publiques est étudiée ainsi que le passage d'un État Providence à un État social actif et les mécanismes de ce dernier.

1.1 Les fondements

La notion d'économie sociale est apparue au milieu du 19^e siècle et s'est forgée au carrefour des courants idéologiques de ce siècle. Elle s'est d'abord ancrée dans la vie associative, coopérative et mutualiste face aux nouveaux besoins des ouvriers de la révolution industrielle. Son concept proprement dit émerge dans différentes écoles de pensée qui ont imaginé l'économie différemment face au capitalisme « sauvage » du 19^e siècle : le courant socialiste associationniste dont la réflexion gravite autour du comment vivre ensemble autour de l'entreprise, l'école solidariste qui pense la solidarité autour de l'organisation d'une société, l'école libérale qui défend la liberté économique contre toute intervention de l'État mais qui

soutient les initiatives d'entraide mutuelle des ouvriers et le christianisme social qui défend l'idée de solidarité envers les plus défavorisés (Defourny & Nyssens, 2017 ; Persais, 2012).

L'économie sociale aborde la réflexion économique avec un regard éthique et cherche à y intégrer les problèmes sociaux afin de réduire les inégalités et les exclusions. Aujourd'hui l'économie sociale prend un sens plus pratique et dans un contexte de recul de l'État-providence elle trouve une légitimité supplémentaire (Persais, 2012).

Plusieurs définitions de l'économie sociale existent, dans le cadre de ce mémoire nous reprenons celle proposée par le Conseil wallon de l'Économie sociale (CWES) en 1990 et réexaminée en 2008 par le Parlement wallon. Cette définition est la plus communément utilisée et adopte quatre principes qui traduisent une éthique partagée par l'ensemble de l'économie sociale (Defourny & Nyssens, 2017).

« L'économie sociale se compose d'activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par l'ensemble des principes suivants :

- finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit ;*
- autonomie de gestion ;*
- processus de décision démocratique ;*
- primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. »*

Le premier principe stipule que l'objectif est de poursuivre une finalité sociale avant de maximiser le profit. Le deuxième principe assure que l'économie sociale est indépendante du secteur public et des groupes d'entreprises privées de type capitaliste ; elle peut être vue comme le troisième secteur économique. Le troisième principe spécifie que le processus de décision se tient à « une personne, une voix » et le quatrième principe est celui de la rémunération limitée du capital et de l'utilisation des excédents pour le développement de l'activité.

1.2 Les entreprises sociales

Les entreprises sociales prennent en charge certains problèmes de la société qui ne sont pas endossés par les pouvoirs publics ou les entreprises privées traditionnelles. Elles cherchent à articuler activité économique et réalisation d'objectifs sociaux au sein d'une même

organisation (Baromètre des entreprises sociales en Belgique, 2016). Elles sont apparues dans un contexte de crise internationale face à de nouveaux besoins sociaux non satisfaits (Favreau, 2005).

La notion d'entreprise sociale est abordée à travers l'approche EMES (l'émergence des entreprises sociales) qui provient du réseau de recherche du même nom. Ce réseau a élaboré une approche commune de l'entreprise sociale, aujourd'hui devenue la référence au niveau européen (voire mondial). Les chercheurs proposent un idéal-type de l'entreprise sociale présenté par trois sous-ensembles d'indicateurs (Ibid., 2017) :

1. Le premier groupe d'indicateurs recouvre la dimension économique et stipule que la nature économique et entrepreneuriale des entreprises sociales s'appréhende tout d'abord par une activité de production de biens et services qui représente la raison d'être de l'entreprise. Elle s'appréhende ensuite par une prise de risque économique : la viabilité financière de l'entreprise dépend de l'effort des membres et des travailleurs. Enfin, un niveau minimum d'emplois rémunérés est requis.
2. Le deuxième groupe d'indicateurs concerne la dimension sociale et stipule que la finalité sociale de l'entreprise se conçoit à la fois dans un objectif clair de service à la communauté, mais également dans le cadre d'initiatives émanant d'un groupe de citoyens c'est-à-dire un groupe qui partage des besoins ou des objectifs communs et définis et une limitation de la distribution des bénéfices afin d'éviter tout comportement de maximisation.
3. Le troisième groupe d'indicateurs recouvre la structure de gouvernance et spécifie que cette dernière détient un degré élevé d'autonomie tel que les projets propres à l'entreprise sont gérés par les personnes qui l'ont créée. Elle détient également un pouvoir de décision qui n'est pas basé sur la détention du capital mais bien sur le principe d'un membre, une voix et enfin, elle détient une dynamique participative impliquant les différentes parties concernées par l'activité.

Les sous-ensembles d'indicateurs proposés sont un outil méthodologique qui permet de situer les différents modèles d'entreprise sociale sans pour autant en faire des critères de conditions à remplir pour avoir le « label » d'entreprise sociale (Ibid., 2017).

Quelques chiffres établis par le baromètre des Entreprises sociales en Belgique (2016) peuvent donner une idée l'ampleur des entreprises sociales en Belgique. En 2014 le nombre d'ES s'élevait à 18 074, ce nombre a augmenté de 2,2% sur la période de 2008-2014 alors même

que le nombre d'entreprises privées a diminué de 2,3% sur cette même période. L'emploi dans les entreprises sociales est également en augmentation, en 2014 l'emploi salarié total en Belgique atteint le taux de 11,9%, soit près d'un emploi sur huit. Le poids économique et social de ces entreprises leur confère une certaine légitimité.

1.3 Les entreprises sociales d'insertion

Les entreprises sociales d'insertion ont une dimension entrepreneuriale assez importante. Leur but premier est « l'insertion des personnes fragilisées sur le marché du travail par le biais d'une activité productive » (Nyssens, Lemaître & Platteau, 2004). L'objectif est d'offrir aux personnes fragilisées un parcours professionnel et un accompagnement personnalisé leur permettant de sortir de l'exclusion et de s'insérer, par l'emploi ou l'activité, en milieu ordinaire (Avisé & CNIAE, 2007). Cette mission de réinsertion profite d'abord aux personnes engagées mais suscite également des effets positifs pour la collectivité en termes de cohésion sociale (Mertens & Marée, 2012). Elles sont principalement apparues dans les années 1980 dans un contexte d'exclusion sociale et de chômage structurel croissant. Les entreprises sociales d'insertion ont contribué au renouvellement des politiques sociales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion d'abord en marge de la loi et ensuite en collaboration avec les pouvoirs publics (Nyssens, Lemaître & Platteau, 2004). L'institutionnalisation des entreprises sociales d'insertion leur a permis d'être reconnues par les autorités publiques. Elles disposent donc aujourd'hui d'un cadre légal ce qui leur permet de mobiliser des ressources publiques. En effet, les pouvoirs publics financent en partie la création d'emploi par le biais des entreprises sociales qui proposent des emplois transitoires (marchés de travail secondaires) et des formations afin de (ré)insérer professionnellement ces personnes sur un plus long terme (Defourny & Nyssens, 2017). Ces stratégies publiques consistent à créer de l'emploi tout en maîtrisant les coûts sociaux.

Davister, Defourny & Grégoire (2003) proposent une définition :

« Une entité économique autonome dont l'objectif fondamental est l'insertion professionnelle, en leur sein ou dans l'économie « classique », de personnes qui éprouvent des difficultés importantes sur le marché du travail. Cette insertion est réalisée par le biais d'une activité productive et d'un accompagnement personnalisé ou d'une formation qualifiante des personnes engagées. »

Le réseau de recherche EMES a dénombré une grande diversité d'initiatives d'entreprises sociales d'insertion en Europe qui peuvent être regroupées en quatre groupes correspondant à quatre logiques d'insertion des travailleurs (Defourny & Nyssens, 2013). Ces initiatives proposent des alternatives d'emploi de court ou long terme pour les chômeurs de longue durée et les demandeurs d'emploi difficiles à placer.

Dans le premier groupe se trouvent les entreprises qui fournissent « un emploi stable soutenu par un subventionnement permanent pour des travailleurs souffrant d'un handicap ». Ces individus se trouvent en général dans la quasi-incapacité d'accéder au marché du travail pour des raisons psychologiques, médicales ou sociales et dont la productivité est bien trop en décalage par rapport au marché de l'emploi classique (Entreprises sociales d'insertion [...] : Enjeux et défis actuels, 2017). Ces entreprises sociales d'insertion disposent d'un subventionnement permanent. Elles offrent un emploi protégé à durée indéterminée aux personnes estimées comme souffrant en général d'un « handicap social », qui n'est ni mental ni physique (Defourny & Nyssens, 2013).

Le deuxième groupe comprend les entreprises sociales d'insertion qui proposent « un emploi permanent – qui à long terme est autofinancé – aux personnes vulnérables sur le marché du travail » (Entreprises sociales d'insertion [...] : Enjeux et défis actuels, 2017). Ce groupe bénéficie de subventions temporaires permettant de contrebalancer le manque de productivité des travailleurs afin d'atteindre progressivement un autofinancement. Il peut y avoir une contrainte de rentabilité assez forte (Defourny & Nyssens, 2013).

Le troisième groupe concerne les entreprises sociales d'insertion dont l'objectif est « de (re)socialiser les personnes par le biais d'activités productives » (Entreprises sociales d'insertion [...] : Enjeux et défis actuels, 2017). Le travailleur dispose d'un statut protégé, il est souvent logé et nourri en échange de son travail et ne dispose pas forcément d'un vrai statut ou contrat de travail (Defourny & Nyssens, 2013).

Un quatrième groupe est constitué des entreprises sociales d'insertion qui offrent d'une part une expérience de travail temporaire pour les demandeurs d'emploi ayant besoin de signaler leur productivité à des employeurs potentiels et de leur montrer qu'ils sont capables de travailler efficacement. D'autre part, elles offrent également une formation par le travail temporaire pour les demandeurs d'emploi qui ont besoin de se former davantage du fait qu'ils

souffrent d'une faible qualification et donc d'un déficit au niveau de leur productivité (Entreprises sociales d'insertion [...] : Enjeux et défis actuels, 2017). En Wallonie, on parle d'entreprises de formation par le travail (EFT), à Bruxelles, d'ateliers de formation par le travail (AFT). L'objectif commun de ces entreprises est d'aider les personnes fragilisées à se (ré)insérer sur le marché du travail classique. Ces ESI sont les plus nombreuses et divergent quant à leur façon d'atteindre leur but mais également au niveau de la mobilisation des revenus. La majorité des contrats de travail/stage sont à durée déterminée (Defourny & Nyssens, 2013).

À Bruxelles, on distingue deux types d'entreprises sociales d'insertion pouvant s'insérer dans les différents groupes cités ci-dessus :

1. Les EI (Entreprises Sociales) : il s'agit de sociétés commerciales à finalité sociale ayant comme but social « l'insertion socioprofessionnelle de demandeurs d'emploi difficiles à placer en recourant à une activité productrice de biens ou de services » (Entreprises sociales d'insertion [...] : Enjeux et défis actuels, 2017). L'emploi occupé par le public cible correspond à 30% au moins du personnel d'exécution.
2. Les ILDE (Initiatives locales de développement de l'emploi) : représentent des associations sans but lucratif ou associations formées par le CPAS ayant comme but social « l'insertion socioprofessionnelle de demandeurs d'emploi difficiles à placer par la prestation de services ou la production de biens, à destination des habitants, des collectivités, des entreprises » (Ibid., 2017). Le public cible dispose d'un contrat spécifique d'insertion et doit occuper au moins 60% du personnel d'exécution.

En proportion, à Bruxelles, 80% des entreprises sociales d'insertion sont des ILDE et 20% sont des EI.

Ces deux types d'entreprises sociales d'insertion ciblent d'une part des demandeurs d'emploi inscrits chez Actiris, inoccupés depuis au moins 12 mois et ayant au plus un diplôme d'enseignement inférieur ou équivalent ; des demandeurs d'emploi inscrits chez Actiris et inoccupés depuis au moins 60 mois ; des demandeurs d'emploi bénéficiant d'un Revenu d'Intégration sociale, les travailleurs employés dans le cadre d'un contrat de travail lié à l'activation de chômage ou de revenu d'intégration. D'autre part, sont également assimilées au public cible les personnes sous la tutelle du CPAS, sous contrat article 60. En comparaison,

la Région wallonne cible les demandeurs d'emploi difficiles à placer et la Région flamande cible les personnes avec un handicap du travail.

En ce qui concerne les subventions, on distingue les subsides permettant de financer l'encadrement approprié du public cible et les frais salariaux du public cible engagé. Cela permet de compenser la faible productivité des travailleurs. Pour les ILDE, il n'y a pas de subside relatif aux frais salariaux en tant que tels mais d'autres subventions semblables sont octroyées (par exemple les personnes sous contrat Art.60 sont rémunérées par le CPAS).

On peut dire que les entreprises sociales d'insertion ont trouvé leur légitimation dans un long processus d'institutionnalisation (Nyssens, Lemaître & Platteau, 2004) et qu'elles font désormais partie intégrante du cadre politique relatif à l'emploi tout en bénéficiant d'un soutien financier.

On notera cependant l'ambivalence à laquelle font face ces types d'associations. Se situant au carrefour de deux trajectoires, elles transmettent à la fois une action autonome et une expression propre mais sont en même temps instrumentalisées par les pouvoirs publics à travers une pression accrue de se focaliser sur l'insertion professionnelle (Defourny & Nyssens, 2017).

1.4 Comprendre le passage d'État-providence à l'État social actif

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale démarre la période faste des 30 glorieuses, c'est le début des États-providence. Sous la logique de l'État-providence, les politiques sociales de l'emploi considéraient le chômage comme un risque social majeur contre lequel l'État devait défendre les citoyens. Les États occidentaux adoptent des politiques keynésiennes³ et prônent un interventionnisme de l'État en utilisant la politique budgétaire comme instrument politique, économique et social afin de corriger les failles du marché. L'État assure collectivement les risques économiques en prenant en charge la responsabilité sociale vis-à-vis des travailleurs en difficulté. Une de ses interventions consiste à augmenter les dépenses publiques en termes de sécurité sociale et d'assurance chômage (Vielle, Poche & Cassiers, 2006).

³ Politiques Keynésiennes : Ces politiques prônent un interventionnisme de l'État en relançant l'économie par les dépenses publiques supplémentaires et en réduisant certains impôts (dégradation du solde public) dans le but de provoquer une « relance économique » (augmentation de l'activité économique et réduction du chômage).

Les 30 glorieuses se terminent par deux crises pétrolières qui sont suivies d'une récession économique dans le courant des années 70 et 80. Apparaît le phénomène de stagflation qui résulte d'un phénomène d'inflation des prix mais de stagnation de la croissance économique, le déficit public s'accroît et le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter. Depuis la crise pétrolière, le taux de chômage reste élevé.

Face à ce contexte de crise, la Belgique adopte dans les années 1980 une série de politiques actives dont la philosophie sera au cœur de l'État social actif qui fait son apparition à la fin des années 1990 en Belgique (Vielle, Pochet & Cassiers, 2006 ; Nyssens, Lemaître & Platteau, 2004). L'État aura comme mission de développer de multiples mesures afin d'inciter les personnes à s'insérer sur le marché du travail.

L'arrivée de l'État social actif est influencée par Tony Blair (1997). Celui-ci propose par un « positive welfare » de briser chez les citoyens les mécanismes d'attente passive d'une allocation ou d'une indemnisation et affirme que l'accès aux droits se fait par la prise de responsabilité des citoyens eux-mêmes (Vielle, Pochet & Cassiers, 2006).

C'est à cette époque que Vandembroucke⁴ (1999) introduit le concept d'État social actif en Belgique. Le gouvernement affirme dans sa déclaration de juillet 1999 son désir d'établir un État social actif :

« Dans le passé, l'accent a été trop souvent mis sur une approche négative. La paupérisation et l'insécurité sociale étaient surtout combattues par des allocations sociales. Cependant, garantir des revenus, surtout quand ceux-ci restent faibles, ne suffit pas à faire de personnes aidées des citoyens à part entière... L'État social actif investit dans les gens, la formation, l'emploi et pas seulement dans les allocations. Concrètement, le gouvernement veut mener une politique active de formation et d'emploi visant à augmenter le taux d'activité. »

Aujourd'hui, le gouvernement suit toujours cette logique d'activation des individus. Il insiste sur le fait que la responsabilité de s'insérer sur le marché du travail est d'ordre individuel et n'est plus du ressort de la société. Les incitations du marché et les démarches d'activation de

⁴ Ministre des Affaires sociales et des Pensions du 12 juillet 1999 – 22 juillet 2003 (gouvernement fédéral de Guy Verhofstadt II).

l'État social actif permettent l'intégration de l'individu sur le marché du travail tout en limitant le budget social.

Plusieurs risques sont liés à cet État social actif.

Afin de prouver leur volonté de trouver un emploi, les individus peu qualifiés risquent de se retrouver dans une situation d'emploi précaire c'est-à-dire ne pas y trouver une stabilité contractuelle, ou encore être obligés d'accepter un emploi intérim, à mi-temps ou à durée déterminée (Lebrun, 2009)

Cette philosophie attribue le poids de la notion de responsabilité seulement sur les personnes exclues et fragilisées socialement et non plus sur la société ou sur l'État. Selon Nyssens, Lemaître & Platteau (2004), d'une part cela leur fait porter le fardeau de leur précarité professionnelle et de la difficulté de l'insertion. D'autre part, cela masque la responsabilité des autres acteurs socio-économiques. On peut citer Beck (2008) qui fait référence à un processus d'individualisation des risques sociaux et Elias (1991) qui témoigne du passage d'un équilibre « nous-je ».

Finalement, comme le mentionnent Vielle, Pochet & Cassiers (2006), la sécurité sociale est moins conçue comme un ensemble de droits acquis par le citoyen, elle est davantage conçue comme une relation contractuelle entre l'individu et la société alors que les deux parties ne sont pas dans un rapport égalitaire et que la liberté de contracter n'est pas équivalente.

Il en va de même, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, en ce qui concerne les entreprises sociales d'insertion. L'institutionnalisation des entreprises sociales d'insertion et leur reconnaissance par les pouvoirs publics sous-tendent des relations contractuelles entre les deux acteurs avec un risque d'instrumentalisation des entreprises sociales d'insertion au bénéfice de l'objectif d'une remise à l'emploi que l'État social actif souhaite. Fecher-Bourgeois, Grosjean & Sak, (2002), craignent d'une part que le marché de l'emploi secondaire (ESI) soit entièrement composé de travailleurs sans qualification et sous-payés, mis à l'écart et susceptibles de devenir des « à insérer permanents » au sein de mécanismes d'insertion plus ou moins précaires. D'autre part, les auteurs soulignent la crainte du manque de dispositifs mis en place en matière d'insertion pour ceux qui n'accéderont pas ou plus au marché du travail classique, dû au fait qu'ils sont déclarés inaptes à travailler ou qu'ils sont reconnus comme porteurs d'un handicap social. En effet, comme le soulignent Nyssens,

Lemaître & Platteau (2004), le groupe de travailleurs auquel s'adressent les entreprises sociales d'insertion est en général assez hétérogène. Certains de ces travailleurs, en plus de leur inemployabilité temporaire, affrontent d'autres problèmes plus profonds : manque cruel de qualification ou handicap social pouvant avoir des répercussions sur leur productivité les empêchant de se faire embaucher au sein d'une structure d'emploi dit classique.

Pour les individus qui ne retrouveront pas le marché de l'emploi dit classique, la reconnaissance de l'utilité sociale des activités devient primordiale (Fecher-Bourgeois, Grosjean & Sak, 2002). Comme le prouve l'étude réalisée en France en 2004 sur l'impact de l'insertion par l'activité économique (CINIAE & l'Avisé, 2007), d'un point de vue social, la mise en activité permet aux bénéficiaires de retrouver un rythme de vie structuré, de développer une cohésion sociale par l'échange et la relation, de reconstruire une image de soi positive et de restaurer leur confiance en eux. Par conséquent, dire que l'insertion par l'activité économique se fait dans l'objectif d'intégrer « un emploi classique sur le marché de l'emploi conventionnel » est une forme de leurre pour certains individus.

Un défi actuel est de s'intéresser aux questions relatives aux emplois qui proposent une réelle réinsertion sociale au-delà d'une éventuelle réinsertion professionnelle et aux cadres juridiques qui les définissent plutôt que de se focaliser uniquement sur l'incitation au travail et l'employabilité.

Chapitre 2 - Les politiques de l'emploi par l'activation

Dans ce chapitre nous examinerons brièvement les effets négatifs du chômage sur les individus, nous analyserons au moyen de quelques statistiques le taux de la population active inoccupée à Bruxelles, nous terminerons ce chapitre en abordant la notion d'activation et les différentes démarches de sa mise en œuvre.

2.1 Impact négatif du chômage et ses chiffres pour la Belgique

Dans nos sociétés actuelles, le travail a une valeur centrale, et l'emploi en tant qu'activité professionnelle rémunérée est un idéal à atteindre. À l'inverse, le chômage est considéré comme un fléau économique, politique et social qui crée de nombreux débats publics autour des politiques de l'emploi et suscite des controverses parmi les économistes (Vendramin, 2016).

Pour les individus, le chômage a comme conséquence la perte du pouvoir d'achat, l'endettement et une rupture du lien social. Un individu au chômage perd généralement son réseau et les liens professionnels qui lui permettaient de socialiser. La dévalorisation de son statut de chômeur influence l'image qu'il a de lui et son estime de soi. En se repliant sur lui, le chômeur génère de fortes tensions qui peuvent perturber l'équilibre familial. Finalement, c'est l'identité, le statut social et le sens de la vie qui sont ébranlés. Pour la société, les chômeurs représentent des gens marginalisés, un coût social de par les allocations qui leur sont versées. Aussi, ils induisent une réduction de la demande de consommation suite à la baisse de leur niveau de vie ce qui implique une diminution de la production des biens et services et in fine provoque un ralentissement économique (Ibid., 2016).

Quelques chiffres relatifs à la population active inoccupée à Bruxelles rendent compte de l'importance de la question du chômage dans la région Bruxelles-Capitale (RBC). En 2017, à Bruxelles, il y a près de 100 000 demandeurs d'emploi (93 392) ce qui correspond à 16,6% de la population active. Le marché du travail est caractérisé par une dualisation entre travailleurs qualifiés et travailleurs peu qualifiés (Nyssens & Grégoire, 2003). En 2017, les individus peu qualifiés représentent une part substantielle dans le chômage (27,4% en RBC) alors que le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est nettement plus faible (8,3%) (Actiris, données 2017). Les groupes de la population portant l'étiquette de « peu qualifiés » rencontrent davantage de problèmes quant à l'accès au marché de l'emploi. Cependant, comme le soulignent Nyssens & Grégoire (2003), la sous-qualification n'est pas la seule cause du chômage. Elle est généralement combinée à d'autres facteurs comme la localisation géographique ou l'appartenance à des classes sociales défavorisées. L'appartenance à un groupe moins qualifié s'inscrit donc dans une réalité plus complexe que la seule question de la formation.

Par ailleurs, les auteurs soulignent également que le taux élevé de chômage des personnes peu qualifiées peut s'expliquer d'une part par la pénurie d'emplois dans l'économie ce qui incite les qualifiés à prendre l'emploi des peu qualifiés, qui se retrouvent davantage au chômage. D'autre part, ce taux s'explique par la baisse de la demande d'emplois peu qualifiés en raison notamment des progrès techniques défavorables au travail moins qualifié et à la mondialisation de l'économie provoquant une concurrence des pays à bas salaires.

2.2 L'activation et ses démarches

Selon Bodart (2000), « l'activation des allocations consiste à reconvertir une allocation sociale en tout ou en partie de la rémunération d'un travail ». Le but n'étant plus d'offrir un revenu de remplacement mais bien d'établir un revenu d'un travail procuré par l'État.

Vielle, Pochet & Cassiers (2006) précisent que l'activation a une double signification. D'une part, elle signifie « activer » les dépenses de l'État dans le but d'affirmer une gestion proactive des risques sociaux et d'autre part, « activer » les personnes qui sont concernées par ces dépenses et qui sont à la fois les bénéficiaires et les experts chargés d'implémenter les politiques d'activation.

- rôle des pouvoirs publics dans la démarche d'activation

À Bruxelles, les pouvoirs publics chargent Actiris de prendre en charge l'accompagnement des demandeurs d'emploi pouvant intégrer le marché du travail classique assez aisément. Les CPAS quant à eux assurent toute une série de services sociaux pour les personnes plus fragilisées bénéficiant du Revenu d'Intégration sociale (RIS) ou d'une aide sociale équivalente. Ils mettent en œuvre des parcours d'insertion socioprofessionnelle individualisés en favorisant d'abord une réinsertion professionnelle sur les marchés du travail secondaire (ESI) ou par les formations, comme nous l'avons explicité précédemment. De manière positive le rôle du CPAS change et devient désormais celui d'un tremplin vers l'intégration sociale plutôt que le dernier recours contre l'exclusion sociale.

En fait, les nouvelles politiques d'activation ont impliqué des réformes au niveau du champ de l'aide sociale. Les CPAS « centres publics d'aide sociale » deviennent en 2002 des « centres publics d'action sociale ». Ce qui conduit à la modification de plusieurs lois relatives aux politiques de l'emploi. On peut observer tout d'abord, la révision des modalités d'octroi de l'aide sociale afférente au droit à l'intégration sociale par le biais d'un « contrat d'intégration sociale ». Ensuite, le « minimex » (le minimum de moyens d'existence) devient le « revenu d'intégration sociale » obtenu lorsque les moyens de subsistance d'un individu sont insuffisants et que ce dernier n'est pas en mesure de changer la situation lui-même. Cette dernière expression entre guillemets met en évidence le fait que le devoir de l'allocataire doit précéder son droit au revenu (Lebrun, 2009).

Les mécanismes mis en place par le gouvernement belge dans le cadre des mesures d'activation ont un rôle d'accompagnement des allocataires dans leur recherche active d'emploi et un rôle de contrôle des recherches effectives d'emploi réalisées par ces mêmes allocataires. Le contrôle se fait par le biais d'une signature obligatoire⁵ des demandeurs d'aide d'un contrat conclu avec le CPAS appelé « projet individualisé d'intégration sociale » (PIIS). En acceptant le contrat, le demandeur d'aide s'engage à faire des démarches pour améliorer sa situation telle que suivre une formation, trouver un logement, rembourser ses dettes, etc. Le CPAS quant à lui, s'engage à l'y aider et lui fournit le revenu d'intégration sociale. La signature du contrat doit se faire en théorie de manière volontaire (bien qu'obligatoire) entre les deux parties : le bénéficiaire et le représentant de l'administration.

- Démarches de l'activation

Les démarches de l'activation sont multiples. Card (2014) ainsi que Nyssens & Grégoire (2003) classent les politiques en plusieurs catégories, bien qu'au sein de chacune d'elles, l'hétérogénéité reste entière.

À travers chaque catégorie, les auteurs s'interrogent sur les effets de l'activation à court et long terme et sur les effets potentiellement indésirables de ces dispositifs sur les personnes n'en ayant pas bénéficié.

La première catégorie est l'accompagnement à la recherche d'emploi (Card, 2014). Il s'agit d'un dispositif qui aide à améliorer l'efficacité des demandeurs d'emploi par le biais de rendez-vous réguliers, d'ateliers de conseils relatifs à la préparation de CV et d'entretiens d'embauche. Deux remarques peuvent être faites quant à ces initiatives : tout d'abord, les efforts de recherches des participants sont contrôlés par l'institution aidante ce qui peut être suffisant pour faire directement augmenter le taux d'emploi, car les personnes évitent le contrôle et les contraintes qui y sont liées. Ensuite, s'engager dans un tel programme peut être moins agréable que de toucher les allocations par le biais des mesures « passives ». Un aspect propre à ces dispositifs est de lever les barrières psychologiques des chômeurs de longue durée par le biais de petites incitations « coup de pouce » créant directement un effet positif à court terme. Finalement un reproche que l'on peut attribuer à cet accompagnement

⁵ Depuis le 1^{er} novembre 2016

est la propension élevée à entraîner des effets de déplacement⁶ dans un contexte de récession (Ibid., 2014).

La deuxième catégorie est celle de la formation professionnelle (Card, 2014 ; Nyssens & Grégoire, 2003) qui vise à requalifier les personnes dépourvues des compétences requises sur le marché du travail. En Belgique, les acteurs impliqués dans la formation sont multiples : on compte les formations qualifiantes qui sont développées par les services publics régionaux, les initiatives de réinsertion par l'économie proposées par les entreprises sociales d'insertion et les formations en alternance telles que les IFAPME et les CEFA⁷ offertes par l'enseignement (Nyssens & Grégoire, 2003). Selon Card (2014), l'effet de ces formations qualifiantes pour les demandeurs d'emploi est relativement négatif sur le court terme. Les individus en formation gagnent moins que ceux n'en suivant pas. L'écart salarial représente le coût d'opportunité de la formation qui est d'autant plus grand que l'opportunité d'emploi est élevée en l'absence même de programme. Cependant, l'effet de long terme augmenterait de 10% le revenu par année d'études. Enfin, les effets de déplacement sont faibles, car rien ne permet de penser qu'une formation à un certain groupe de personnes réduit les perspectives offertes aux autres.

La troisième catégorie est relative à la création d'emplois directs subventionnés (Card, 2014 ; Nyssens & Grégoire, 2003). Ces dispositifs permettent de réduire le coût du travail par le biais d'une diminution des cotisations patronales. L'objectif est d'inciter les employeurs à embaucher les individus « fragilisés » permettant de directement les insérer dans un environnement de travail classique. Card (2014) observe que les effets de long terme sont assez faibles, car les participants, sans ce dispositif, auraient occupé un emploi standard et accumulé de l'expérience (effet perte sèche). De plus, il observe un risque assez élevé de déplacement tel que l'employeur aurait offert les postes subventionnés à d'autres personnes si le programme n'avait pas été mis en place.

Enfin, les programmes de résorption du chômage (Nyssens & Grégoire, 2003) concernent les projets d'insertion par l'économie offrant un emploi temporaire ou régulier à des demandeurs

⁶ L'effet de déplacement est relatif au transfert des possibilités d'embauche des individus non pris en charge par un programme d'accompagnement vers ceux bénéficiant de l'accompagnement.

⁷ IFAPME : Formation en Alternance et Petites et Moyennes Entreprises. CEFA : Centre d'Education et de Formation en Alternance, pour les jeunes encore en formation initiale.

d'emploi susceptibles d'exclusion sociale et professionnelle. Pour les emplois temporaires, le but est d'augmenter la probabilité d'embauche de la personne ayant bénéficié du programme à l'issue de la période d'emploi. La prise en charge de cette catégorie de demandeurs d'emploi est principalement déléguée aux CPAS (prenant le rôle d'employeur). Les CPAS envoient les travailleurs dans des entreprises sociales d'insertion ou des entreprises gérées par le tiers secteur parapublic, représentant les organisations offeuses d'emplois. Les auteurs soulignent que la probabilité de sortie de ces emplois vers un emploi classique est plus faible que pour les chômeurs n'en bénéficiant pas.

Chapitre 3 - La précarité et le sans-abrisme en Belgique et la relation avec les pouvoirs publics

Ce chapitre fait état tout d'abord de quelques statistiques relatives au contexte socio-économique à Bruxelles et met en lumière la notion de pauvreté, de précarité et de sans-abrisme. Ensuite, ces notions sont analysées pour l'Europe et pour la Belgique en lien avec les politiques publiques. Enfin, l'historique des maisons d'accueil en Belgique et leur place actuelle sont détaillés.

3.1 Concepts de pauvreté, précarité et sans-abrisme

Le baromètre social 2017 expose le contexte socio-économique des Bruxellois en introduisant quelques statistiques permettant de saisir l'ampleur de la situation : en Région bruxelloise, «le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale»⁸ se situe autour de 38 %. Approximativement un tiers des Bruxellois (31 %) vivent avec un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté⁹. Le taux de risque de pauvreté est particulièrement élevé parmi les personnes qui vivent dans un ménage sans emploi ou avec une faible intensité de travail. 5 % de la population bruxelloise d'âge actif perçoit un revenu d'intégration sociale ou équivalent, et ce pourcentage est plus de deux fois plus élevé (12 %) parmi les jeunes adultes (18-24 ans). Parmi ces jeunes, environ un jeune homme sur six et une jeune femme sur sept ont quitté prématurément l'école sans avoir obtenu le diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.

⁸ Le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale mesure le pourcentage de la population vivant dans un ménage dont le revenu disponible équivalent est inférieur à 60% du revenu médiant national (seuil de pauvreté).

⁹ Selon l'OCDE⁹, le taux de pauvreté correspond à la proportion de personnes dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté (relative). Ce seuil de pauvreté correspond à 60% du revenu médian de la population totale.

Quel que soit leur âge, les personnes sans diplôme du secondaire ont beaucoup de difficultés à s'insérer sur le marché du travail : 31 % des actifs bruxellois ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur sont au chômage ».

Dans l'objectif de bien appréhender ce troisième chapitre, il nous paraît important de définir les termes pauvreté, précarité et sans-abrisme.

La notion de pauvreté et la façon dont elle est mesurée ont été largement débattues parmi les États. Les pays européens s'accordent pour dire que la pauvreté est relative. La pauvreté relative est une définition subjective qui stipule que les individus sont en situation de pauvreté si leur mode de vie et leur revenu sont plus bas que le niveau de vie général du pays et qu'ils ont du mal à mener une vie normale et participer aux activités économiques, sociales et culturelles (Vanderborght, 2018). Cette notion varie d'un pays à l'autre en fonction du niveau de vie général. La définition de la pauvreté absolue est plus objective et apparaît lorsque les individus manquent des nécessités de base pour la survie telles que l'eau potable, un logement convenable, des vêtements ou médicaments, etc. (Ibid., 2018).

La précarité est définie comme « un réseau d'exclusion sociale couvrant divers domaines de l'existence individuelle et collective. Ce réseau sépare les pauvres des modes de vie généralement acceptés de la société. C'est un fossé que ces personnes ne peuvent pas combler par leurs seuls moyens » (Rapport d'activité des Petits Riens, 2016)¹⁰.

Une personne sans abri est une « personne qui ne peut temporairement accéder à un logement à usage privatif adéquat, ou le conserver, à l'aide de ses propres ressources » (L'AMA, 2019)¹¹. Les difficultés rencontrées par ces individus sont diversifiées et souvent imbriquées : sans logement et mal logement, fragilité sociale et relationnelle, assuétudes et toxicomanie, violences conjugales et intra-familiales, situation administrative et financière précaire, troubles de santé (santé mentale) (L'AMA).

¹⁰ Dans leur rapport d'activité de 2016, IPR établissent les facteurs d'exclusion comme structurels (pauvreté, logement, protection sociale, emploi), institutionnels (politiques inefficaces, sortie de prison, hôpitaux), personnels (santé mentale, dépendance, maladie chronique, santé physique) et relationnels (violences domestiques, séparation, décès, famille monoparentale).

¹¹ L'AMA représente la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri à Bruxelles et en Wallonie.

3.2 Pauvreté, sans-abrisme et pouvoirs publics en Belgique et en Europe

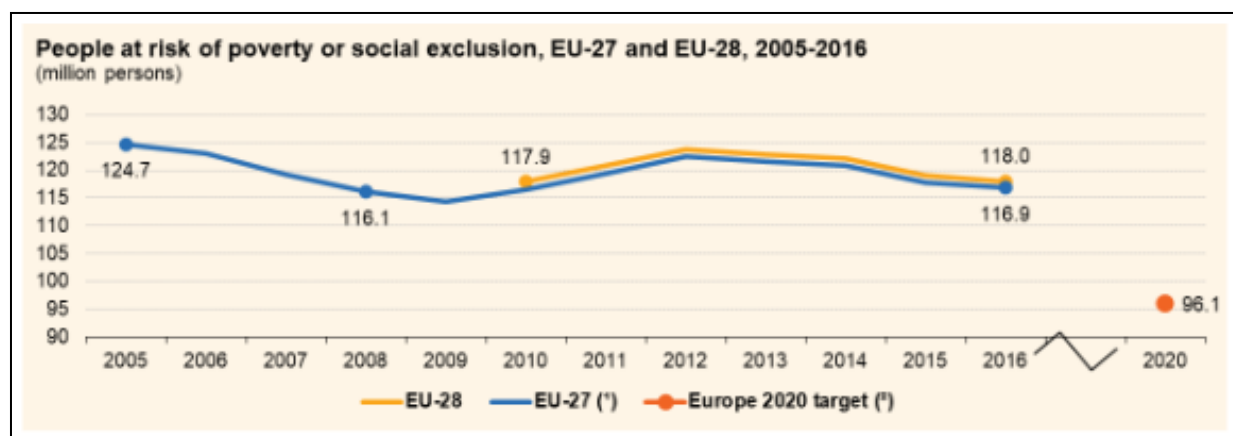
Après avoir défini ces termes, il nous paraît évident qu'ils sont complexes, multifactoriels et interactifs. Les institutions et organisations luttant contre doivent mettre en place des approches globales. Par exemple, la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale ne se résume pas à offrir « simplement » un logement aux personnes qui en souffrent mais bien d'apporter en plus une aide matérielle, un accompagnement psychologique, médical et social, un encadrement, une formation, une aide à la recherche d'un emploi.

En Europe comme en Belgique, la précarité fait l'objet de nombreuses initiatives. La stratégie Europe 2020¹² en faveur de la croissance et de l'emploi met notamment l'accent sur la lutte contre l'exclusion sociale afin de favoriser la croissance économique. Mise en place en 2010, elle a pour but d'atteindre en 2020 une réduction d'au moins 20 millions du nombre de personnes touchées ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale. Sur la figure 1, on constate qu'en 2016, l'EU était encore loin de son objectif de 2020. En bref, en 2016, 118.0 millions de personnes ou 23% de la population EU étaient menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale¹³. Depuis 2012, le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale a diminué chaque année. Ce nombre reste toutefois supérieur à celui de 2008 (116,1 millions), 2008 représentant l'année de référence pour l'objectif Europe 2020. Ce taux de risque a été marqué par deux tournants au cours de 2008-2016 : tout d'abord en 2009, le nombre de personnes exposées au risque a commencé à augmenter en raison des effets sociaux tardifs de la crise économique et ensuite, en 2012, cette tendance à la hausse s'est inversée (Bley et al., Europe 2020 indicators – poverty and social exclusion, 2018).

¹² La stratégie Europe 2020 est le programme de l'UE en faveur de la croissance et de l'emploi pour la décennie en cours. Elle met l'accent sur une croissance intelligente, durable et inclusive comme moyen de surmonter les faiblesses structurelles de l'économie européenne, d'en améliorer la compétitivité et la productivité et de jeter les bases d'une économie sociale de marché durable.

¹³ Cela signifie qu'environ une personne sur quatre dans l'Union européenne a connu au moins l'une des trois formes de pauvreté suivantes: pauvreté monétaire, privation matérielle grave, ou vit dans un ménage avec une très faible intensité de travail (Eurostat).

Figure 1 Individus (millions) menacés de pauvreté et d'exclusion sociale en EU entre 2005-2016, Eurostat (2016)



La Belgique, dans le cadre d'Europe 2020, s'est fixé comme objectif de réduire de 380.000 le nombre de personnes touchées ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale. Entre 2008 et 2017, le nombre de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale a augmenté de 102.000 (Federal Public Service, 2018). Comme mentionné ci-dessus, cette augmentation est principalement due à la crise.

Déjà avant la mise en place de la stratégie Eu2020, les pouvoirs publics belges présentaient un large éventail de mesures permettant d'empêcher la précarité. En 1999, le gouvernement belge inclut la Politique des Grandes Villes (PVG) dans son programme de lutte contre la pauvreté. Ce programme s'axe sur les quartiers précarisés et à problèmes et met en place également la création de logements à prix abordables (Service de lutte contre [...], 2009). Les 17 villes (en Flandre, Wallonie et Bruxelles) qui font partie de cette politique regroupent 19,1% de la population belge, dont 5,4% se situant dans les communes de Bruxelles. Grâce à ce projet, des lieux se sont petit à petit bâtis au sein des villes subventionnées ; logements, places, plaines de jeux, maisons des associations, maisons de la femme, maisons de quartiers centres communautaires, etc.

La question du sans-abrisme quant à elle, émerge plus difficilement comme problème prioritaire. Des dénombrements et enquêtes ont permis de mettre en évidence que le sans-abrisme est sous représenté dans la plupart des enquêtes et enregistrements administratifs et que la structuration de la politique publique à l'égard de ce secteur est assez lente (Francq & Wagener, 2012).

Selon les auteurs, il faut comprendre le sans-abrisme « comme faisant partie d’une situation changeante dans les trajectoires des personnes ». Le but étant de saisir les mécanismes qui mènent à l’exclusion sociale afin de mettre en place des politiques efficaces dans la prévention du sans-abrisme et dans le soutien des personnes qui en sortent. À Bruxelles, la Strada¹⁴ est créée en 2007 afin de mettre en lumière les besoins des sans-abri au sein du secteur, d’apporter des informations et soutenir la collaboration entre les acteurs sociaux et politiques du secteur.

Aujourd’hui, le secteur de l’aide aux sans-abri est composé de plusieurs institutions publiques, parapubliques et privées. Ces institutions sont subventionnées parfois par plusieurs niveaux de pouvoirs (COCOF – COCOM - VGC) mais également par dons et ressources marchandes lorsqu’il s’agit d’institutions privées. Ce secteur est donc régi par différents niveaux de pouvoirs (Ibid., 2012).

En parallèle, une forte collaboration s’est développée entre les CPAS et le secteur associatif. Les CPAS ont une compétence territoriale envers les sans-abri. Ces derniers peuvent se domicilier administrativement dans ces centres afin de bénéficier d’une aide sociale et conserver leurs droits. Avec une adresse, le sans-abri se met en ordre administrativement. Il peut alors disposer d’une carte d’identité, d’un compte en banque, d’une mutuelle, etc. (Conseil consultatif COCOM, 2015). Une fois en ordre, le sans-abri peut alors bénéficier des initiatives associatives telles que résider en maison d’accueil, en habitat solidaire, etc.

À Bruxelles, la composition du secteur de l’aide au sans-abrisme regroupe une multitude de services et d’initiatives (près de 70 associations) qui proposent de l’aide aux sans-abri. Pour chacune de ces initiatives, le public varie en fonction du type d’hébergement (La Strada, composition du secteur, 2019). Tout d’abord il y a l’accueil d’urgence tel que les asiles de nuit et hébergements d’urgence qui offrent un hébergement d’urgence de manière ponctuelle et de courte durée. Ensuite, les services d’hébergement regroupent les maisons d’accueil dont le rôle est d’accueillir, héberger et accompagner les personnes sans-abri ou en difficulté pour une période plus ou moins longue. Ces services regroupent également, les services d’habitat

¹⁴ La Strada est un centre d’appui au service des acteurs sociaux et politiques. L’objectif de ce centre est de fournir des informations concrètes et renouvelées en matières d’aide aux personnes sans-abri en région bruxelloise. Cela permet de mettre en lumière les besoins des usagers au sein du secteur et de servir d’outil d’aide à la décision politique.

solidaire où résident des personnes ou ménages en état de précarité et des logements de transit destinés aux personnes qui ne sont pas encore assez autonomes pour vivre seules. Le but de ces services est de proposer une période d'adaptation et une réinsertion accompagnée à durée limitée. Il y a également l'insertion par le logement qui comprend l'habitat accompagné avec un soutien psychosocial à domicile pour une durée indéterminée et le logement pour les personnes atteintes de troubles mentaux et d'assuétude dont l'objectif est de trouver un logement avant de viser la réinsertion sociale. Enfin, on parle de services non résidentiels pour les actions telles que le travail de rue et les services d'accueil de jour axés sur les besoins primaires comme l'alimentation, les soins, l'hygiène.

3.3 Historique des maisons d'accueil et qu'en est-il aujourd'hui ?

En Belgique, les premières initiatives de maisons d'accueil apparaissent au cours du 19^e siècle en vue d'héberger des chômeurs sans logis souvent suite aux grèves ouvrières. À l'époque il ne s'agissait que de chauffoirs ou d'asiles. Ces initiatives telles que l'Armée du salut ou l'Œuvre de l'Hospitalité¹⁵ essayaient déjà d'assister les plus démunis dans la recherche d'emploi. De la Seconde Guerre mondiale jusqu'aux années 1970, quelques centres d'accueil font leur apparition (Les Petits Riens ; L'Ilot) seulement dans les centres urbains et à partir des années 1970 des centres se développent dans les zones rurales et les villes de province (De Backer, 2008).

Deux idéologies relatives à l'accueil des sans-abri se développent après la Seconde Guerre mondiale (Ibid., 2008). La première est celle d'une vision paternaliste. Cette vision concerne les centres d'accueil gérés par un ecclésiastique qui avait la responsabilité des lieux. Pendant longtemps, le mode d'action de ces centres fut dominé par l'image d'un père fondateur gérant une communauté. Avec la sécularisation de la société, ces centres d'accueil sont aujourd'hui sous la gestion de professionnels dans le domaine de l'action sociale et l'image du père fondateur n'est plus qu'un souvenir. Nous verrons plus tard que l'institution Petits Riens n'échappera pas à cette évolution. La deuxième idéologie est celle du modèle de « faire-valoir » issu du mouvement de mai 68. Les centres d'accueil se ralliant à cette idéologie soutiennent l'aide sociale à travers l'action de l'hébergé lui-même. Ce modèle prend aujourd'hui la forme de l'activation et de responsabilité propre mis en avant par les politiques

¹⁵ Organisation philanthropique bourgeoise et neutre.

de l'emploi. Petit à petit tous les centres d'accueil prônent la deuxième idéologie décrite et le personnel est constitué d'acteurs sociaux et non plus de religieux.

Qu'en est-il aujourd'hui des centres d'accueil bruxellois ? À Bruxelles et en Wallonie, la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (l'AMA) regroupe les institutions qui assurent l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement d'adultes et de familles en difficulté psychosociale, morale et physique qui se trouvent dans une grande précarité sociale. L'AMA regroupe près de 80 services dont 40% sont établis à Bruxelles et sont agréés par la COCOF et la COCOM. Parmi les services coexistant au sein de l'AMA, on retrouve un ensemble de centres d'accueil, dont les maisons d'accueil.

Conclusion intermédiaire

Au cours de cette première section, nous avons découvert dans un premier chapitre, les principales caractéristiques de l'entreprise sociale définies par l'approche EMES et les quatre groupes d'entreprises d'insertion sociale présents en Belgique. Ces entreprises d'insertion sociale sont apparues dans un contexte d'exclusion sociale et de chômage structurel croissant dans le courant des années 70 et 80. Leur intention était de prendre en charge certains besoins sociaux délaissés par les pouvoirs publics. Ce contexte de crise marque le passage de l'État-providence à l'État social actif. Ce dernier met en place une série de politiques actives relatives à l'emploi dont la logique rompt l'attente passive d'allocations ou d'indemnisations et affirme que l'accès à ces droits se fait par la prise de responsabilité des citoyens eux-mêmes. Nous comprenons ensuite que les entreprises sociales d'insertion ont trouvé leur légitimation dans un processus d'institutionnalisation et font désormais partie intégrante du cadre politique relatif à l'emploi. Il en résulte cependant une tension entre la pluralité des objectifs poursuivis par ces entreprises et ceux de l'état social actif qui sont principalement axés sur l'emploi. Nous soulignons la crainte du manque de dispositifs d'insertion pour ceux qui n'accéderont pas ou plus au marché de l'emploi dit « classique ». Il s'agit d'individus qui font face à des problèmes profonds pouvant avoir des répercussions sur leur productivité les empêchant de se faire embaucher.

Dans un second chapitre, on comprend les démarches des politiques de l'emploi par l'activation. Tout d'abord, on a mis en avant la vision négative du chômage dans notre société actuelle et la dualisation entre travailleurs qualifiés et peu qualifiés à laquelle fait face le

marché du travail. Ensuite, les multiples démarches de l'activation sont expliquées. On cite l'accompagnement à la recherche de l'emploi, la formation professionnelle, la création d'emplois directs subventionnés et les programmes de résorption du chômage.

Pour terminer, un troisième chapitre fait état de la précarité et du sans-abrisme en Belgique. À travers la définition des concepts de pauvreté, de précarité et de sans-abrisme, on comprend que ces termes sont complexes, multifactoriels et interactifs. Les institutions et organisations d'aide doivent mettre en place des approches globales. En Belgique et en Europe (EU2020) la précarité fait l'objet de préoccupations sérieuses. La question du sans-abrisme quant à elle, a émergé plus difficilement comme problème prioritaire mais plusieurs institutions publiques, parapubliques et privées se sont désormais engagées dans l'aide au sans-abrisme. La collaboration entre les pouvoirs publics (CPAS) et le secteur associatif s'est fortement développée relativement à ces questions. On peut dénombrer trois larges initiatives d'aide à Bruxelles : l'accueil d'urgence, les services d'hébergement et l'insertion par le logement.

Section II La question de la mesure de la performance au sein des entreprises sociales

Chapitre 1 - Un nouveau contexte d'évaluation des politiques publiques

1.1 Une redéfinition des politiques publiques dans le cadre d'un État social actif

Nous avons vu au cours de la revue de la littérature que suite à l'instauration des politiques d'activation, le cadre institutionnel des actions publiques s'est modifié et a entraîné une nouvelle distribution des rôles entre l'État et l'économie sociale. Le partenariat passe d'une subvention à une obligation contractuelle à travers laquelle les entreprises sociales d'insertion fournissent des services. Ces entreprises sociales d'insertion deviennent donc les principaux acteurs des politiques actives en matière d'accompagnement et de réinsertion à l'emploi des personnes fragilisées et sont considérées comme des outils efficaces pour mener ces politiques à bien. Étant donné les services fournis à la communauté, il devient indispensable pour elles de faire part de leur impact et effet sur la société par le biais d'évaluation de la performance (Gardin & al., dans Defourny & Nyssens, 2017).

L'évaluation de la performance change parallèlement à l'évolution des politiques publiques et on a vu apparaître la notion d'utilité sociale (Ibid., 2017). Le terme d'utilité sociale apparaît pour la première fois en 1973 dans la législation française. À partir de ce moment, les associations sont tenues de prouver leur utilité sociale, c'est-à-dire prouver que les services offerts à la société ne se trouvent pas sur le marché ou bien à un coût inférieur à ce dernier afin de bénéficier d'exonération fiscale. Par la suite, dans le courant des années 1980, le terme d'utilité sociale s'ancre dans les politiques actives du travail qui sont mises en œuvre par les acteurs de l'économie sociale (Ibid., 2017). Au fil du temps, le concept est repris dans un contexte européen et adopte la notion d'impact social. Ces deux notions (utilité et impact social) deviennent le bon résultat de l'économie sociale, l'équivalent d'une externalité positive¹⁶ en termes purement économiques. Les économistes tentent d'évaluer ces externalités à l'aide de nombreuses méthodes dont les plus récentes estiment que la mesure de l'efficacité se fait par la recherche de causalité entre l'activité et les résultats, toutes choses étant égales par ailleurs (Ibid., 2017).

Selon les auteurs, l'utilité sociale serait le fruit d'une convention sociopolitique entre les acteurs sociaux et politiques débattant de la cohérence des projets d'économie sociale. La régulation des relations entre ces deux types d'acteurs reflète un changement dans les modalités de l'action publique. Trois raisons peuvent expliquer la transformation de l'évaluation des politiques publiques (Jany-Catrice & al., 2014) : la première spécifie que l'État se délégitime progressivement par le fait que les dépenses publiques, la fiscalité et les services publics soient de plus en plus contestés. La deuxième raison est relative à l'institutionnalisation de l'évaluation du fait que les sciences du politique (gestion, sciences politiques et économie) deviennent de plus en plus autonomes et techniques. La dernière raison est la standardisation des pratiques évaluatives due au marché croissant des évaluateurs (cabinets de conseil, universitaires, etc.). Ces évaluateurs fournissent des évaluations « en toute indépendance » au lieu de favoriser le processus de prise de décision et le dialogue entre parties prenantes.

¹⁶ « Une externalité est positive lorsqu'en plus des produits et services rendus, les activités ont des impacts positifs pour d'autres agents que les bénéficiaires ou pour l'ensemble de la collectivité. Ces externalités peuvent par exemple œuvrer à l'amélioration de la cohésion sociale, à la réduction des inégalités etc. »

1.2 la performance en termes d'impact social

Dans une entreprise classique, la notion de performance est généralement relative au degré de rentabilité de l'activité et de la capacité à rémunérer les apporteurs de capital (connotation financière). Dans le cas d'une entreprise sociale, la performance prend un sens différent dû à la nature de son activité (Mertens & Marée, 2012). Comme nous l'avons analysé précédemment ces entreprises poursuivent une mission sociale et une dynamique entrepreneuriale dont l'impact est social (Defourny & Nyssens, 2017). Selon Périlleux et Nyssens (2016), la performance sociale d'une entreprise peut être définie comme « sa capacité à mettre en pratique sa mission sociale ». La notion d'impact social quant à elle, est la valeur ajoutée sociale de l'entreprise, c'est-à-dire son effet sur les parties prenantes par rapport à ce qui se serait passé sans son intervention.

Depuis quelques années, une série d'outils permettant d'appréhender la performance sociale se mettent en place. On peut se demander à quoi servent ces outils. Tout d'abord, cela permet à la gouvernance interne et aux parties prenantes externes de faire état de la situation de l'entreprise. Ensuite, ces entreprises se retrouvant de plus en plus régulièrement en concurrence avec les entreprises lucratives, il devient nécessaire pour elles de prouver leur contribution afin d'asseoir leur légitimité. Par ailleurs, dans le but de bénéficier des subsides publics, ces entreprises doivent rendre compte des effets. Enfin, cela permet d'attirer des investisseurs sensibles aux plus-values sociétales (Ibid., 2016).

Chapitre 2 - Mesurer l'impact social

Ce bref chapitre fait l'objet d'un résumé du chapitre complet « Mesurer l'impact social » qui se trouve en Annexe A et qui donne de plus amples informations. Le choix de placer ce chapitre en annexe résulte du fait que la question de la mesure d'impact social ne rentre pas dans les objectifs de recherche du présent mémoire, mais y est cependant fortement liée.

L'évaluation de l'impact social trouve ses fondements dans la nécessité de développer des dispositifs utilisant des indicateurs autres que seulement celui de la production « classique ». L'évaluation se focalise sur les effets nets portés par les activités de l'entreprise sociale sur les bénéficiaires directs et indirects (la collectivité). Afin d'aborder la question de l'évaluation, il est nécessaire d'avoir une vision large de la production d'une ES (Périlleux & Nyssens, 2016).

La chaîne de production peut être vue comme suit : la mission, les ressources, les activités, les résultats, l'impact (cf. Figure 2).

Figure 2 Chaîne de production



L'impact social se mesure globalement selon trois étapes (Périlleux & Nyssens, 2016 ; Jany-Catrice, 2014 ; Dejemeppe & Van der Linden, 2009) :

1. l'identification et la sélection des facteurs et leurs effets potentiels
2. La définition des indicateurs adéquats à partir des facteurs, permettant de mesurer les effets sélectionnés
3. le choix de la méthodologie permettant de réduire les problèmes d'attribution¹⁷ et de vérifier la causalité

La troisième étape cherche à savoir ce qu'il serait survenu aux bénéficiaires sans le programme. Pour ce faire, quatre types de méthodologies sont différenciés¹⁸ :

- La méthode de la reconstitution subjective
- La méthode avant-après
- La méthode du groupe contrôle
- La méthode de l'approche expérimentale aléatoire

il est important de souligner que, quelle que soit la méthodologie utilisée, il est difficile de capter tous les effets engendrés par l'activité de l'entreprise (Périlleux & Nyssens, 2016).

¹⁷ Les principaux problèmes d'attribution rencontrés sont : le biais de simultanéité d'évènement, le biais de sélection et le biais de durée des effets (plus d'informations dans le chapitre complet en Annexe A).

¹⁸ Plus d'informations dans le chapitre complet en Annexes A.

Stievernart & Pache (2014) appellent à dépasser la complexité de l'appréhension des effets sociaux d'une action et à accepter l'incertitude et l'approximation.

Une fois la méthode choisie et les résultats obtenus, les mesures d'impact peuvent servir pour mesurer la performance des entreprises sociales.

Notons que le but de l'étude de performance des entreprises sociales d'insertion ne se résume pas à seulement se focaliser sur la dimension socioprofessionnelle de retour à l'emploi, mais bien de prendre en compte les effets de l'insertion sous une approche multidimensionnelle et d'y intégrer les dimensions psychosociales telles que l'émancipation personnelle, le bien-être des personnes, etc. (Entreprises sociales d'insertion [...] : Enjeux et défis actuels, 2017).

Chapitre 3 - Le problème de l'insertion par l'activité : quels facteurs, quels effets ?

Dans le cadre de ce troisième chapitre, nous allons mettre en avant, par le biais d'études déjà réalisées, les facteurs qui influencent l'insertion des personnes fragilisées par l'activité économique. Par ailleurs, nous mettrons également en avant les effets induits par ces facteurs.

La recherche de ces facteurs nous intéresse particulièrement puisqu'ils permettront de vérifier l'adéquation avec ceux que nous allons mettre en évidence dans la section suivante. En bref, cette dernière fera l'objet d'une petite évaluation du dispositif de la mise en activité des résidents de la maison d'accueil des Petits Riens et dont le but est d'analyser les facteurs influençant une « mise en activité » évaluée comme positive et d'analyser les effets de la mise en activité sur le type de sortie du résident.

Cette étape d'identification et de sélection des facteurs ainsi que leurs effets potentiels correspond à la première étape d'une éventuelle mesure d'impact social que nous avons décrite précédemment.

Les études trouvées sont essentiellement relatives à la réinsertion socio-professionnelle de la mise en activité des chômeurs de longue durée et fragilisés : Fecher-Bourgeois, Grosjean & Sak 2002 ; Lefèvre, 2001 ; Adam & al., 2017 ;; Cousin & al. 2016 ; Desmette & al., 2001. Nous avons porté notre attention au fait de faire ressortir les facteurs et les effets à travers une

approche multidimensionnelle, c'est-à-dire de mettre en exergue les dimensions psycho-sociales en plus de celles socio-professionnelles.

3.1 Les facteurs

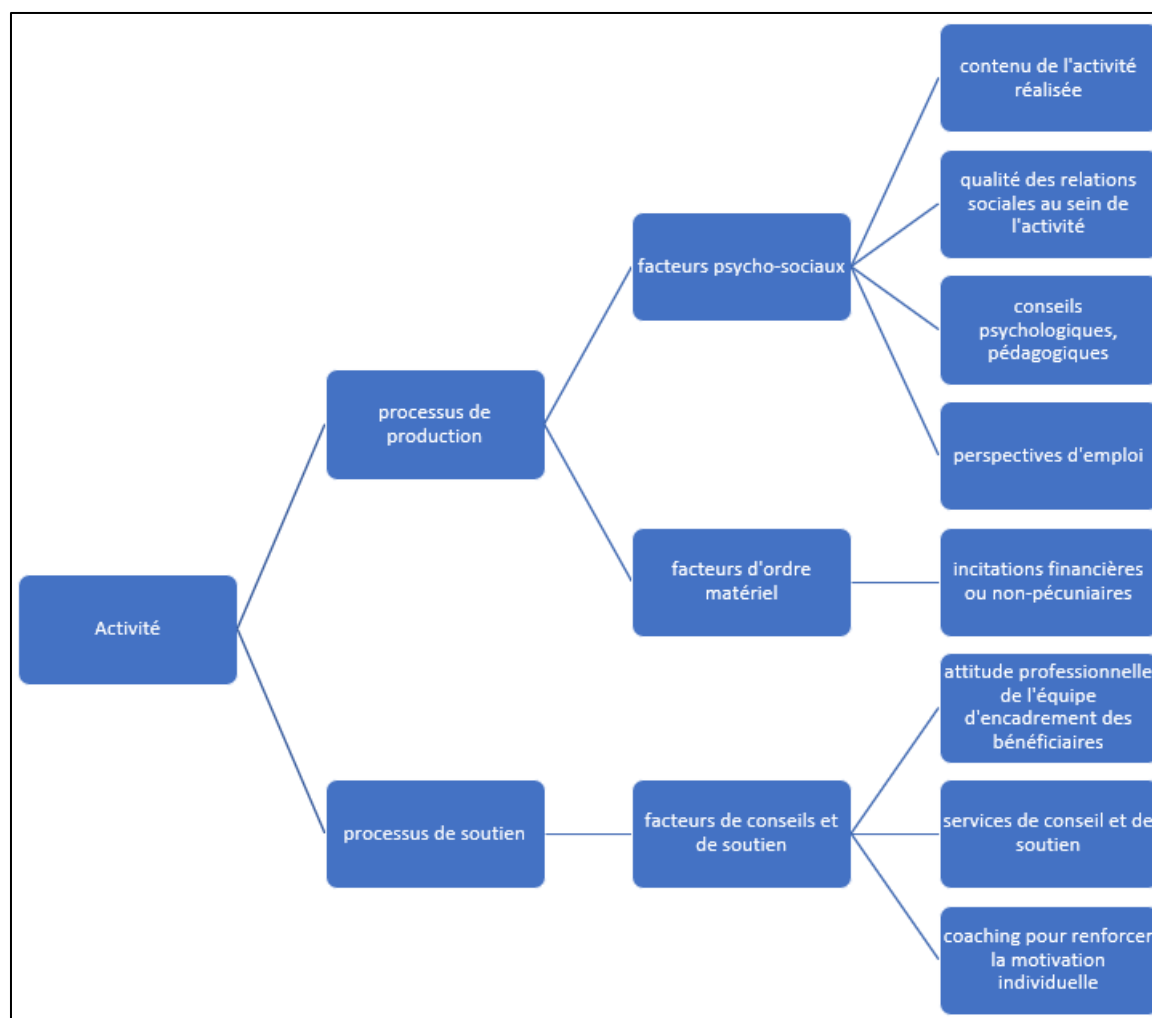
Les facteurs justifiant le succès des programmes de réinsertion par l'activité sont multiples et peuvent être regroupés en deux dimensions de facteurs. La première dimension est relative à l'activité exercée au sein de l'entreprise sociale d'insertion. La seconde recouvre les caractéristiques socio-démographiques.

On distingue au sein de la première dimension (cf. Figure 3), les facteurs appartenant aux processus de production (c'est-à-dire l'activité offerte aux bénéficiaires) et ceux appartenant aux processus de soutien dans l'activité.

Parmi les facteurs de processus de production, on différencie d'une part les facteurs d'ordre psycho-social tels que le contenu de l'activité réalisée, la qualité des relations sociales au sein de celle-ci, les conseils psychologiques, pédagogiques et thérapeutiques offerts ainsi que les perspectives d'emploi. D'autre part, les facteurs d'ordre matériel sont également importants : l'octroi aux bénéficiaires des incitations financières ou non-pécuniaires en échange de leur implication (Adam et al., 2017).

Une deuxième série de facteurs appartient aux processus de soutien dans l'activité. Il s'agit de services ou d'éléments que l'entreprise sociale d'insertion offre en plus de l'activité productive dans le but de favoriser l'inclusion sociale et l'intégration professionnelle. Il peut s'agir de l'attitude professionnelle de l'équipe d'encadrement des bénéficiaires, des services de conseils et de soutien mis en place ou encore du coaching permettant de renforcer la motivation individuelle (Cousin et al., 2016 ; Adam et al., 2017).

Figure 3 Première dimension de facteurs favorisant l'insertion par l'activité



La deuxième dimension (cf. Figure 4) est relative aux facteurs contextuels de « fond ». La situation de départ personnelle des bénéficiaires doit être analysée et bien comprise afin d'évaluer le potentiel de l'emploi ou dans notre cas le potentiel d'une « bonne sortie »¹⁹ et de définir les mesures de soutien les plus appropriées. Deux aspects principaux apparaissent comme des facteurs clés permettant de promouvoir ou entraver l'adaptation dans un programme d'insertion sociale et l'entrée sur le marché du travail : d'une part, une série d'attributs objectifs couvrant principalement les caractéristiques socio-démographiques et d'autre part, la motivation personnelle des individus en réinsertion.

Les facteurs relatifs aux caractéristiques socio-démographiques sont principalement :

- *L'âge* : d'une part des études montrent que l'âge est un facteur discriminant dans l'emploi. Les individus âgés de plus de 50 ans sont les plus écartés du marché de

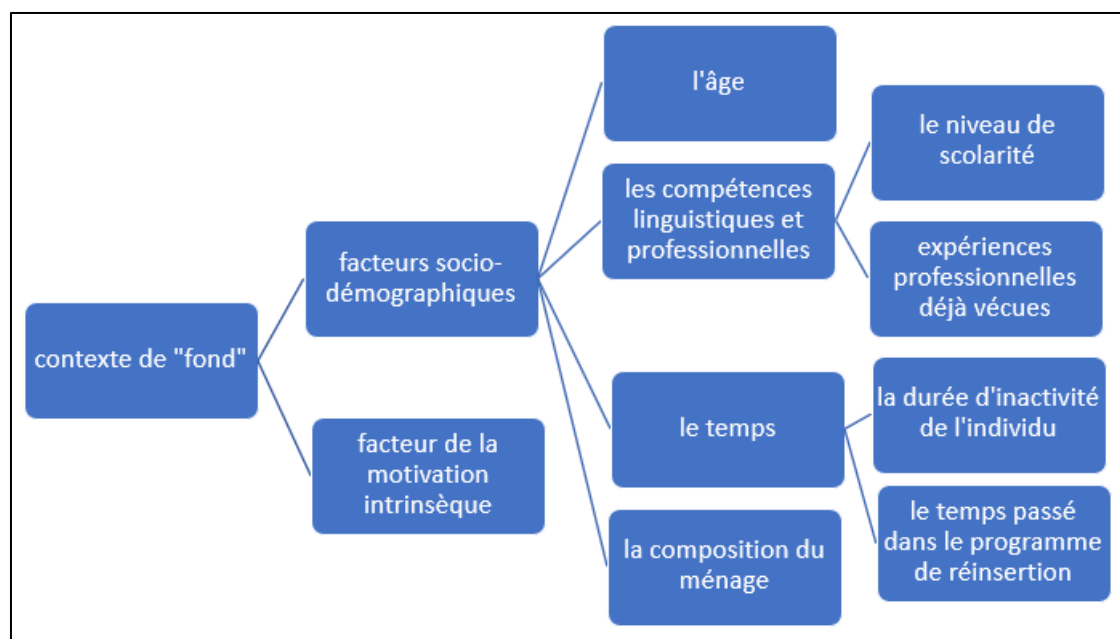
¹⁹ On considère une « bonne sortie » lorsque le départ du résident se fait de manière volontaire et préparé avec la MA.

l'emploi (Anglaret, 2002 ; Guillemard, 2007). D'autre part, les adultes en insertion seraient plus responsables que les jeunes du fait qu'ils sont réalistes de leur situation (Cousin & al., 2016).

- *Les compétences linguistiques et professionnelles* : elles sont directement liées au niveau de scolarité et aux expériences précédentes déjà vécues. La formation initiale des individus semble jouer un rôle important au niveau de l'insertion professionnelle. Ceux qui ont un niveau de formation initiale élevée font un meilleur parcours d'insertion (Desmette & al., 2001 ; Adam et al., 2017).
- *Le temps*: au plus le programme d'insertion est long, au plus il permet à l'individu de s'adapter dans l'activité et de se familiariser avec l'entourage (Cousin & al., 2016). D'autres études soulignent l'importance de la durée d'un programme d'insertion comme facteur favorable à une sortie positive (Carpentier, 2006 ; Martineau et al., 2009). Par ailleurs, Adam & al. (2017) ainsi que Desmette & al. (2001) considèrent que la durée d'inactivité d'un individu représente une barrière à son employabilité dans le cadre d'un programme d'insertion professionnelle. Bien que le temps ne fasse pas à proprement parler partie des caractéristiques socio-démographiques, nous l'avons cependant intégré comme tel car il y était bien souvent associé dans les différentes études.
- *La composition du ménage*: selon Desmette & al. (2001), ce déterminant agit sur le sentiment d'efficacité personnelle et sur l'insertion de l'individu. Les individus vivant en famille, quelle que soit la composition de celles-ci, ont davantage tendance à réaliser un meilleur parcours d'insertion.

La motivation des bénéficiaires à travailler dans une entreprise sociale d'insertion est également un facteur influent. D'après Adam et al. (2017), il semble important que les bénéficiaires commencent à travailler dans une entreprise sociale d'insertion avec une motivation intrinsèque ou qu'ils bénéficient d'un soutien spécifique pendant le programme.

Figure 4 Deuxième dimension de facteurs favorisant l'insertion par l'activité



3.2 Les effets

Après avoir regardé les facteurs favorisant une sortie réussie d'un programme d'insertion, nous regardons les effets qui justifient le succès d'un tel programme. De nouveau à travers une revue de la littérature, une série de types d'effets touchant à l'expérience des situations et événements vécus par les individus tout au long de leur parcours de vie sont mis en évidence.

Un premier type d'effets engendrés par une remise en activité des individus s'observe au niveau de l'intégration sociale notamment au sein de la cellule familiale, des relations humaines au sein de l'activité et au niveau du comportement civil (Cousin & al., 2016)

Un second type d'effets s'observe au niveau de la qualité de vie des individus ayant participé à un programme de réinsertion. Ces impacts agissent sur la façon de vivre des individus quant à leurs habitudes et leur possibilité de logement. Les effets provoquent aussi généralement des changements au niveau de la santé physique et mentale (Lefèvre, 2001).

Une troisième catégorie d'effets est relative au bien-être. Selon Fecher-Bourgeois, Grosjean & Sak (2002), le passage d'un individu dans un organisme d'insertion entraîne un impact généralement positif sur son bien-être, la mesure du bien-être restant subjective.

Le quatrième type d'effets, qui est intimement lié au troisième, agit sur les éléments psychosociaux. Ces effets s'opèrent sur le sentiment d'efficacité personnelle et de confiance en soi.

Des chercheurs ont montré que le fait de contribuer avec succès à une activité productive augmente la confiance en soi et l'auto-efficacité, ce qui peut avantager l'intégration au travail indirectement (Lefèvre, 2001 ; Adam et al., 2017, Desmette & al., 2001). Les effets s'opèrent également au niveau de la reconnaissance sociale, de la responsabilité et de l'estime de soi puisque faire un travail utile pour d'autres utilisateurs exacerbe ces composantes (Adam et al., 2017 ; Fecher-Bourgeois, Grosjean & Sak 2002). Aussi, l'activité exercée dans une entreprise sociale d'insertion offre une structure, ce qui permet de cadrer et rythmer la vie des plus fragilisés.

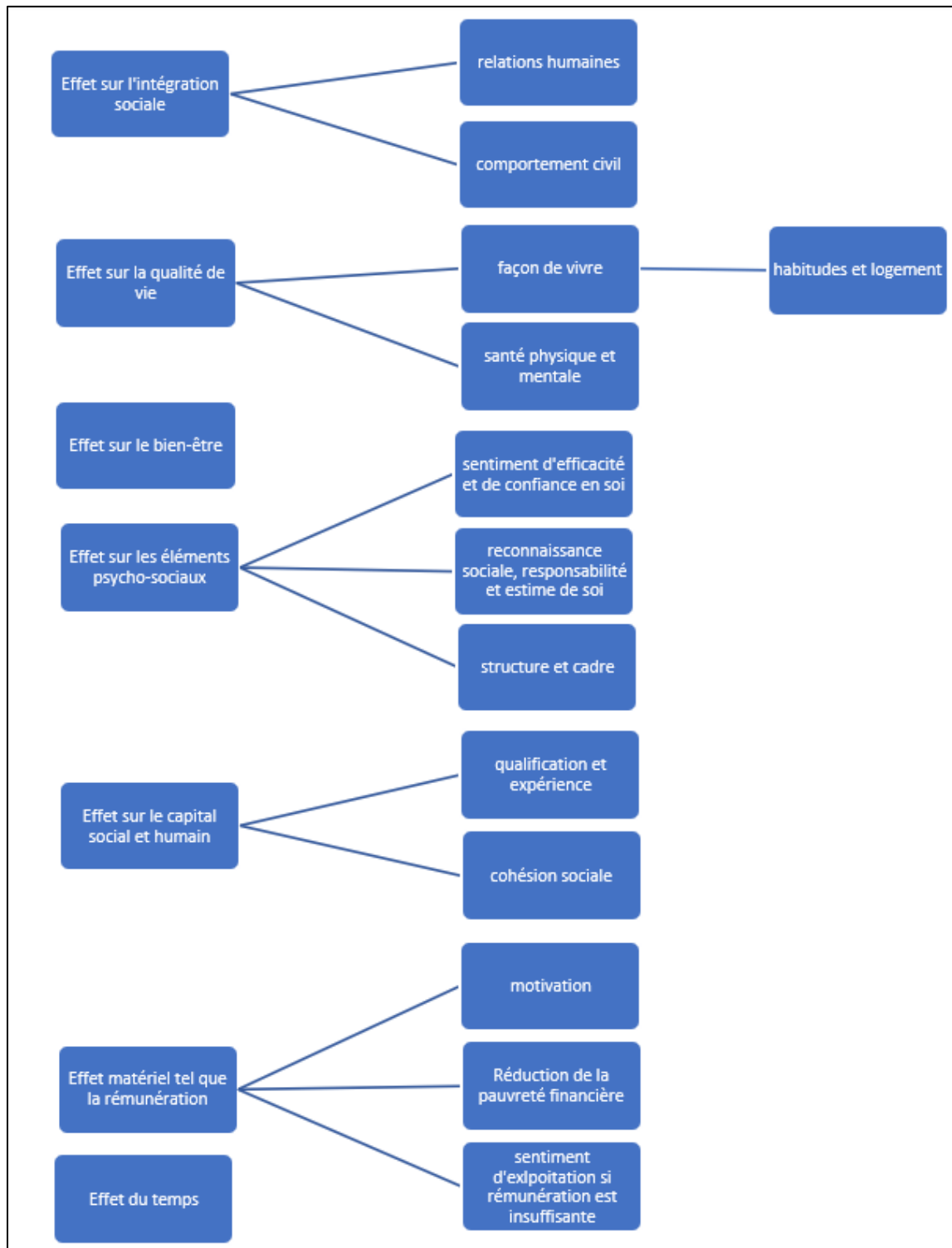
Un autre type d'effets est relatif à l'impact général sur le capital social et sur le capital humain. Si une remise en activité permet d'améliorer la qualification et l'expérience accumulée d'un individu, cela aura à la fois des effets positifs sur les individus au niveau des compétences personnelles qu'ils ont développées mais également des effets indirects, considérés comme des externalités positives, au niveau de la cohésion sociale sur le reste de la société (Fecher-Bourgeois, Grosjean & Sak 2002).

Par ailleurs, les effets matériels du travail ne sont pas négligeables (Adam et al., 2017). Le revenu gagné pour le travail accompli a une influence directe sur la pauvreté (financière), mais aussi un effet indirect sur l'intégration au travail. En fait, le salaire ou d'autres formes de compensation versées par une entreprise sociale d'insertion ou par l'assistance sociale peuvent renforcer l'incitation financière et la motivation pour réintégrer le marché du travail. D'autre part, une rémunération insuffisante peut induire un sentiment d'exploitation chez certains participants, réduisant les effets bénéfiques sur le bien-être psychologique. Fryer (1986), souligne la nécessité d'avantages manifestes et matériels de travailler.

Nous pouvons terminer la série d'effets en mentionnant l'impact du temps sur les individus. Lemaître (2003) met en évidence un effet négatif du temps sur la probabilité de trouver un emploi après une mesure d'activation. Le temps d'inactivité d'un individu accentue le découragement, la perte d'habitude de travail et la dépréciation du capital humain ou du capital spécifique à un emploi (Cockx & Ridder, 2001). Desmette, Jaminon & Herman (2001) observent une relation entre la durée d'inactivité des bénéficiaires d'un programme d'insertion et leur trajectoire en termes d'insertion sociale. Cockx et Ridder (2001) stipulent que le temps peut biaiser le résultat pour deux raisons. Tout d'abord, la durée de la période d'un emploi au sein d'une entreprise sociale d'insertion peut varier selon les bénéficiaires.

Ensuite, la durée de l'aide sociale d'un emploi dans une entreprise sociale d'insertion est plus longue que celle d'un emploi hors entreprise sociale d'insertion.

Figure 5 Effets de l'insertion par l'activité sur l'individu



3.3 Critiques

Ces études relatives aux dispositifs d'insertion font ressortir des éléments de dimensions psychosociales en général rarement abordées. Cependant, leur objectif final reste attaché à une finalité précise de retour à l'emploi sur le marché du travail. En effet, aucune d'entre elles ne s'est réellement focalisée sur la remise en activité en tant que telle des personnes fragilisées, peu qualifiées et porteuses potentiellement d'un handicap social, et dont l'objectif des dispositifs d'insertion par l'activité n'est pas forcément de les faire (ré)intégrer le marché de l'emploi classique, mais bien de les réinsérer socialement dans la société. Fecher-Bourgeois, Grosjean & Sak, (2002) mentionnent cependant dans leur travail, l'importance de reconnaître l'utilité sociale des activités de ceux qui n'accèdent pas à l'emploi en fin de compte. La population étudiée de notre étude de cas correspond aux résidents de la Maison d'accueil des Petits Riens qui réalisent dans le cadre de leur séjour une activité de réinsertion n'étant pas considérée comme une formation ni comme un emploi rémunéré. Retrouver le marché de l'emploi conventionnel n'est pas la priorité en définitive de la remise en activité de ces individus. Le manque d'étude concernant cette catégorie d'individus fortement fragilisés signale la quasi-absence de services et de cadres juridiques spécifiques relatifs à l'activation pour cette « population » dont seule la réinsertion sociale (par l'activité) devrait être au cœur de l'objectif.

Nous verrons à travers l'évaluation du dispositif de la mise en activité des Petits Riens réalisée à la section suivante que les facteurs potentiels mis en évidence sont ceux relatifs aux caractéristiques sociodémographiques, seules données dont nous disposons. Il s'agira de vérifier si ceux recensés dans les études font sens avec les résultats que nous obtiendrons. Les autres facteurs listés concernent des données que nous ne possédons pas et pour lesquelles nous ne pouvons vérifier les liens potentiels sur la remise en activité. Cela pourrait faire l'objet d'études ultérieures.

Conclusion intermédiaire

La seconde partie porte sur la mesure de la performance sociale. Dans un premier chapitre, nous expliquons le contexte d'évaluation des politiques publiques et la pression exercée sur les acteurs partenaires pour qu'ils évaluent leur performance sociale. Dans le deuxième chapitre, on voit apparaître la notion d'impact social relative aux effets portés par les activités

de l'entreprise sociale sur les bénéficiaires directs et indirects, et on s'intéresse à son évaluation. Ce type d'évaluation a recours à une méthodologie spécifique qui peut être séparée en trois étapes : l'identification et la sélection des facteurs et leurs effets, la définition des indicateurs adéquats, le choix de la méthodologie. Le dernier chapitre recense dans la littérature les facteurs qui ont une influence sur l'insertion par l'activité économique. La recherche de ces facteurs nous permettra de vérifier l'adéquation avec ceux que nous mettons en évidence dans notre analyse à la section suivante. À travers ces études, nous avons regroupé les facteurs en deux dimensions : la première est relative à l'activité exercée au sein d'une entreprise sociale d'insertion et la deuxième recouvre les caractéristiques socio-démographiques. Nous avons également fait état des nombreux effets de l'insertion par l'activité sur l'individu. Pour finir, nous remarquons que les études analysées restent bien souvent attachées à une finalité précise de retour à l'emploi sur le marché du travail conventionnel. Aucune ne s'est penchée sur l'activité en tant que telle comme une occupation et resocialisation.

Section III Étude de cas : évaluation du dispositif de la « mise en activité » des résidents au sein des Petits Riens

Cette troisième section, consacrée à l'entreprise d'insertion sociale des Petits Riens, a pour but de déterminer les facteurs socio-démographiques qui influencent le fait que la remise en activité d'un résident se passe bien et l'effet de l'activité sur le type de sortie²⁰ du résident.

La section présente pour commencer le fonctionnement de l'organisation à travers l'activité économique, la mission sociale et les bénéficiaires du programme d'insertion.

Ensuite, les données et les traitements statistiques sont présentés. Nous pouvons d'ores et déjà signaler que la collecte des données relatives aux caractéristiques sociodémographiques des résidents et à l'activité qu'ils ont réalisée ne fait pas partie du travail. L'accès aux données s'est fait par Les Petits Riens et AMA. L'échantillon de notre étude est composé de résidents de la Maison d'accueil des PR ayant participé à une activité, reçu une évaluation de l'activité réalisée et dont on dispose des caractéristiques sociodémographiques, ainsi que des données liées à l'activité sur la période allant de 2013 à 2019.

Notre démarche statistique se déroule en plusieurs étapes. Tout d'abord, nous prenons le temps de détailler la méthodologie abordée : explication des bases de données reçues à l'état brut et des modifications apportées, explication du choix des variables pour l'analyse de régression (STATA) et du choix des modèles de régression. Ensuite, la démarche vise à décrire les données des bases de données. Cela permet d'établir une comparaison entre notre échantillon de résidents et le reste des résidents n'ayant pas reçu d'évaluation, mais également de mettre en évidence les informations intéressantes concernant les données des résidents évalués. Enfin, la démarche détaille les résultats obtenus suite aux régressions. On regarde alors dans quelle mesure l'évaluation de l'activité est expliquée par les données sociodémographiques et l'effet de l'activité sur le type de sortie. Les résultats sont discutés,

²⁰ Pour rappel, le terme « type de sortie » correspond à la manière dont le séjour d'un résident en Maison d'accueil (MA) s'est clôturé. Il peut prendre cinq valeurs : Le résident décède, le résident interrompt son séjour du fait d'une institution extérieure, le résident se fait renvoyer, le résident décide unilatéralement de partir (le départ n'est pas préparé avec la MA mais il est volontaire) et enfin, le départ du résident est volontaire et préparé avec la MA. Dans notre cas, nous considérerons le type de sortie soit comme volontaire et préparé soit comme n'étant pas le cas.

critiqués et quelques pistes de recherche qui se dessinent suite à la présente étude sont proposées.

Chapitre 1 - Les Petits Riens

Le choix de l'entreprise d'économie sociale s'est tourné vers l'entreprise sociale d'insertion Les Petits Riens, qui porte le statut juridique d'ASBL²¹. Ce chapitre met en avant la double mission sociale de l'entreprise accomplie dans un processus économique. À travers cette double mission on découvre les actions sociales menées par LPR et le profil des bénéficiaires du programme d'insertion. On détaille par la suite l'accueil de résidents dans la MA et leur mise en activité. Enfin, nous voyons comment LPR se définissent comme entreprise sociale à travers l'approche EMES et à quel niveau ils se situent parmi les différentes entreprises d'insertion sociale.

1.1 Historique

C'est dans les années 1930 que l'abbé Froidure, initiateur des PR, décide de créer des plaines de jeux pour enfants défavorisés et de récolter des vêtements ainsi que des meubles pour les familles populaires. En 1937 il propose un « habitat solidaire » aux hommes sans ressources au sein duquel ils partagent le gîte et le couvert. Le but est de les occuper par le biais de la récolte, le tri et la revente d'objets de seconde main²².

Aujourd'hui, LPR se situent toujours dans la lignée initiale lancée par l'abbé Froidure en s'adaptant aux nouveaux défis économiques et sociaux imposés par la société actuelle. L'activité d'insertion est devenue beaucoup plus large. L'ASBL accueille et réinsère socialement et professionnellement un public assez varié, fragilisé et exclu de la société. La mission d'insertion se concrétise à travers les cinq ASBL composées au sein de la structure des PR.

1.2 Activité économique au sein de la mission sociale

Chez LPR, « l'économie est au service de l'homme » et la mission sociale de l'entreprise est double. Nous verrons tout de suite que l'activité économique qui est constituée de la collecte,

²¹ « une association sans but lucratif est un groupement de personnes physiques ou morales qui poursuivent un but désintéressé. L'ASBL se compose d'au moins trois personnes. Les membres d'une ASBL ne peuvent percevoir aucun avantage matériel de la part de celle-ci. »

²² En ligne sur www.petitsriens.be/historique/, consulté le 25 avril 2019

du tri ainsi que de la vente d'articles de seconde main permet d'une part de financer une bonne partie des actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale menées par l'ASBL et d'autre part d'avoir elle-même une fonction sociale.

Notons également que l'activité économique permet le recyclage des dons d'objets et de vêtements de seconde main, ce qui attribue à l'entreprise en plus de sa mission sociale, une mission environnementale bien qu'elle ne soit pas la mission principale du projet.

Tout d'abord, les actions sociales qui sont financées par l'entreprise sont :

- La Maison d'accueil pour sans-abri : elle héberge des hommes âgés de 20 à 60 ans qui sont sans logement, se trouvent en difficulté matérielle et morale et qui désirent se réinsérer dans la société et retrouver une autonomie. Nous y reviendrons plus en profondeur²³.
- @Home18-24 : Maison d'accueil destinée à accueillir un public plus jeune (15 jeunes hommes de 18 à 24 ans), dont le suivi s'axe davantage sur l'éducation et la formation afin de les réinsérer socialement et professionnellement²⁴.
- Un toit à soi (UTAS) : il s'agit d'un suivi en logement après un passage en maison d'accueil proposé aux anciens résidents afin de « concevoir, réaliser et faire durer leur projet d'installation en logement »²⁵.
- Syner'santé : représente une cellule mobile offrant un suivi ambulatoire aux hommes à partir de 18 ans hébergés ou ayant été hébergé et souffrant d'assuétudes. Le suivi propose un soutien et un accompagnement médico-psychosocial²⁶.
- Centre d'Accueil Social Abbé Froidure (CASAF) : apporte aux personnes en difficulté une écoute et un accompagnement psychosocial. Le centre propose des services de médiation de dettes, d'aide juridique et matérielle, d'animation pour adultes et d'aide alimentaire²⁷.

La multitude d'actions sociales financées et menées montre que LPR abordent une approche globale dans leur lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

²³ En ligne sur www.petitsriens.be/maison-daccueil-pour-sans-abri/, consulté le 25 avril 2019

²⁴ En ligne sur www.petitsriens.be/home18-24/, consulté le 25 avril 2019

²⁵ En ligne sur www.petitsriens.be/un-toit-a-soi/, consulté le 25 avril 2019

²⁶ En ligne sur www.petitsriens.be/synersante/, consulté le 25 avril 2019

²⁷ En ligne sur www.petitsriens.be/centre-daccueil-social-abbe-froidure/, consulté le 25 avril 2019

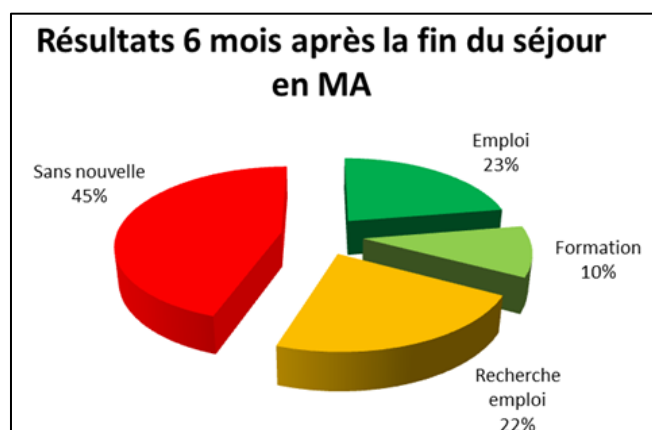
Ensuite, en plus de financer les nombreuses actions sociales, l'activité économique des PR a elle-même une fonction de réinsertion sociale et professionnelle. Comme nous l'avons étudié au cours de la première section de ce mémoire, les politiques d'activation des personnes fragilisées sont mises en place en collaboration avec les entreprises sociales d'insertion. LPR en représentent un exemple concret puisque dans le cadre de leur propre activité économique (récolte, tri et vente d'objets de seconde main), ils proposent un emploi aux personnes marginalisées. L'emploi vu comme une remise en activité permet de créer une situation tremplin vers le retour sur le marché du travail classique. Au sein de l'entreprise, le Pôle Insertion aide quotidiennement près de 500 personnes dans leurs démarches sociales, administratives et professionnelles, tout en veillant à les aider à nouer des relations sociales, à les faire gagner en autonomie et à leur redonner confiance (Rapport d'activité du Pôle Insertion, 2018). Précisément, le Pôle :

- s'occupe de la *réinsertion socioprofessionnelle*, c'est-à-dire d'organiser la mise en activité et la mise au travail d'un public majoritairement fragilisé,
- propose aux bénéficiaires de la réinsertion d'être suivis par l'*Espace Formation Emploi (EFE)*, un service qui aide les chercheurs d'emploi à établir un bilan socioprofessionnel, à déterminer leur projet professionnel et à concrétiser des stratégies de recherche active d'emploi ou de formation,
- dirige certains bénéficiaires vers le *Centre de formation « Horizon »*, un Atelier de Formation par le Travail (AFT) créé en partenariat avec la Cocof, le Fond Social Européen, Actiris et Bruxelles Formation pour offrir la possibilité d'acquérir une qualification professionnelle de technicien(ne) en « gros électroménager » et en électromécanique.

L'entreprise des PR considère que les bénéficiaires doivent être acteurs de leur vie quant à leur implication dans l'activité et que cette dernière doit se faire sur base volontaire. Par ailleurs, l'entreprise est persuadée qu'au-delà des enjeux lucratifs dans le chef du public visé, la remise en activité est bénéfique d'un point de vue psychologique et social. En outre, bien que l'objectif ultime de la mission soit la réintégration des bénéficiaires sur le marché du travail classique, LPR ne s'en font cependant pas une idée fixe (Ibid., 2018). Comme on peut le constater à la figure suivante (Fig. 5), LPR établissent les résultats de l'insertion professionnelle relatifs à la situation des résidents six mois après leur départ de la MA. En

2017, il se trouve que 33% d'entre eux étaient en emploi ou formation, 22% en recherche d'emploi et 45% sans nouvelle. On constate donc qu'une faible part est effectivement réinsérée sur le marché du travail et par conséquent qualifier l'insertion des résidents comme « professionnelle » n'est pas forcément le terme adéquat. Nous n'avons malheureusement pas plus de données concernant le post-hébergement. Il s'agit de données difficiles à obtenir.

Figure 6 Résultats de la réinsertion professionnelle six mois après la fin du séjour des résidents en MA, rapport d'activité du Pôle d'Insertion des Petits Riens (2017)



1.3 L'équipe des PR et les bénéficiaires du programme de réinsertion

Chez Les Petits Riens, on peut distinguer les personnes travaillant au sein de l'entreprise par le biais des services de (ré)insertion socioprofessionnelle de celles qui y travaillent de manière volontaire ou non mais pas dans le cadre du programme d'insertion socioprofessionnelle.

Les bénéficiaires du programme de (ré)insertion socioprofessionnelle se regroupent en 3 catégories :

- les résidents de la Maison d'accueil des Petits Riens et ceux de @Home18-24. L'objectif de la MA est de diriger les résidents vers une activité occupationnelle de (re)socialisation. On peut y distinguer ceux qui réalisent un emploi hors de la structure des PR, ceux qui sont en formation externe ou au centre de Formation « Horizon » et ceux qui réalisent une activité bénévole en dehors de la structure ou au sein de la structure des PR.
- les personnes sous contrat article 60²⁸. Il s'agit de personnes fragilisées et éloignées du marché du travail classique n'ayant plus droit aux allocations de chômage. Le CPAS

²⁸ La loi organique des Centres Publics d'Action Sociale du 8 juillet 1976, en son article 60, permet au CPAS d'assumer le rôle d'employeur et de mettre au travail, sous contrat « article 60 », ses bénéficiaires du revenu d'intégration sociale.

devient leur employeur et leur donne droit au revenu d'intégration sociale en échange de leur remise au travail sur le marché de l'emploi secondaire, tel que les activités d'emplois proposées par LPR. L'objectif est double : le premier est de permettre aux bénéficiaires de récupérer leur droit aux allocations de chômage, après avoir justifié une période de remise en activité suffisamment longue (entre 12 et 24 mois). Le deuxième objectif est de réinsérer ces personnes sur le marché du travail conventionnel sur le long terme grâce à l'expérience professionnelle acquise durant la période de transit. Les contrats Article 60 représentent le dispositif le plus important en termes de nombre de travailleurs auxquels LPR ont recours.

- les **individus bénéficiant des nouveaux contrats d'insertion**. Il s'agit d'alternatives à la mesure article 60, mises en place à partir de 2014. On peut nommer les « Stages FIRST » dédiés aux jeunes chercheurs d'emploi peu qualifiés et de moins de 30 ans, le « contrat d'adaptation professionnelle » qui est un contrat de formation à temps plein destiné aux personnes légèrement handicapées, la « formation en alternance » qui permet aux écoles de formations en alternance (IFAPME, etc.) d'envoyer leurs étudiants pour parfaire leurs compétences sur le terrain et enfin « l'ACS Insertion » dont le but est d'offrir une première expérience professionnelle d'une année à des jeunes demandeurs d'emploi, de moins de 25 ans, vivant à Bruxelles et ayant prouvé leurs efforts de recherche d'emploi auprès d'Actiris.

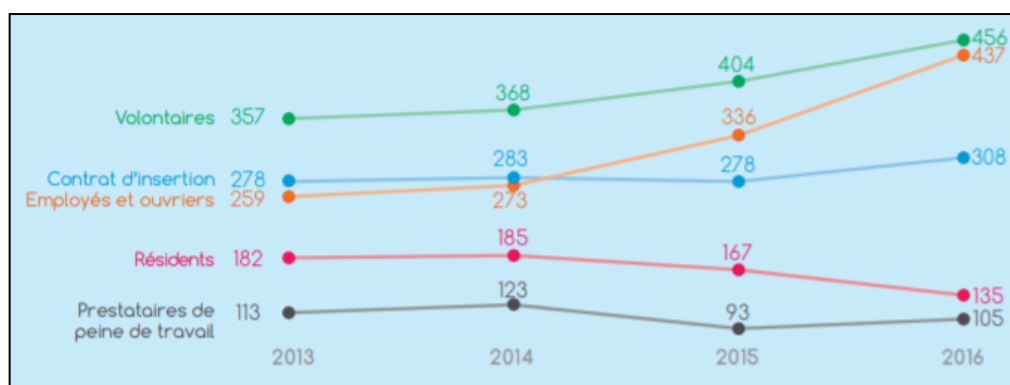
Les personnes qui travaillent au sein de l'entreprise de manière volontaire ou non mais pas dans le cadre du programme d'insertion socio-professionnelle sont :

- soit des personnes volontaires désirant s'engager de manière ponctuelle et régulière au sein de la structure des PR. Les volontaires sont issus principalement de 3 statuts : ceux qui sont en incapacité de travail, les pensionnés et les personnes percevant les allocations de chômage. Une 4^e catégorie est appelée « sans revenu » et regroupe des demandeurs d'asile, des personnes momentanément sans allocations (suite à un incident avec le CPAS), des personnes qui ne travaillent pas et dont le conjoint peut subvenir aux besoins de toute la famille, etc. Enfin on compte un très petit pourcentage de volontaires qui suivent des études, qui ont une activité professionnelle ou qui bénéficient du revenu d'intégration sociale du CPAS.

- soit des prestataires de peines de travail autonome qui depuis 2002²⁹ prestent des heures de travail d'intérêt public. Le travail presté se fait au sein des différents services de l'entreprise et représente une alternative à la peine et/ou à l'amende et donne l'occasion de réparer symboliquement, en réalisant une prestation non rémunérée au profit de la société, le préjudice causé. La peine concerne les individus sanctionnés d'une peine d'emprisonnement allant de un à 7 jours pour les contraventions et de 8 jours à 5 ans pour les délits.

Enfin, brièvement, le dernier groupe de personnes qui travaillent au sein de la structure de l'entreprise représente le personnel rémunéré permettant de faire fonctionner les engrenages de l'entreprise et sa mission sociale (gestionnaire des suivis administratifs, responsable de l'espace formation et emploi, conseiller, travailleurs sociaux de la MA, etc.).

Figure 7 L'équipe des Petits Riens, rapport d'activité des Petits Riens (2016)



1.4 La mise en activité des résidents de la MA

Étant donné que notre étude de cas se focalise sur les résidents de la MA, nous fournissons de plus amples informations sur les détails de leur arrivée, leur mise en activité, etc. Les informations proviennent à la fois de la journée d'accueil et de la visite de la MA réalisée au mois d'avril et au cours de laquelle j'ai pu observer et poser des questions relatives à la prise en charge des résidents. D'autres informations proviennent du rapport d'activité du Pôle Insertion de 2018.

- Fonctionnement

²⁹ la loi du 17 avril 2002 instaure la peine de travail autonome en matière correctionnelle et de police.

Les résidents qui arrivent en maison d'accueil sont des personnes fragilisées, éloignées socialement et principalement sans-abri se trouvant en difficulté matérielle et morale. Leur séjour en MA a pour objectif de leur permettre de retrouver une autonomie et de les réinsérer socialement. Durant toute la durée du séjour, un accompagnement médical, psychosocial et administratif est fourni en plus du gîte et du couvert. La MA est en collaboration étroite avec Les Petits Riens, ce qui lui permet d'orienter aisément les résidents vers les différentes actions sociales gérées par LPR (les cellules de logement, d'emploi, juridique).

Tout d'abord, à son arrivée à la MA, la priorité est de remettre en ordre administrativement le résident (domiciliation, carte d'identité, etc.) afin de lui rouvrir le droit aux allocations de chômage ou de lui permettre d'obtenir une allocation du CPAS. Cette allocation est indispensable dans la mesure où le prix de l'hébergement est de 18€/jour (blanchi, logé, nourri). Le reste de l'argent est cogéré par le résident et la MA. Il servira à rembourser d'éventuelles dettes mais également à constituer de l'épargne et de l'argent de poche. La cogestion est une des conditions que le résident doit accepter en arrivant à la MA, l'épargne constituée servira bien souvent au post-hébergement : payer la garantie locative, les frais d'installation.

Ensuite, comme le mentionne le rapport d'activité du Pôle Insertion (2018), la particularité de la Maison d'accueil des PR est de lier l'hébergement à une mise en activité du résident. Tout hébergement est donc conditionné à cette remise en activité. Le service de réinsertion (géré par le Pôle Insertion) privilégie une mise en activité hors de l'entreprise, par le biais d'un emploi dit classique, d'une formation³⁰ ou même du volontariat pourvu que l'activité représente au moins un mi-temps. Les résidents qui n'ont ni formation, travail ou activité bénévole à l'extérieur, se voient attribuer une activité au sein des services des PR et/ou de la MA (trier les vêtements, les objets, s'occuper de l'accueil de la MA, etc.). Ce type d'activité n'est ni assimilable à un stage de formation, ni à un contrat d'emploi. Elle peut être considérée comme « activité plus ou moins protégée, en dehors des normes de rentabilité et de productivité du secteur privé classique avec des rémunérations très faibles ou en nature (hébergement, repas, etc.) » (Rapport d'activité du Pôle Insertion, 2018).

³⁰ Les formations possibles sont assez diversifiées : remise à niveau en français, cours de néerlandais, formations de menuiserie, d'informatique, de rénovation en bâtiment, d'animateur, de gestion hospitalière, de plafonnage mais encore la formation au sein de l'AFT Horizon.

Dès la première semaine de son arrivée, le résident qui n'a pas d'activité extérieure rencontre un « accompagnateur d'insertion » qui lui attribuera, après un entretien, une activité d'économie sociale ou communautaire au sein des PR ou de la MA. En général l'activité est adaptée au profil du résident, selon ses compétences, envies, aspirations et aptitudes physiques et mentales. L'activité n'est pas rémunérée et chaque résident est sous la tutelle d'un chef de service (Ibid., 2018).

Un résident preste un minimum de 28h/semaine son activité. S'il est au sein de la structure des PR ou de la MA, il peut prester moins. Le reste du temps est consacré aux démarches de recherche d'emploi, de logement, de mise en ordre administrative mais également aux occupations personnelles comme la participation aux activités de loisirs, activités culturelles, visites de famille, etc.

Des évaluations trimestrielles sont prévues. L'évaluateur (accompagnateur) cherche à savoir comment se déroule l'intégration du résident, sa relation avec l'équipe et le chef de service, l'apprentissage de certaines compétences techniques, le respect des consignes, etc. Il prête également attention à la mise en place du projet personnel du résident, c'est-à-dire ce qu'il prévoit pour son futur (logement, travail, formation, volontariat, cure, etc.) (Ibid., 2018).

À la fin de l'activité, une évaluation générale est réalisée. Elle se fait selon trois critères : le taux de présence du résident, son implication dans l'activité et son engagement relationnel. Chaque évaluation reçue est sur un total de 10. On observe que la moyenne des notes est en général bonne (cf. Tableau 1). Les notes Implication et Relationnel sont évaluées par l'évaluateur lui-même et sont relativement élevées. La note Présence quant à elle se calcule selon un algorithme basé sur le nombre d'heures que le résident passe au sein de l'activité par semaine. Pour bénéficier d'une note de 10/10, le résident doit prester 28h/semaine. Étant donné que la plupart des résidents activés au sein des PR ou de la MA ne prestant pas autant d'heures sur la semaine, cela justifie la moyenne plus faible.

Tableau 1 Notes d'évaluation

Note d'évaluation	Obs	Mean	Std Dev.	Min	Max
Présence	657	5.57	1.91	0.32	10
Implication	657	8.65	1.31	2	10
Relationnel	657	8.66	1.22	3	10
Moyenne de Implic. et Rel.	657	8.66	1.17	3.5	10
Moyenne des trois notes	657	7.62	1.13	3.11	10

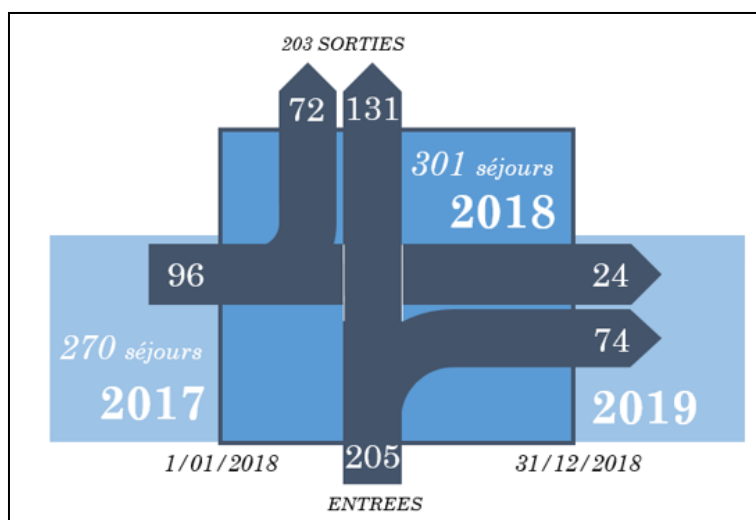
À la fin de son activité chez LPR ou dans la MA, le résident reçoit un bonus financier en fonction de la moyenne des trois notes d'évaluation. Ces bonus sont vus comme une récompense en échange de l'activité réalisée et de l'implication du résident. Pour ce dernier, il s'agit d'un « coup de pouce » pour son installation au sein de son futur logement (le bonus peut par exemple compléter la garantie locative, payer les frais d'installation, etc.). Le bonus financier est calculé en fonction des trois notes d'évaluation reçues, au plus la note (sur 10) est élevée, au plus le montant est élevé. Le bonus dépend également et logiquement du temps que le résident a passé dans l'activité. Il peut s'élever à plusieurs centaines d'euros.

- Quelques chiffres

La MA se compose de 72 chambres individuelles et de 4 chambres de 3 lits. Cela fait un total de 84 lits. Les travailleurs sociaux de la MA gèrent en plus 21 appartements en semi-autonomie répartis dans 4 habitations distinctes et dont le but est de suivre les anciens résidents qui ont fait un séjour à la MA mais qui ont encore besoin d'acquérir de l'autonomie avant d'être capables de vivre seuls et sans accompagnement (Rapport d'activité de la Maison d'accueil, 2018).

En 2018, la MA a offert 35.567 nuitées, ce qui correspond à un taux d'occupation de 92,8%. Il y a eu 301 séjours et le nombre de personnes différentes s'élève à 293 étant donné que 8 personnes ont réalisé deux séjours différents au cours de la même année (Ibid., 2018).

Figure 7 résidents accueillis : entrées et sorties, rapport d'activité de la Maison d'accueil, 2018



1.5 LPR et l'approche EMES d'économie sociale

Les caractéristiques des PR correspondent aux indicateurs définis par le réseau EMES, analysés au cours de la première section de ce mémoire. Avec certitude nous pouvons affirmer que l'organisation des PR est une entreprise sociale.

Au sein du premier groupe d'indicateurs qui recouvre la dimension économique, nous pouvons affirmer tout d'abord que l'entreprise est impliquée directement dans la production de biens et services par le biais de son activité économique représentant la raison d'être de l'entreprise. Ensuite, LPR possèdent un niveau de prise de risque économique conséquent puisque leur viabilité financière dépend en partie de l'effort des membres et des travailleurs. Enfin, LPR ont un niveau minimum d'emplois rémunérés. En effet, l'entreprise emploie un taux de 30% (taux de 2016) de salariés, en plus des bénéficiaires, volontaires, etc. (Rapport d'activité des Petits Riens, 2016).

Parmi le deuxième groupe d'indicateurs qui couvre la dimension sociale, il est clair que la mission sociale se conçoit dans un objectif de service à la collectivité puisqu'elle lutte contre la précarité et l'exclusion sociale et essaye d'influencer les politiques sociales. En outre, LPR ne peuvent redistribuer leurs bénéfices aux membres ou dirigeants dans le but d'éviter tout comportement de maximisation. Ces bénéfices permettent de financer les actions sociales développées par l'ASBL.

Le troisième groupe concerne le mode et la structure de gouvernance. LPR ont un degré d'autonomie élevé par rapport aux autorités publiques et aux autres organisations.

L'entreprise perçoit au maximum 20% de subsides sur ses recettes consolidées. Ensuite, le pouvoir de décision repose sur le principe d'« un membre, une voix » au sein du CA et de l'AG, le processus est démocratique et ne repose donc pas sur la détention du capital. Pour terminer, les différentes parties concernées par l'activité sont incluses dans une dynamique participative. Les membres du personnel sont impliqués dans l'AG à hauteur de ¼ des membres maximum.

1.6 Dans quel modèle d'entreprise sociale d'insertion s'inscrivent Les Petits Riens ?

Le réseau de recherche EMES a également mis en évidence une grande diversité d'initiatives d'entreprises sociales d'insertion en Europe pouvant être regroupées en quatre groupes de modèles d'entreprise sociale d'insertion comme nous l'avons vu lors de la première section. L'organisation des PR à travers son vaste projet d'insertion (les résidents de la MA et les personnes sous contrat Art.60 ou autres contrats d'insertion) représente une combinaison de plusieurs modèles d'entreprise sociale d'insertion.

Les personnes travaillant chez LPR sous un contrat Art.60 ou un autre contrat d'insertion appartiennent davantage au groupe 4. À l'instar des caractéristiques correspondant à ce groupe, les travailleurs bénéficient d'une expérience de travail temporaire dans la récolte, le tri et la vente ou d'une formation par le travail au sein du centre de formation « Horizon » (précisément dans le cas des PR).

Les résidents de la MA peuvent être regroupés dans le groupe 3. Pour rappel, ce groupe représente les entreprises sociales d'insertion qui ont pour objectif « de (re)socialiser les personnes par le biais d'activités productives ». Le travailleur dispose d'un statut protégé, il est souvent logé et nourri en échange de son travail et ne dispose pas forcément d'un vrai statut ou contrat de travail (Defourny & Nyssens, 2017). Aussi, nous avons noté qu'une bonne partie des résidents ont des caractéristiques semblables à celles de la population du premier groupe, c'est-à-dire celles des personnes souffrant d'un « handicap social ». Pour des raisons psychologiques, médicales ou sociales, ces individus se retrouvent dans des situations où l'accès au marché du travail est presque impossible. L'avantage des ateliers protégés, représentant le type d'entreprises sociales d'insertion de ce premier groupe, est de disposer d'un subventionnement permanent et d'offrir des emplois protégés à durée indéterminée afin de remédier au décalage entre la productivité demandée sur le marché du travail

conventionnel et celle des personnes porteuses du handicap. Pour l’instant, ce genre d’ateliers n’existe qu’en Flandre. La région de Bruxelles ainsi que la Wallonie n’en ont pas d’équivalent et ne reconnaissent malheureusement pas le handicap social comme un problème à part entière, empêchant la mise en place de structures adaptées pour ce type de demandeurs d’emploi particulièrement vulnérables.

Pour terminer, LPR sont reconnus comme ILDE puisque l’emploi est prioritairement offert aux demandeurs d’emploi très précarisés et que 60% des emplois sont occupés par ce public cible (contrat Art.60 et autres contrats d’insertion). En outre, l’ASBL bénéficie de subsides d’encadrement permettant de suivre correctement les travailleurs et de subsides d’aide à l’emploi afin d’assurer les frais salariaux du public cible.

Chapitre 2 - Méthodologie

Ce chapitre présente tout d’abord les bases de données reçues et les modifications préliminaires de nettoyage et de vérifications nécessaires à notre analyse statistique. Ensuite, le choix et la mise en forme des variables pour STATA sont exposés. Enfin, le chapitre présente le choix des modèles de régression et les cas particuliers des variables dépendantes.

2.1 Bases de données nettoyage, vérification et analyse

Dans le cadre d’une évaluation du dispositif de la « mise en activité » des résidents au sein des Petits Riens, nous avons eu accès à trois bases de données sous forme de fichier EXCEL. Toutes les trois stockent des données brutes et des informations organisées et hiérarchisées en rapport avec les résidents de la Maison d’accueil des PR. Dans cette partie nous commençons par donner la composition et la provenance des trois bases. Nous expliquons ensuite les opérations qui ont précédé au nettoyage des bases et nous terminons par la présentation de quelques vérifications et analyses préliminaires réalisées.

2.1.1 Description

La première base de données est appelée base de données MA (maison d’accueil). Elle recense les résidents qui ont réalisé un séjour en maison d’accueil entre 2014 et début 2019. Elle donne également des informations quant aux bonus octroyés au résident selon que ce soit un bonus lié à l’activité réalisée par le résident, un bonus de logement afin de l’aider à emménager ou bien les deux.

La deuxième base de données que nous appellerons base de données « Activités » est relative aux activités des résidents et de leurs évaluations respectives et provient du logiciel Ricardo développé par LPR pour encoder les données. Nous y retrouvons comme informations pour chaque résident, la ou les activités réalisée(s) par chacun d'entre eux entre 2013 et début 2019 ainsi qu'une évaluation sous forme de commentaire et trois notes évaluées sur dix selon le taux de présence du résident, son implication dans l'activité et son engagement relationnel. En fonction des notes reçues, un montant en euros (bonus) est calculé. Dans cette base de données, chaque ligne correspond à une activité évaluée pour un résident.

Ces deux premières bases de données sont gérées et administrées par Les Petits Riens.

Une troisième base de données que nous appellerons base de données AMAstat est allouée par la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA). La base de données créée regroupe les informations socio-démographiques de l'ensemble des hébergés de la maison d'accueil des Petits Riens entre 2010 et début 2019. Les données listées concernent les variables relatives au séjour du résident telles que : l'identifiant de séjour, les dates de début et de fin de séjour, le statut du séjour (clôturé ou non), le nombre de nuitées passées, les modalités d'accueil, la récurrence dans la Maison d'accueil, le demandeur d'accueil, l'âge à l'accueil, le statut individuel, la composition la veille de l'accueil, la situation prédominante des six derniers mois, l'état civil, le lieu de vie la veille de l'accueil, le dernier domicile déclaré, le titre de séjour, la nationalité, la scolarité, la situation économique à l'entrée et à la sortie, le départ selon déclaration, la couverture des frais demandé à l'hébergé, le suivi post-séjour et le motif de sortie. Dans cette base de données, chaque ligne correspond à un séjour réalisé par un résident.

Notre analyse se concentre sur la période de 2013 à début 2019. Les données relatives aux dates antérieures à 2013 sont écartées. L'export d'AMAstat n'inclut pas les résidents arrivés après le 31-12-2018. Il inclut par contre les infos qui existent au jour de l'export c'est-à-dire fin janvier 2019, ce qui nous permet de voir déjà les dates et variables de sortie des résidents arrivées avant le 31-12-2018 qui sont sortis en janvier 2019.

Dans un premier temps, avant toute vérification et analyse quelconque, les trois bases de données nécessitent une inspection minutieuse, une réorganisation et un nettoyage méticuleux. Ce nettoyage est essentiel au bon déroulement de l'analyse qui suit. Dans un

second temps, nous procédons à trois vérifications sur les données communes entre les trois bases de données. Il en résulte premièrement, que tout résident qui n'est ni en emploi, ni en formation ou en activité à l'extérieur est activé au sein de la structure des Petits Riens. Deuxièmement, tout résident activé reçoit une note d'évaluation relative à l'activité et en fonction de la note, le montant du bonus est calculé. La troisième vérification permet d'affirmer que le bonus calculé est en général octroyé aux résidents à l'exception d'activations de très courte durée ou de séjours se terminant pour un fait grave tel qu'un acte de violence. Plus de détails relatifs au nettoyage et aux vérifications des trois bases de données se trouvent en Annexe A.

2.1.2 Création d'un nouveau fichier AMAstat et «Activités»

Les informations provenant des bases de données AMAstat et «Activités» sont ensuite regroupées en un seul fichier, dont l'unité d'observation est l'activité d'un résident au cours d'un séjour, même si ce même résident peut avoir fait une deuxième activité au cours du même séjour, voire d'autres activités au cours d'autres séjours. Nous veillons donc à faire correspondre rigoureusement les données d'une activité d'un résident pour un séjour donné dans «Activités» aux données d'un séjour correspondant à ce même résident dans AMAstat.

Deux tableaux sont réalisés afin de vérifier la correspondance des dates «Activités» et AMAstat ; le premier tableau correspond aux nombres de séjours de la base de données AMAstat selon le nombre de résidents évalués de la base de données «Activités» présents dans AMAstat. On peut constater que 296 résidents ont réalisé un séjour, 86 résidents ont réalisé deux séjours, 16 résidents ont réalisé 3 séjours et 2 résidents ont réalisé 4 séjours. Quatre est le nombre maximum de séjours réalisés que nous avons relevés dans la base de données AMAstat.

Tableau 2 Nombre de séjours par résident

Nombre de séjours	Nombre de résidents évalués
1 séjour	296
2 séjours	86
3 séjours	16
4 séjours	2
Total	400

Le deuxième tableau (cf. Figure 3) est lié au premier et correspond aux nombres d'activités des résidents dans la base de données «Activités» selon que le résident ait fait un, deux, trois ou quatre séjours.

Tableau 3 Les activités selon les séjours

Nombre de séjours	1 séjour	2 séjours	3 séjours	4 séjours
	Nombre de résidents	Nombre de résidents	Nombre de résidents	Nombre de résidents
1 activité	186	38	8	1
2 activités	78	24	5	1
3 activités	24	13	2	-
4 activités	6	5	1	-
5 activités	5	4	-	-
6 activités	-	1	-	-
7 activités	-	1	-	-
Total	296	86	16	2

Par la suite, nous déterminons l'activité correspondante au bon séjour. On observe différents cas de figure qui mettent en évidence la complexité des combinaisons possibles entre les résidents communs aux deux bases de données, les dates de séjours se trouvant dans la base de données AMAstat et les dates d'activité dans la base de données «Activités». Par exemple, si un résident réalise deux séjours mais une seule activité, il faut alors déterminer le séjour qui correspond à l'activité. Autre exemple, si un résident fait deux séjours et quatre activités différentes avec les quatre activités qui sont regroupées dans le deuxième séjour, il faut associer chaque activité à ce deuxième séjour.

Nous portons donc notre attention aux dates de début/fin de séjour et de début/fin d'activité. L'association s'est faite selon le nombre de séjour. La figure 6 illustre le cas, celui d'un résident qui a fait trois séjours avec, dans l'ordre, la date de début de son séjour, la date de début de l'activité, la date de fin de l'activité et la date de fin du séjour. Cette présentation permet d'identifier rapidement la cohérence chronologique des données.

Tableau 4 Présentation d'une combinaison de dates

Nb séjours AMAstat	Début Séjour	début d'activité	fin d'activité	Fin séjour
3	07-06-17	03-07-17	08-08-17	08-08-17

Après avoir fait correspondre les dates d'activités et de séjours, nous procédons à la création du fichier de données agrégées, c'est-à-dire insérer, à partir des données d'«Activités», les

données des résidents de AMAstat. Chaque unité d'observation de ce fichier représente dès lors une activité d'un résident ayant réalisé une ou plusieurs autres activités au cours d'un ou plusieurs séjours. Ces observations peuvent ensuite être soumises à l'analyse économétrique à l'aide du logiciel STATA.

2.2 Choix des variables pour STATA

La population est l'ensemble des observations relatives aux activités des résidents de la MA ayant été évalués au terme de leur activité entre janvier 2013 et décembre 2018.

2.2.1 *Mise en forme des variables*

Nous présentons ici les variables que nous avons décidé d'intégrer dans nos modélisations statistiques et pour lesquelles il nous a semblé pertinent d'apporter des modifications. La figure 5 ci-dessous, présente la liste de ces variables. Notre échantillon de données se compose en grande partie de variables catégorielles et de quelques variables quantitatives. Les variables catégorielles prennent pour valeur des modalités qui ne sont pas des nombres réels (Pelletier & Demers, 1994). Une variable quantitative par contre reflète une notion de grandeur, c'est-à-dire que les modalités sont des valeurs numériques. Une variable quantitative peut être discrète ou continue (Ibid., 1994).

Le choix de ces catégorisations est le fruit d'un essai de combinaisons de différentes catégories pour lesquelles nous avons gardé celles qui nous semblaient les plus pertinentes par rapport aux objectifs de notre étude. Davantage de détails relatifs à la catégorisation et au choix de ces variables se trouvent en Annexe A.

Tableau 5 Description des variables

Nombre de variables	Description	mean	Std. Dev.
Présence	Variable discrète pouvant aller de 0 à 10	5,58	1,92
Implication	Variable discrète pouvant aller de 0 à 10	8,76	1,31
Relationnel	Variable discrète pouvant aller de 0 à 10	8,77	1,22
Moyenne implication et relationnel	Variable discrète pouvant aller de 0 à 10	8,94	1,14
Moyenne des trois notes excellent	Variable discrète pouvant aller de 0 à 10	7,73	1,18
Type de sortie	=1 si la sortie est préparée et volontaire	0,5	0,5
Type de sortie en interaction avec le logement à la sortie	=1 si la sortie est préparée, volontaire et bonne (càd que le résident se dirige vers un logement)	0,4	0,49
Age : 30 ans- 49 ans = omise	=1 si la tranche d'âge 18 ans-29 ans	0,16	0,36
	=1 si la tranche d'âge 50 ans et plus	0,23	0,42
Nationalité	=1 si le résident est de nationalité étrangère	0,68	0,47
Demande d'accueil	=1 si la demande s'est faite par une service tier ou une personne tierce	0,81	0,39
Logement	=1 si le résident avait un logement avec l'arrivée	0,17	0,38
Situation économique à l'entrée : Revenu du CPAS = omise	=1 si revenu du chômage	0,25	0,43
	=1 si sans ressource	0,34	0,47
	=1 si autre	0,12	0,32
Scolarité : Primaire et secondaire inférieures = omise	=1 si secondaires supérieures	0,26	0,44
	=1 si autre	0,16	0,37
Récurrence du séjour	=1 si le résident fait plus d'un séjour	0,27	0,45
Durée de l'activité	Variable continue en mois pouvant aller de 0 à 26 mois	4	3,6
Taux d'occupation	=1 si le taux d'occupation est compris entre]0% , 50%]	0,22	0,42
Structure de l'activité (PR-MA)	=1 si le résident fait l'activité au sein des PR	0,53	0,5

2.3. Choix des modèles de régression

Une fois les variables sélectionnées, nous avons choisi la régression comme méthode de traitement pour identifier les facteurs susceptibles d'expliquer que l'activité économique d'insertion s'est bien déroulée. Pour rappel, la régression est un ensemble de méthodes statistiques utilisées pour analyser la relation d'une variable par rapport à une ou plusieurs autres variables³¹. Le terme désigne plus précisément, dans notre cas, tout élément de la distribution conditionnelle de y sachant x , considérée comme une fonction de x (Wooldridge, 2015).

D'une manière plus générale, on peut aussi dire que la régression est une modélisation de certains phénomènes qui permet à la fois de les comprendre et d'exploiter les connaissances qui en ressortent en vue de prendre des décisions sur certaines mesures qui s'imposent, de modifier une réglementation, d'étendre les connaissances pour des études ultérieures, etc. Notre étude prend appui sur deux ensembles de régression.

Le premier ensemble vise à déterminer les facteurs relatifs aux données de l'activité accomplie et aux caractéristiques socio-démographiques de la personne qui a accompli l'activité susceptibles d'influencer une « mise en activité » considérée comme positive.

La seconde série tend à analyser l'effet d'une mise en activité évaluée comme positive sur le type de sortie du résident, c'est-à-dire déterminer l'effet d'une bonne note d'évaluation sur le type de sortie du résident.

La partie qui suit aborde tout d'abord les termes et concepts clés de l'analyse de régression. Ensuite, nous aborderons certains aspects concernant les données représentatives des variables dépendantes qui ont rendu difficile le choix des modèles de régression. Enfin, les modèles de régression sélectionnés sont brièvement expliqués.

2.3.1 Comprendre le modèle de la population et l'estimation de l'échantillon

Soit Y , la variable dépendante (Ibid., 2015) est la variable que l'on cherche à expliquer. Dans un premier temps, la variable dépendante est le fait que l'activité se soit bien déroulée. Nous la représentons par la note d'évaluation reçue et la considérons de trois manières différentes afin de pouvoir essayer plusieurs combinaisons. Tout d'abord, nous regardons les effets des

³¹ La régression ne doit pas être confondue avec la corrélation. Cette dernière mesure l'intensité de liaison entre les variables et non la relation d'une variable par rapport à une ou plusieurs autres.

variables sur chacune des trois notes (Présence, Implication et Relationnel). Ensuite, nous la représentons par la moyenne des notes Implication et Relationnel, puis par la moyenne des trois notes. Dans un second temps, il s'agit d'expliquer si la sortie du résident s'est fait de manière volontaire et préparée ou non.

Les variables indépendantes ($x_1, \dots, x_k$) (Ibid., 2015), utilisées pour expliquer y , sont constituées, dans la première série de régressions (notes d'évaluation), par les caractéristiques socio-démographiques des résidents et par les données relatives à leur activité. Dans la seconde série de régressions (sorties des résidents), elles sont constituées par les notes d'évaluation elles-mêmes.

β_0 est le paramètre constant (l'ordonnée à l'origine) et $\beta_1, \dots, \beta_k$ sont les paramètres de pente. Ces paramètres sont fixes dans la population mais leur valeur est inconnue. Cela nous amène à les estimer avec un échantillon de taille n , $\{(x_{i1}, \dots, x_{ik}, y_i) : i=1, 2, \dots, n\}$, supposé suivre le modèle de la population. L'estimateur décrit la force et le signe de la relation de X sur Y .

Deux méthodes sont utilisées pour l'estimation: celle des Moindres Carrés Ordinaires et celle du Maximum de Vraisemblance (Ibid., 2015).

- La première méthode consiste à rechercher les valeurs des paramètres qui minimisent la somme des carrés des résidus. Les estimateurs représentent une fonction particulière des variables de l'échantillon donnant une valeur numérique (estimée) à chacun des paramètres de la population.
- La deuxième méthode permet d'estimer les paramètres d'un modèle de probabilité. Le principe est tel : parmi toutes les valeurs possibles des estimateurs des β_j , choisir celles qui maximisent la probabilité d'observer l'échantillon $\{y_1, y_2, \dots, y_n\}$, étant donné le modèle qui est supposé l'avoir engendré.

La fonction du log-vraisemblance : $L(\beta) = \log[L(\beta)] = \sum_{i=1}^n l_i(\beta)$, où $l_i(\beta) = \log[f(y_i | x_i; \beta)]$.

L'estimateur du maximum de vraisemblance de β , soit $\hat{\beta}$, est celui qui maximise $L(\beta)$.

L'interprétation des coefficients se fait toujours « *ceteris paribus* », c'est-à-dire que pour une interprétation causale des paramètres de pente, il faut considérer l'effet d'un facteur particulier pris isolément sur la variable dépendante en considérant « toutes autres choses étant égales par ailleurs » (Ibid., 2015).

Par ailleurs, dans l'estimation de β_1 , seule la partie de x_1 qui n'est pas corrélée avec x_2 est mise en relation avec y de sorte qu'on estime l'effet de x_1 sur y après que x_1 ait été « purgé de l'effet de x_2 . On estime donc l'effet partiel de x_1 sur y (Ibid., 2015).

Ensuite, pour déterminer si le coefficient estimé est statistiquement significatif, il faut comparer la p-valeur (ou valeur-p) à un seuil de significativité prédéfini (1%, 5% et 10% dans notre cas) noté alpha afin d'évaluer l'hypothèse nulle. La p-valeur représente la probabilité de rejeter l'hypothèse nulle si elle est vraie. Plus elle est petite, plus la probabilité de faire une erreur en rejetant l'hypothèse nulle est faible. Cette dernière hypothèse stipule que la variable explicative n'a pas d'effet partiel sur la variable dépendante et donc que la première ne permet pas de prédire la deuxième. (Ibid., 2015).

Enfin, la valeur résiduelle représente la portion non expliquée par les variables x de la variable dépendante et qui est représentée dans l'équation de la régression comme le terme d'erreur aléatoire.

2.3.2 Cas des notes d'évaluation comme variable dépendante

Les trois notes d'évaluation présentent les caractéristiques suivantes : Il s'agit de variables quantitatives. Leur distribution est asymétrique, surtout en ce qui concerne la note Implication et la note Relationnel (cf. Annexe B). Ces deux dernières présentent un profil de variables discrètes.

Comme nous l'avons déjà expliqué, l'évaluation des trois notes n'est pas identique. La note Présence est calculée selon un algorithme qui prend en compte le nombre d'heures de l'activité prestée par le résident³². La note allant de 0 à 10, peut prendre toutes les valeurs allant jusqu'à deux décimales. Si on regarde sa distribution (cf. Figure B-1), on peut penser qu'elle est continue et plus ou moins symétrique. Par contre, l'évaluation des deux autres notes se fait par un évaluateur. Ce dernier choisit de mettre des notes entières, optant parfois pour la décimale 0,5 (par exemple 8,5/10). La distribution de ces deux notes n'est pas continue (mais plutôt discrète) et très asymétrique, les notes sur 10 sont en moyenne élevées ce qui pourrait présenter un biais de départ (cf. Figures B-2 & B-3). Comme il ressort de l'entretien mené avec le responsable du Pôle Insertion³³, le but de l'évaluateur est la motivation et la

³² Cf. supra. Section III. Chapitre 1 ; p.47

³³ Entretien réalisé chez les Petits Riens avec David Saporito, responsable du Pôle Insertion (mai 2019)

valorisation du résident dans le cadre d'un objectif de socialisation par l'activité, plus qu'une évaluation « scolaire » de ses prestations. Il n'est donc pas étonnant d'observer une distribution asymétrique.

Les caractéristiques des trois notes nous ont demandé de réfléchir judicieusement quant au choix du modèle de régression économétrique. L'éventail des modèles à disposition est en effet assez large.

Dans un premier temps, nous avons choisi d'expliquer l'effet des facteurs sur les notes d'évaluation par le modèle de régression linéaire multiple. Dans ce modèle, on considère les notes comme des variables continues et on estime les paramètres par les MCO. Le choix de ce modèle ne s'est pas révélé optimal au regard de six hypothèses³⁴ restrictives qui garantissent de bonnes propriétés statistiques à l'estimateur. « Faire comme si » la variable dépendante était continue, c'est-à-dire ayant un nombre infini de valeurs, nous paraissait rendre la régression et l'interprétation des résultats quelque peu hasardeuse.

Dans un second temps, étant donné que la distribution des notes rend l'exploitation des variables difficile, nous avons décidé de transformer les notes en termes entiers et à intervalles égaux, selon une échelle allant de 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 à 10³⁵.

L'objectif est de pouvoir considérer les notes comme des variables discrètes³⁶ et d'y apporter une certaine cohérence en termes entiers et à intervalles égaux (cf. Annexes B, figures 6-10).

À partir de cette échelle, nous transformons la variable dépendante de note en modalité afin d'exploiter *le modèle de probabilité linéaire et le modèle de régression logistique (binaire et ordered)* (Wooldridge, 2015). Cette variable est envisagée de deux manières différentes (deux

³⁴ **1)** Le modèle de la population est linéaire dans les paramètres. **2)** L'échantillon est aléatoire de taille n , $\{(x_{i1}, \dots, x_{ik}, y_i) : i=1,2,\dots,n\}$ et suit le modèle de la population. **3)** Non colinéarité parfaite des variables explicatives dans l'échantillon. Elles doivent varier et il ne peut y avoir de relation linéaire exacte entre elles. **4)** $E(u|x_1, \dots, x_k) = E(u) = 0$, ce qui implique que toutes les variables explicatives sont exogènes. On sait qu'il y aura toujours des variables importantes omises. Tant qu'elles ne sont pas corrélées avec le terme d'erreur (u), l'hypothèse 4 est vérifiée. Dans le cas contraire, elles sont dites endogènes et cela peut créer un biais dit de la variable omise. **5)** Une cinquième hypothèse garantit l'homoscédasticité, c'est à dire que la variabilité des facteurs non observés ne dépend pas de la valeur des variables explicatives. $\text{Var}(u|x_1, \dots, x_k) = \text{Var}(u) = \sigma^2$. **6)** La dernière hypothèse est celle de la normalité du terme d'erreur $u \sim \text{Normale}(0, \sigma^2)$ et permet de faire des tests d'hypothèse sur les paramètres de la population. Elle consiste à dire que u est indépendant des variables explicatives et a une distribution normale de moyenne 0 et variance σ^2 .

³⁵ Pour ce faire, nous avons considéré toute note égale à 0 si elle est strictement inférieure à 0,5, égale à 1 si elle est supérieure ou égale à 0,5 et strictement inférieure à 1,5 et ainsi de suite jusqu'à 10.

³⁶ Une variable discrète est une variable numérique ayant des valeurs dénombrables entre deux valeurs.

rangs différents) ; tout d’abord, comme une variable binaire pour laquelle la probabilité de succès prend la valeur 1 si la note est considérée comme excellente et 0 sinon, conditionnellement aux caractéristiques des individus. Pour ce faire, nous portons notre attention à la répartition des notes et nous décidons de considérer la note excellente (=1) si elle est égale ou supérieure à la médiane et 0 sinon. Dans le cas de la note Présence, la médiane est de 6/10. Elle est de l’ordre de 9/10 pour les notes Implication, Relationnel et la moyenne de ces deux notes. Enfin, elle est de 8/10 pour la moyenne des trois notes.

Ensuite, on envisage chaque note (Présence, Implication, etc.) comme une variable catégorielle ordinale³⁷ qui désigne un rang de quatre catégories. On veille à avoir une proportion substantielle de notes représentées dans chacune de ces catégories. Le rang classe la note selon qu’elle est « mauvaise », « satisfaisante », « bonne » et « excellente ».

- Présence : « mauvaise » si la note est [0 ,5[avec 176 observations ; « satisfaisante » si la note est [5, 6[avec 137 observations; « bonne » si la note est [6, 7[avec 158 observations et « excellent » si la note est [7 ; 10] avec 186 observations.
- Implication : « mauvaise » si la note est [0, 8[avec 99 observations ; « satisfaisant » si la note est = 8 avec 109 observations; « bonne » si la note est = 9 avec 228 observations et « excellente » si la note = 10 avec 221 observations.
- Relationnel : « mauvaise » si la note est [0, 8[avec 80 observations ; « satisfaisant » si la note est = 8 avec 140 observations ; « bonne » si la note est = 9 avec 229 observations et « excellente » si la note = 10 avec 208 observations.
- Moyenne pour Implication et Relationnel : « mauvaise » si la note est [0, 8[avec 68 observations ; « satisfaisant » si la note est = 8 avec 105 observations ; « bonne » si la note est = 9 avec 243 observations et « excellente » si la note = 10 avec 241 observations.
- Moyenne des trois notes : « mauvaise » si la note est [0, 7[avec 88 observations; « satisfaisant » si la note est = 7 avec 159 observations ; « bonne » si la note est = 8 avec 240 observation et « excellente » si la note [9 ,10] 170 observations.

³⁷ Une variable qualitative est ordinale si ses modalités sont naturellement ordonnées. Dans le cas contraire on la dit nominale.

L'intention de faire l'analyse selon les trois notes et les deux moyennes est de détecter d'éventuelles différences entre elles et de montrer une certaine robustesse des résultats.

2.3.3 Cas du type de sortie comme variable dépendante :

Notre deuxième analyse, plus restreinte, consiste à expliquer le type de sortie du résident par l'évaluation de l'activité.

Nous considérons le « type de sortie » comme une variable binaire : si la sortie est volontaire et préparée elle vaut 1 et 0 sinon (dans ce cas, elle est non volontaire du fait de la MA ou bien volontaire mais non préparée). Nos variables explicatives sont les notes d'évaluation³⁸. Nous prenons les données socio-démographiques comme variables de contrôle. Les modèles utilisés sont ceux de probabilité linéaire et celui de la régression logistique.

Tableau 6 Sortie volontaire et préparée

Sortie volontaire et préparée	Freq.	Percent
0	325	49.47
1	332	50.3
Total	657	100.00

Il est important de faire remarquer que nous avons reçu ultérieurement à nos premières analyses de plus amples informations quant à la sortie des résidents. Ces informations nous permettent de conclure qu'une sortie volontaire et préparée n'est pas forcément « bonne ». Prenons le cas d'un résident qui était supposé intégrer un logement propre et qui décide finalement de partir vivre chez un parent. Quand bien même le travailleur social considère cette décision comme peu souhaitable en termes de réintégration autonome, la sortie sera tout de même considérée comme préparée³⁹. Ce cas illustre le fait qu'il peut être intéressant alors de modéliser le lieu de sortie en plus du type de sortie. Cette mesure peut paraître moins fine mais plus objective relativement à la sortie. Pour ce faire, nous créons une variable binaire nommée « Sortie volontaire et préparée * logement », qui devient notre nouvelle variable

³⁹ Une sortie préparée implique que le travailleur social a préparé la destination avec le résident, même si cette destination n'est pas souhaitable en termes de réintégration autonome.

dépendante⁴⁰. La variable d'intérêt vaut 1 si la sortie est considérée comme volontaire, préparée et en vue d'un logement, sinon elle vaut 0.

Tableau 7 Sortie volontaire, préparée et en vue d'un logement (en considérant le logement à la sortie)

Sortie volontaire, préparée et en vue d'un logement (Sortie*logement)	Freq.	Percent
0	391	59.51
1	266	40.49
Total	657	100.00

2.3.4 Les modèles

L'exploitation des deux modèles nous permet de vérifier la robustesse et la stabilité des résultats.

- **Le modèle de probabilité linéaire**

Ce modèle s'exploite lorsque la variable dépendante est catégorielle et que l'on cherche à expliquer la probabilité de succès telle qu'elle vaut 1 si la note est considérée comme excellente et 0 sinon, conditionnellement aux caractéristiques des individus et de l'activité (Wooldridge, 2015).

Les spécifications économétriques (les résultats de l'estimation) se font par la méthode des MCO, à l'instar du modèle de régression linéaire multiple.

Sous les hypothèses 1 à 4, la régression de y sur les variables explicatives par les MCO produit des estimateurs sans biais et convergents des paramètres dans la population. Le modèle viole cependant l'hypothèse 5 d'homoscédasticité dû au fait de traiter des variables binaires comme variable dépendante. On doit donc calculer des écarts-types robustes à une forme arbitraire d'hétéroscédasticité puisque les erreurs sont d'office hétéroscédastiques (Ibid., 2015).

Les paramètres estimés nous donnent directement l'effet partiel ainsi que le sens de l'effet de la variable explicative sur la probabilité de réponse (y).

Le modèle représente un point de départ intéressant dans le cas de variables dépendantes binaires. Ce modèle est réputé plus robuste que les modèles non-linéaires logit/probit dans la

⁴⁰ Par logement on entend : logement dans le secteur privé (propriétaire ou locataire), habitat solidaire, studio géré par la maison d'accueil des PR et maison de repos. On ne prend pas en compte les institutions médicales ou pénales, les maisons d'accueil ainsi que les logements précaires.

mesure où notre intérêt est de mesurer les effets partiels de variables dont les valeurs sont proches des valeurs moyennes dans l'échantillon (ibid, 2015).

Un défaut réside cependant dans le fait que la valeur prédite de la probabilité de succès peut se situer en dehors de l'intervalle $[0,1]$ pour certaines valeurs de x_j ce qui implique dans cette situation que l'effet partiel de x_j sur la probabilité de succès est constant tel qu'il ne dépend pas de la valeur de x_j (Ibid., 2015). Heureusement ce n'est pas le cas pour notre échantillon.

- **Le modèle de la régression logistique**

Ce modèle peut être :

- binaire, à l'instar du modèle de probabilité linéaire. C'est le cas lorsque la probabilité de succès vaut 1 en cas d'occurrence de l'évènement et 0 sinon.
- ordinal lorsque la variable dépendante possède plusieurs modalités qui sont ordonnées⁴¹.

L'avantage de la régression logistique permet de modéliser la probabilité de succès comme une fonction qui prend les valeurs entre 0 et 1 dans le cas de notre variable binaire et entre 0 et 4 dans le cas de notre variable ordinale. En fait, la fonction logistique $G(z)$ transforme le modèle pouvant prendre des valeurs allant de $(-\infty, +\infty)$ de sorte que lorsque z tend vers $-\infty$, $G(z)$ tend vers 0 et lorsque z tend vers $+\infty$, $G(z)$ tend vers 1 ou 4 : $P(x) = G(\beta_0 + x\beta)$, où $0 < G(z) < 1$ et $x\beta = \beta_1 x_1 + \dots + \beta_k x_k$. $G(z)$ est la fonction de distribution cumulative d'une variable aléatoire logistique standardisée : $G(z) = \exp(z) / [1 + \exp(z)]$.

La régression logistique est non linéaire dans ses paramètres et son estimation se fait par maximum de vraisemblance. Sous des conditions très générales, les estimateurs sont convergents, asymptotiquement distribués selon une loi normale et efficace. Chaque estimateur a un écart type asymptotique. À partir de là on peut construire des tests t et des intervalles de confiance, à l'instar des MCO.

⁴¹ Cf. Supra p.62, lorsque la note prend les modalités « mauvaise », « satisfaisante », « bonne » et « excellente ».

Les paramètres estimés ne nous donnent pas directement l'effet partiel de la variable explicative sur la probabilité de réponse (y). Il faut calculer l'exponentiel du coefficient estimé (e^{β_1}) pour déterminer l'effet⁴². Le signe par contre nous donne directement le sens de l'effet.

2.3.5 Mise en forme du tableau des résultats

Afin de déterminer la contribution de chaque variable à l'amélioration (ou pas) du modèle, leur ajout s'est fait progressivement. Ces tableaux se trouvent en Annexe D.

Nous décidons d'ajouter en premier lieu les deux variables qui sont exogènes aux résidents, c'est-à-dire celles qui ne dépendent pas du résident lui-même : l'âge et la nationalité. Ensuite, l'ajout des variables endogènes, celles qui dépendent du résident, se fait au fur et à mesure : la demande d'accueil, le logement à l'entrée (qui pourrait dépendre du revenu de la personne), la scolarité, etc.

L'ajout au fur et à mesure de ces variables permet de déterminer si l'arrivée d'une nouvelle variable est significative pour la variable elle-même et si elle contribue significativement à l'amélioration du modèle.

Chapitre 3 - Statistiques descriptives

Ce chapitre traite de statistiques descriptives. Cette branche des statistiques a pour objectif de structurer, représenter et synthétiser de manière statistique l'information contenue dans les données afin de mieux les comprendre et les analyser.

Dans un premier temps, nous comparons les caractéristiques socio-démographiques des résidents qui ont reçu une évaluation et ceux qui n'en ont pas reçu. Ensuite, nous analysons de plus près les données liées à l'activité et l'évaluation. Les données décrites dans ces deux premiers points ne sont pas toutes reprises dans notre analyse. Enfin, nous présentons très brièvement les tables descriptives des variables que nous utilisons dans l'analyse.

Les tableaux tables et figures relatifs aux statistiques descriptives sont présentés en Annexe C.

⁴² L'exponentiel du coefficient revient à calculer l'odds ratio. L'odds est défini comme le rapport entre la probabilité de succès (1) et la probabilité d'échec (0). L'odds ratio se définit comme une mesure d'association de l'odds d'un groupe A d'individus à l'odds d'un groupe B d'individus.

3.1 Base de données AMAstat

La base de données AMAstat permet d'établir des comparaisons entre les résidents ayant eu une évaluation, c'est-à-dire ceux qui sont activés dans la base de données «Activités» et les autres résidents sans évaluation (ceux qui ont fait une formation, un travail à l'extérieur, qui ont réalisé une activité trop courte ou qui ont eu une fin de séjour « grave »). La comparaison permet de déterminer dans quelle mesure les caractéristiques sociodémographiques propres à notre population (les résidents en activité chez LPR) sont différentes des caractéristiques des autres résidents.

Cette première série de comparaison dans AMA se fait selon les séjours réalisés par les résidents. On constate que sur les 1243 séjours réalisés, 522 sont réalisés par les résidents de la base de données «Activités» contre 721 séjours réalisés par d'autres résidents (non évalués soit parce que ne faisant pas partie d'un programme de formation ou ayant été mis au travail hors de la structure des PR). Lorsque dans les tableaux qui figurent en annexe le total des séjours n'atteint pas 1243, cela signifie que certains résidents n'ont pas encore terminé leur séjour.

La modalité « activé » signifie qu'un résident est en activité chez LPR et a reçu une évaluation et un bonus. La modalité « pas activé » équivaut à un résident qui est en emploi ou en formation en dehors des PR et qui n'a pas reçu d'évaluation.

- **Type de sortie**

La majorité (46%) des séjours des résidents « pas activés » dans «Activités» se sont terminés par un départ non-volontaire du fait de la MA, c'est-à-dire que les résidents ont probablement été renvoyés. Alors que 47% des séjours des résidents « activés » dans «Activités» se sont clôturés par un départ volontaire préparé avec la MA. On peut clairement dire que le fait d'avoir une évaluation et un bonus favorise une « bonne sortie ». Cependant on ne peut pas statuer que cela mène exclusivement vers des sorties préparées puisque 30% des séjours aboutissent à un départ non volontaire du fait de la MA et 21% sont volontaires mais non préparées avec la MA.

- **Scolarité**

Parmi les résidents « activés » et « pas activés », on constate dans chaque groupe qu'environ 45% des séjours réalisés correspondent à la modalité Secondaires inférieures, suivi de 25%

correspondant à la modalité Secondaires supérieures. Le niveau de scolarité est similaire pour les deux groupes.

- **Durée du séjour par tranche au sein de la MA**

Au niveau de la durée du séjour par tranche, on remarque que les séjours des résidents « activés » tendent à être plus longs que ceux des résidents « pas activés ». 32% des séjours se situent entre 6 et 12 mois (vs 10%), 14% restent entre 1 et 1,5 ans (vs 3%) et 13% restent plus d'1 an (vs 2%). Les « pas activés » restent en général entre 2 à 6 mois.

N.B. la tranche de séjour « plus petit ou égal à deux semaines » n'apparaît pas dans le groupe des résidents « activés ». En effet, les résidents qui sont restés moins de deux semaines ne sont pas activés et ne reçoivent pas de bonus.

- **Tranche d'âge à l'arrivée**

Dans les deux groupes de résidents, la tranche d'âge principalement représentée est celle de 40-49 ans et de 30-39 ans. Vient ensuite la tranche d'âge de 50-59 ans dans le groupe des résidents « activés » (18%), tandis que dans le groupe des « pas activés » les tranches d'âge de 18-24 ans, 25-29 ans et 50-59 ans tournent plus ou moins autour du même pourcentage.

On peut faire l'hypothèse que les résidents à partir de 50 ans ont plus de difficulté à s'insérer dans une formation ou un emploi et ont donc plus tendance à réaliser une activité au sein de la structure.

- **Récurrence de séjour en MA**

La majorité des résidents des deux groupes réalisent leur premier séjour. On constate néanmoins que la proportion de résidents « activés » (22%) qui font un deuxième séjour est légèrement supérieure à celle des résidents « pas activés » (19%).

- **Composition du ménage la veille de l'accueil**

Plus de 90% des résidents des deux groupes étaient « isolé et sans enfant » la veille de l'accueil à la MA. On ne constate pas de différence sur ce plan.

- **Logement la veille de l'accueil**

Dans les deux groupes la majorité des séjours concernent des résidents n'ayant pas de logement avant d'arriver en MA, ils étaient donc sans-abri (74% pour les « activés » et 79%

pour les « pas activés »). Parmi les « sans logement » sont comptabilisés ceux qui provenaient d'espaces publics, d'hébergements précaires (squat, hébergement par la famille ou proche), de centre d'accueil d'urgence ou de maisons d'accueil.

- **Logement à la sortie**

45% des séjours relatifs aux résidents « activés » retrouvent un logement⁴³ contre 21% seulement auprès des « pas activés ». 30% parmi les « activés » quittent sans logement contre 36% parmi les « pas activés ». En général, les personnes qui se retrouvent sans logement font partie des résidents qui sont recensés comme ayant un départ non volontaire ou un départ volontaire mais non ns préparée (rupture) avec la MA. Le fait d'être activé augmente donc la probabilité d'aller dans un logement après le séjour en MA.

- **Situation économique avant l'arrivée dans la MA**

La majorité des résidents des deux groupes arrivent à la MA sans ressource : 33% des séjours relatifs aux résidents « activés » et 36% des « pas activés ». La proportion des résidents « activés » arrivant avec une allocation du chômage ou du CPAS est la même alors que davantage de résidents « pas activés » arrivent avec une allocation du CPAS. Enfin, il y a proportionnellement plus de résidents « pas activés » que de résidents « activés » qui arrivent avec un revenu du travail⁴⁴.

- **Situation économique après l'arrivée dans la MA**

Après avoir réalisé leur séjour, un peu moins de la moitié des résidents « activés » et « pas activés » repartent avec une allocation du CPAS. 34% des séjours des résidents « activés » disposent d'une allocation de chômage contre 23% des résidents « pas activés » et 10% de « activés » ont un revenu de travail salarié contre 12% des résidents « pas activés ».

3.2 Base de données «Activités»

Dans les lignes qui suivent sont présentées quelques statistiques relatives à la base de données «Activités». Comme nous l'avons déjà expliqué plus haut, cette base de données

⁴³ Par logement on entend : logement dans le secteur privé (propriétaire ou locataire), habitat solidaire, studio géré par la maison d'accueil des PR et maison de repos.

⁴⁴ Ce qui est logique puisque les « revenus du travail » ont un travail et ne sont pas activés.

comprend 657 évaluations différentes pour un total de 400 noms différents. Comme déjà mentionné précédemment, une même personne peut en effet faire plusieurs activités.

- **Type d'activité réalisée**

Les activités principales exécutées par les résidents sont par ordre d'importance : l'entretien et le nettoyage de la maison d'accueil en journée (14%), le service en cuisine et à la cantine le matin (12%), l'aide à l'accueil (9%), le service en cuisine le soir (9%), l'accueil au magasin central rue Américaine, dit « accueil USA », (8%) et enfin le transport par chariot au sein du centre de récolte rue Américaine (8%). La part des activités réalisées au sein de la MA est légèrement plus importante que celle réalisée dans les autres structures des PR.

- **Nombre d'activités réalisées**

Plus de la moitié (57,5%) des 400 résidents recensés n'ont fait qu'une seule activité pendant la période étudiée. Un peu plus d'un quart (27%) d'entre eux réalisent deux activités, quel que soit le nombre de séjours accomplis.

- **Taux d'occupation : ratio de la durée totale de l'activité sur la durée totale du séjour**

Calculer le taux d'occupation de l'activité par rapport au séjour consiste à calculer le ratio de la durée totale des activités réalisées par un résident sur la durée totale du séjour. Nous avons été attentifs au nombre d'activités accomplies par un résident au sein d'un même séjour afin de tenir compte de son taux d'occupation global.

Dû à une probable erreur d'encodage, nous avons retiré les activités dont la durée est supérieure à celle du séjour. Nous avons également retiré les activités des résidents dont le séjour n'est pas encore clôturé puisque sa sortie n'est pas encore définie.

Comme le montre tableau C-24 en Annexe C, nous avons ventilé les taux d'occupation en différentes tranches, ce qui nous permet de constater, par exemple, que 22% des activités totales ont un taux d'occupation compris entre 90% et 100% (soit la quasi-totalité du séjour).

On remarque qu'aucune activité des résidents n'a un taux d'occupation inférieur à 5% de la durée du séjour. On remarque enfin que la majorité des activités ont un taux d'occupation au-delà de 50%.

- **Évolution des activités avec taux d'occupation faible ou élevé entre 2013-2018**

La figure C-1 en Annexe C, illustre l'évolution entre 2013 et 2018 de la proportion de résidents ayant un taux d'occupation inférieur ou supérieur à 50%. On remarque que la part des résidents ayant un taux d'occupation inférieur ou égal à 50% diminue sensiblement au cours de la période, au profit des résidents ayant un taux d'occupation supérieur à 50%.

- **Activité, taux d'occupation et durée du séjour**

Si l'on regarde le taux d'occupation de l'activité par rapport au séjour selon que l'activité soit réalisée au sein de la MA ou au sein des PR, on observe que les taux d'occupation compris entre 90% et 100% concernent 64% des activités réalisés au sein de la MA, contre 36% au sein des PR (tableau C-28).

3.3 Tables descriptives

En Annexe C, sont représentées également trois tables descriptives des variables que nous exploitons pour l'analyse STATA. Chaque table correspond à la modélisation de la variable dépendante.

Chapitre 4 - Présentation et interprétation des résultats

Cette section est consacrée aux résultats de notre étude. Pour rappel, cette recherche porte sur l'insertion par l'activité économique des résidents de la Maison d'accueil des Petits Riens. Elle a pour objectif de déterminer les facteurs qui exercent un effet sur le bon déroulement de la remise en activité. La recherche met également en évidence les effets de la façon dont s'est déroulée l'activité sur le type de sortie du résident. La présentation de ces résultats est suivie d'une mise en relation avec les informations issues d'un entretien réalisé chez LPR⁴⁵.

L'analyse s'est réalisée à l'aide du logiciel de statistique et d'économétrie STATA (version 13) dans lequel ont été importées les données mises en forme et décrites dans les chapitres précédents. Pour ne pas alourdir la présentation et la lecture des résultats, toutes les tables sont placées en annexe.

⁴⁵ Entretien réalisé chez les Petits Riens avec David Saporito, responsable du Pôle Insertion (mai 2019)

4.1 Les principales variables qui exercent un effet sur l'activité

En résumé, on constate d'après les résultats en Annexes D que les variables qui exercent un effet significatif sur l'évaluation de l'activité sont :

- *L'âge* : le fait d'être jeune diminue la probabilité d'avoir une note excellente
- *La nationalité* : le fait d'être de ne pas être de nationalité belge diminue la probabilité d'avoir une note excellente
- *La situation économique à l'entrée* : le fait d'avoir un revenu du CPAS à l'arrivée en MA, diminue la probabilité d'une note excellente (plus que si l'individu arrive sans ressource)
- *La récurrence du séjour* : le fait de faire plus d'un séjour diminue la probabilité d'une note excellente
- *La durée de l'activité* : toute augmentation d'un mois de la durée de l'activité augmente la probabilité d'une note excellente
- *Le type d'activité réalisée* : le fait d'être en activité dans la structure des PR (plutôt que dans la structure de la MA) diminue la probabilité d'une note excellente

Certaines de ces variables n'ont pas toujours des effets significatifs dépendamment de la note d'évaluation que l'on regarde mais également en fonction du caractère binaire ou ordinaire du modèle.

Les variables qui n'ont jamais d'effet significatif dans les analyses menées sont :

- La demande d'accueil
- Le logement à l'entrée
- La scolarité
- Le taux d'occupation de l'activité par rapport au séjour

Par ailleurs on constate que toutes les notes d'évaluation, sauf la note Présence, ont un effet positif sur la probabilité de faire une sortie volontaire, préparée et en vue d'un logement.

Parcourons maintenant en détail les différents modèles.

4.2 Détails des résultats

4.2.1 *L'effet des facteurs socio-démographique sur la note d'évaluation*

Sont envisagés à partir des tables de résultats, sous forme de tableau récapitulatif ci-après (tableau 8), les facteurs qui jouent un effet significatif sur les trois notes d'évaluation (Présence, Implication, Relationnel), la moyenne des notes Implication et Relationnel et la moyenne des trois notes, selon le modèle binaire ou le modèle ordinal.

La table 9 présente les résultats du modèle de probabilité linéaire lorsque la variable dépendante est représentée par la moyenne de trois notes⁴⁶. Toutes les autres tables se trouvent en annexes.

⁴⁶ Elle correspond à présentation des résultats binaires de la dernière colonne du tableau récapitulatif.

Tableau 8 : facteurs qui jouent un effet significatif sur les notes d'évaluation

Facteurs	Présence	Implication	Relationnel
Âge	<u>Binaire</u> : En prenant la tranche d'âge 30 ans – 49 ans comme référence, on observe que la probabilité d'avoir une note Présence « excellente » diminue significativement pour la tranche d'âge 18 ans- 29 ans. En ce qui concerne la tranche d'âge 50 ans et plus, on n'observe pas de différence significative.	<u>Binaire</u> : en prenant la tranche d'âge 30 ans – 49 ans comme référence, on observe que la probabilité d'avoir une note Implication « excellente » diminue significativement pour la tranche d'âge 18 ans – 29 ans. Au contraire, la probabilité augmente significativement lorsque la tranche d'âge est de plus de 50 ans par rapport à cette même catégorie de référence.	<u>Binaire</u> : en prenant la tranche d'âge 30 ans – 49 ans comme référence, on observe que la probabilité d'avoir une note Relationnel « excellente » diminue significativement lorsque le résident se situe dans la tranche d'âge 18 ans – 29 ans. Au contraire, la probabilité augmente significativement lorsque le résident a plus de 50 ans par rapport à cette même catégorie de référence.
	<u>Ordinale</u> : en prenant la tranche d'âge 30 ans – 49 ans comme référence, on observe que les résidents de la tranche d'âge 18 ans à 29 ans ont des probabilités statistiquement inférieures d'avoir une note Présence « excellente » par rapport aux notes combinées « mauvaises », « satisfaisantes » et « bonnes ».	<u>Ordinale</u> : en prenant la tranche d'âge 30 ans – 49 ans comme référence, on observe que les résidents de la tranche d'âge 18 ans à 29 ans ont des probabilités statistiquement inférieures d'avoir une note Implication « excellente » par rapport aux notes « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne ». En prenant la même modalité de référence, on observe que les résidents âgés de plus de 50 ans ont des probabilités statistiquement supérieures d'avoir une note Implication « excellente » par rapport aux notes « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne ».	<u>Ordinale</u> : en prenant la tranche d'âge 30 ans – 49 ans comme référence, on observe que les résidents de la tranche d'âge 18 ans à 29 ans ont des probabilités statistiquement inférieures d'avoir une note Relationnel « excellente » par rapport aux notes « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne ». En prenant la même modalité de référence, on observe que les résidents âgés de plus de 50 ans ont des probabilités statistiquement supérieures d'avoir une note Implication « excellente » par rapport aux notes « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne ».
Nationalité	<u>Binaire</u> : Le fait de ne pas être de nationalité belge diminue significativement la probabilité d'avoir une note Présence « excellente » par rapport à la modalité de référence qui est la nationalité belge	<u>Binaire</u> : Le fait de ne pas être de nationalité belge diminue significativement la probabilité d'avoir une note Implication « excellente » par rapport à la modalité de référence, ceux de nationalité belge.	<u>Binaire</u> : Le fait de ne pas être de nationalité belge diminue significativement la probabilité d'avoir une note Relationnel « excellente » par rapport à la modalité de référence qui sont les résidents de nationalité belge.
	<u>Ordinale</u> : : Pour les résidents n'étant pas de nationalité belge, les probabilités d'avoir des notes Présence « excellente » par rapport aux notes « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne » sont statistiquement inférieures par rapport à la modalité de référence qui est la nationalité belge.	Ordinale : /	Ordinale : /
Situation économique à l'entrée	Binaire: /	<u>Binaire</u> : en prenant la modalité « revenu du CPAS » comme référence, on constate que le fait d'arriver à la MA avec comme source de revenu une allocation du chômage augmente significativement la probabilité d'avoir une note	<u>Binaire</u> : en prenant la modalité « revenu du CPAS » comme référence, on constate que le fait d'arriver à la MA avec comme source de revenu une allocation du chômage augmente significativement la probabilité d'avoir une note Relationnel « excellente ». Cet effet n'est plus significatif après l'ajout des deux dernières

		Implication « excellente ». Le même schéma se reproduit pour les résidents arrivant sans ressources par rapport à la catégorie de référence.	variables. Il en va de même en ce qui concerne la modalité « sans ressource ».
	Ordinale : /	<u>Ordinale</u> : par rapport à la <i>modalité de référence</i> « <i>revenu du CPAS</i> », les résidents qui sont arrivés à la MA avec des allocations de chômage ont des probabilités d’avoir une note Implication statistiquement supérieures relativement aux notes combinées « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne ». Il en va de même pour les résidents qui sont arrivés sans ressource , leurs probabilités d’avoir une note « excellente » sont statistiquement supérieures par rapport à la modalité de référence .	<u>Ordinale</u> : par rapport à la <i>modalité de référence</i> « <i>revenu du CPAS</i> », les résidents qui sont arrivés à la MA avec des allocations de chômage ont des probabilités d’avoir une note Relationnel statistiquement supérieures relativement aux notes combinées « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne ». Il en va de même pour les résidents qui sont arrivés sans ressource , leurs probabilités d’avoir une note « excellente » relativement aux notes combinées « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne » sont statistiquement supérieures par rapport à la modalité de référence .
Récurrence du séjour	Binaire: /	Binaire: /	<u>Binaire</u> : le fait d’avoir fait plus d’un séjour à la MA diminue significativement la probabilité d’avoir une note « excellente » par rapport à la <i>modalité de référence qui est le fait de faire un séjour</i> .
	Ordinale : /	Ordinale : /	Ordinale : /
Durée de l’activité	Binaire: /	Binaire: /	Binaire: /
	Ordinale : /	<u>Ordinale</u> : Si la durée d’activité des résidents augmente (pour une augmentation de 1 mois), les probabilités d’avoir une note Implication « excellente » par rapport aux notes « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne » augmentent statistiquement .	Ordinale : /
Type d’activité	<u>Binaire</u> : Le fait de travailler dans la structure des PR diminue de manière significative la probabilité d’avoir une note Présence « excellente » <i>par rapport à la modalité de référence représentée par les résidents qui travaillent dans la structure de la MA.</i>	Binaire: /	Binaire: /
	Ordinale : /	Ordinale : /	Ordinale : /

Facteurs	Moyenne des notes Implication et Relationnel	Moyenne des trois notes
Âge	<u>Binaire</u> : en prenant la <i>tranche d'âge 30 ans – 49 ans comme référence</i> , on observe que la probabilité d'avoir une moyenne des notes Implication et Relationnel « excellente » diminue significativement lorsque le résident se situe dans la tranche d'âge 18 ans – 29 ans . Au contraire, la probabilité augmente significativement lorsque le résident a plus de 50 ans par rapport à cette même catégorie de référence.	Binaire : en prenant la <i>tranche d'âge 30 ans – 49 ans comme référence</i> , on observe que la probabilité d'avoir une moyenne des trois notes « excellente » diminue significativement lorsque le résident se situe dans la tranche d'âge 18 ans – 29 ans . Au contraire, la probabilité augmente significativement lorsque le résident a plus de 50 ans par rapport à cette même catégorie de référence.
	<u>Ordinale</u> : en prenant la <i>tranche d'âge 30 ans – 49 ans comme référence</i> , on observe que les résidents de la tranche d'âge 18 ans à 29 ans ont des probabilités statistiquement inférieures d'avoir une moyenne des notes Implication et Relationnel « excellente » par rapport aux notes « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne ». En prenant la même modalité de référence, on observe que les résidents âgés de plus de 50 ans ont des probabilités statistiquement supérieures d'avoir une moyenne des notes Implication et Relationnel « excellente » par rapport aux notes « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne ».	Ordinale : en prenant la <i>tranche d'âge 30 ans – 49 ans comme référence</i> , on observe que les résidents de la tranche d'âge 18 ans à 29 ans ont des probabilités statistiquement inférieures d'avoir une moyenne des trois notes « excellente » par rapport aux notes « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne ». En prenant la même modalité de référence, on observe que les résidents âgés de plus de 50 ans ont des probabilités statistiquement supérieures d'avoir une moyenne des trois notes « excellente » par rapport aux notes « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne ».
Nationalité	Binaire: /	Binaire : le fait de ne pas être de nationalité belge diminue significativement la probabilité d'avoir une moyenne des trois notes « excellente » par rapport à la <i>catégorie de référence représentée par les résidents de nationalité belge</i> .
	Ordinale : /	Ordinale : pour les résidents n'étant pas de nationalité belge , les probabilités d'avoir une moyenne des trois notes « excellente » par rapport aux moyennes des trois notes combinées « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne » sont statistiquement inférieures relativement à la <i>modalité de référence représentée par les résidents de nationalité belge</i> .
Situation économique à l'entrée	Binaire: Relativement à la <i>catégorie de référence « revenu du CPAS »</i> , le fait d'arriver à la MA avec une allocation de chômage ou sans revenu augmente significativement la probabilité d'avoir une note « excellente ».	Binaire : en prenant la <i>modalité « revenu du CPAS » comme référence</i> , on constate que le fait d'arriver à la MA avec comme source de revenu une allocation du chômage augmente significativement la probabilité d'avoir une moyenne des trois notes « excellente ». Il n'y a pas d'effet constaté pour la modalité « sans ressource ».
	Ordinale : par rapport à la <i>modalité de référence « revenu du CPAS »</i> , les résidents qui sont arrivés à la MA avec des allocations de chômage ont des probabilités d'avoir une moyenne des notes Implication et Relationnel statistiquement supérieures relativement aux moyennes des notes Implication et Relationnel combinées « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne ». Il en va de même pour les résidents qui sont arrivés sans	Ordinale : par rapport à la <i>modalité de référence « revenu du CPAS »</i> , les résidents qui sont arrivés à la MA avec des allocations de chômage ont des probabilités d'avoir une moyenne des trois notes statistiquement supérieures relativement aux moyennes des notes combinées « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne ». Il en va de même pour les résidents qui sont arrivés sans ressource , leurs probabilités d'avoir une

	ressource , leurs probabilités d’avoir une note « excellente » relativement aux moyennes des notes Implication et Relationnel combinées « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne » sont statistiquement supérieures par rapport à la modalité de référence.	moyenne des trois notes « excellente » relativement aux moyennes des notes combinées « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne » sont statistiquement supérieures par rapport à la modalité de référence.
Récurrence du séjour	Binaire: /	Binaire: /
	Ordinale : /	Ordinale : /
Durée de l’activité	Binaire: Le fait de faire une activité plus longue (1 mois) augmente significativement la probabilité d’avoir une moyenne des deux notes « excellente ».	Binaire: /
	Ordinale : Si la durée d’activité des résidents augmente (pour une augmentation de 1 mois), les probabilités d’avoir une moyenne des notes Implication et Relationnel « excellente » par rapport aux moyennes des notes Implication et Relationnel combinées augmentent statistiquement .	Ordinale : /
Type d’activité	Binaire: /	Binaire: le fait de travailler dans la structure des PR diminue significativement la probabilité d’avoir une moyenne des trois notes « excellente » par rapport à la <i>modalité de référence</i> représentée par les résidents qui travaillent dans <i>la structure de la MA</i> .
	Ordinale : /	Ordinale : Relativement à la <i>catégorie de référence</i> « <i>structure MA</i> », les résidents qui travaillent dans la structure des PR , ont des probabilités d’avoir une moyenne des trois notes « excellente » qui sont statistiquement inférieures par rapport aux moyennes des trois notes combinées « mauvaise », « satisfaisante » et « bonne ».

Tableau 9 Résultats du modèle de probabilité linéaire lorsque la variable dépendante est représentée par la moyenne des trois notes

Nombre de variables	Variable dépendante : moyenne des trois notes d'évaluation								
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge (30-49 omise)									
18-29	-0,24*** (0,05)	-0,24*** (0,05)	-0,24*** (0,05)	-0,22*** (0,06)	-0,22*** (0,06)	-0,22*** (0,05)	-0,21*** (0,06)	-0,19*** (0,06)	-0,2*** (0,06)
50-60+	0,14*** (0,04)	0,13*** (0,04)	0,13*** (0,05)	0,13*** (0,04)	0,13*** (0,04)	0,13*** (0,04)	0,12*** (0,04)	0,12** (0,05)	0,12** (0,05)
Nationalité (nationalité belge omise)									
Nationalité non belge	-0,1** (0,04)	-0,1** (0,04)	-0,1** (0,04)	-0,1** (0,04)	-0,1** (0,04)	-0,1** (0,04)	-0,1** (0,04)	-0,1** (0,04)	-0,11** (0,04)
Demandeur d'accueil (propre initiative omise)									
Personne tierce/service tiers		0,03 (0,05)	0,03 (0,05)	0,03 (0,05)	0,03 (0,05)	0,02 (0,05)	0,02 (0,05)	-0,01 (0,05)	-0,02 (0,05)
Logement à l'entrée (sans logement omise)									
Logement			0,01 (0,05)	0,01 (0,05)	0,01 (0,05)	0,01 (0,05)	0,01 (0,05)	0,02 (0,05)	0,01 (0,05)
Situation économique à l'entrée (CPAS omise)									
Chômage				0,12** (0,05)	0,11** (0,05)	0,12** (0,05)	0,11** (0,05)	0,14** (0,06)	0,13** (0,05)
Sans ressource				0,08 (0,05)	0,07 (0,05)	0,06 (0,05)	0,06 (0,05)	0,08* (0,05)	0,09* (0,05)
Autre				0,11* (0,06)	0,11* (0,06)	0,12* (0,06)	0,12* (0,06)	0,15** (0,07)	0,13* (0,07)
Scolarité (Primaires et secondaires inférieures omise)									
Secondaires supérieures					0,06	0,06	0,06	0,06	0,06

					(0,04)	(0,04)	(0,04)	(0,05)	(0,05)
Autre					0,06	0,06	0,07	0,09	0,08
					(0,05)	(0,05)	(0,05)	(0,05)	(0,05)
Récurrence du séjour (1 séjour omise)									
Plus d'un séjour						-0,06	-0,06	-0,07	-0,07
						(0,04)	(0,04)	(0,05)	(0,05)
Durée de l'activité (continue en mois)							0,01	0,01	0
							(0,01)	(0,01)	(0,01)
Taux d'occupation de l'activité (]50% ; 100%]									
omise)									
]0 % ; 50%]								-0,01	0
								(0,05)	(0,05)
Activité PR-MA (MA omise)									
PR									-0,1**
									(0,04)
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615
R ²	0.064	0.064	0.064	0.074	0.077	0.08	0.082	0.082	0.092

Notes : les erreurs standard apparaissent entre parenthèses. *** : $p < 0,01$; ** : $p < 0,05$; * : $p < 0,10$.
Les spécifications ont été estimées par les Moindres Carrés Ordinaires.

4.2.2 L'effet de la note d'évaluation sur le type de sortie du résident

Les notes Implication, Relationnel, la moyenne des deux notes et la moyenne des trois notes ont un effet significatif sur la probabilité de faire une sortie volontaire et préparée ainsi que sur le fait de faire une sortie volontaire, préparée et en vue d'un logement. La note Présence n'a aucun effet significatif.

Premièrement, pour toute augmentation de chaque note⁴⁷, la probabilité de faire une sortie volontaire et préparée augmente très significativement. Par ailleurs, on note que parmi les variables de contrôle relatives aux caractéristiques sociodémographiques et à l'activité, seule la durée de l'activité a un effet positif significatif sur la probabilité de sortie : toute augmentation de la durée de l'activité augmente significativement la probabilité de faire une sortie volontaire et préparée⁴⁸.

Deuxièmement, une fois que l'on regarde la probabilité de sortie en interaction avec la probabilité que le résident se dirige vers un logement « autonome », on constate que pour toute augmentation de chaque note (prise indépendamment les unes des autres) sauf la note Présence, la probabilité de faire une sortie volontaire, préparée et en vue d'un logement augmente également significativement.

Chapitre 5 - Interprétation et discussion des résultats

Ce chapitre propose d'interpréter les résultats de notre étude en les comparant à ceux trouvés dans la littérature.

Quelles interprétations pouvons-nous proposer face aux résultats qui viennent d'être brièvement présentés ? Pour rappel, nous avons mis en évidence, au terme d'une recension des écrits dans le domaine de l'économie sociale, un ensemble de facteurs susceptibles d'exercer un effet sur la remise en activité des personnes fragilisées⁴⁹. C'est au regard de ces facteurs que nous prenons appui pour interpréter les résultats obtenus dans notre étude de cas et qui viennent d'être présentés dans la partie précédente.

⁴⁷ Les cinq régressions se font séparément afin d'éviter tout problème de multi colinéarité.

⁴⁸ On sait par ailleurs que la durée du séjour influence positivement la probabilité de faire une bonne sortie, or la durée d'activité est directement liée à la durée du séjour.

⁴⁹ Cf. Supra Section II Chapitre 3 ; Figure 4 : deuxième dimension de facteurs favorisant l'insertion par l'activité

Deux facteurs ressortent manifestement de notre étude : l'âge et le temps. Comme décrit précédemment, les personnes au-delà de 50 ans obtiennent des notes d'évaluation significativement supérieures à celles de leurs cadets. Or l'âge est un facteur de premier plan dans les études que nous avons recensées dans la section II de ce travail. Ces études montrent en effet que l'âge est le premier facteur discriminant dans l'emploi. Les individus âgés de plus de 50 ans sont les plus écartés du marché de l'emploi et leur chance de décrocher un entretien d'embauche est plus faible (Anglaret, 2002 ; Guillemard, 2007). Au regard de nos résultats, il se peut que ces personnes de plus de 50 ans s'investissent davantage, car elles appartiennent à une catégorie « plus difficile à insérer ». Elles se sentiraient plus concernées au regard de leur situation. Comme le souligne Cousin et al. (2016) les adultes en insertion seraient plus responsables que les jeunes du fait qu'ils sont réalistes de leur situation et qu'ils ont par conséquent une réelle volonté d'insertion. On peut également imaginer que ces deux faits (la réinsertion difficile sur le marché de l'emploi et le fait de faire une bonne activité) ne sont tout simplement pas liés entre eux.

En ce qui concerne le temps, les résultats montrent qu'une durée d'activité plus longue est corrélée à une meilleure note d'évaluation. Or, tout comme pour l'âge, le temps constitue aussi, dans la littérature, un facteur déterminant d'insertion sociale. Il permet à l'individu de s'adapter dans l'activité et de se familiariser avec l'entourage (Cousin et al. 2016). Plusieurs études soulignent l'importance du temps comme facteur favorable à une sortie positive d'un programme d'aide sociale (Carpentier, 2006 ; Martineau et al., 2009).

Si l'âge et le temps exercent un effet significatif sur la remise en activité, d'autres facteurs recensés dans les écrits de la section II de notre travail ne semblent pas jouer de la même manière dans notre étude de cas. C'est étonnamment le cas de la scolarité qui est un facteur fréquemment répertorié dans les études portant sur les évaluations d'insertion socio-professionnelle. Dans le cas des PR, la scolarité n'a aucun effet significatif sur la mise en activité, quelles que soient les analyses menées. Selon David Saporito⁵⁰, les activités proposées aux résidents ne demandent pas de compétences spécifiques ou de responsabilités particulières. Les activités sont davantage vues comme un processus d'occupation et de resocialisation plutôt qu'un processus d'acquisition de compétences en fonction d'un profil

⁵⁰ Entretien réalisé chez les Petits Riens avec David Saporito, responsable du Pôle Insertion (mai 2019)

professionnel déterminé. Cette explication s'inscrit en contrepoint de celle généralement présente dans la littérature, qui conçoit la scolarité comme un bagage guidant les individus vers des activités d'insertion pour lesquelles des compétences particulières sont exigées (Adam et al., 2017 ; Desmette et al., 2001). L'intention a pour fonction de les préparer à leur futur emploi.

Parmi les autres facteurs recensés dans la littérature, la composition du ménage n'a pas pu être vérifiée. Comme nous l'avons déjà expliqué, les données de cette variable sont surreprésentées dans une des catégories et font obstacle à toute comparaison. La composition du ménage est composée principalement d'individus « isolés ».

Quatre facteurs non recensés dans la revue de la littérature jouent, cependant, un rôle significatif pour rendre compte des évaluations d'activité : la situation économique à l'entrée, la récurrence du séjour, la nationalité et la structure dans laquelle l'activité prend place.

En ce qui concerne la situation économique à l'entrée, notre étude montre que les personnes provenant d'un CPAS ont de moins bonnes notes que les chômeurs. De même, elles ont de moins bonnes évaluations que celles n'ayant aucune ressource au moment de leur entrée dans la MA. Cette situation peut sans doute s'expliquer par le fait que le public qui reçoit une allocation du CPAS est plus fragilisé et probablement plus éloigné du marché de l'emploi qu'un public bénéficiant d'allocations de chômage. Un individu au chômage serait plus proche du marché du travail, du fait que son inactivité est probablement plus récente que celle d'un individu touchant du CPAS. Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par l'entretien mené auprès des PR. Pour les responsables de cette structure d'accueil, les personnes bénéficiant d'un revenu du « CPAS » ont très peu de qualifications, ont souvent été sanctionnés par l'emploi et n'ont parfois plus le courage ou l'envie de se remettre au travail. En ce qui concerne les bonnes évaluations des individus sans ressource, nous n'avons pas d'explication probante. Se pourrait-il que ces derniers aient l'envie de mettre en place certaines démarches afin de « sortir la tête de l'eau » ? Leur motivation intrinsèque serait-elle supérieure à celles des résidents provenant des CPAS ?

La récurrence est le deuxième facteur que nous ne retrouvons pas dans la littérature, mais qui a un effet dans notre analyse : faire plus d'un séjour en MA influence négativement la « bonne » activité. Ces résultats nous laissent penser qu'un résident qui recommence un

séjour et une activité s'investit moins parce qu'il connaît la « chanson » et y trouve moins d'intérêt. On peut d'ailleurs souligner la question relative aux bonus : lors d'un premier séjour, on peut imaginer qu'un résident fantasme sur le montant (assez indéfini) du bonus octroyé en fin d'activité et par conséquent, présente un certain intérêt dans la réalisation de l'activité. Est-ce que suite à l'expérience de son premier séjour, le résident au courant que le montant du bonus sera de toute façon faible ne présente plus d'attrait particulier quant à la réalisation de la nouvelle activité ?

Le troisième facteur est le fait de faire une activité dans la structure des PR. Ce facteur est propre aux Petits Riens. Il est normal que nous ne le retrouvions pas dans les études précédentes. Ce constat n'a lieu que lorsque la note Présence est impliquée dans la variable d'intérêt (note Présence seule ou note d'évaluation générale). Pour rappel, la présence fait l'objet d'une évaluation objective calculée par un algorithme (évaluation selon le nombre d'heures prestées). En outre, on sait que les activités au sein de la MA n'engagent aucun déplacement du résident puisqu'il y vit, alors que celles dans la structure des PR supposent plus de mobilité, qui varie en importance selon que le résident travaille dans le centre de tri à Anderlecht, qu'il récolte les vêtements en camion, etc. Nous pouvons faire l'hypothèse que les résidents en activité chez LPR prestent moins d'heures en termes d'activité, étant donné le peu d'entrain à faire des efforts supplémentaires consacrés aux déplacements pour se rendre sur un lieu de travail. Enfin, un résident pourrait se sentir davantage en sécurité dans le cadre d'une activité à la MA (son lieu de vie) qu'à l'extérieur. Cela expliquerait l'effet négatif sur la note Présence.

Pour ce qui est du quatrième facteur, la nationalité, nous n'avons pas d'explication quant aux raisons qui rendent celui-ci significatif. Nous n'avons d'ailleurs pas trouvé trace du rôle joué par ce facteur dans la littérature. Et pour autant qu'il soit possible d'en trouver, nous ne pensons pas qu'elles seraient d'un intérêt quelconque pour notre recherche.

Enfin, en ce qui concerne le type de sortie, les résultats montrent qu'une note d'évaluation plus favorable augmente la probabilité d'une sortie volontaire et préparée du résident. Nous pouvons donc émettre l'idée qu'un résident plus impliqué, plus motivé aura une meilleure insertion sociale et donc une sortie plus positive.

Conclusion

Au terme de ce mémoire consacré au processus de (ré)insertion socio-professionnelle d'un public fragilisé par le biais d'une activité économique, nous pouvons rappeler brièvement les principaux facteurs qui déterminent « une bonne remise en activité » des résidents en maison d'accueil et les principaux effets de la mise en activité sur le type de sortie de ces résidents.

De notre étude économétrique sur l'entreprise Les Petits Riens, il ressort que les facteurs tels que l'âge, la situation économique à l'entrée, la nationalité, la récurrence du séjour, la durée de l'activité et le type d'activité réalisé exercent généralement un effet significatif sur l'évaluation finale de l'activité réalisée et donc sur le bon déroulement de celle-ci. De plus, on constate que les évaluations, sauf celle relative à la note de Présence, ont un effet positif sur la probabilité de faire une sortie volontaire, préparée et en vue d'un logement.

Ces résultats doivent être cependant envisagés à l'aune de quatre remarques ou limites propres à notre étude. Une première d'entre elles réside dans la spécificité de la population étudiée. Celle-ci est sujette à des programmes de mise en activité ayant une visée davantage sociale que professionnelle. La remise en activité des résidents est avant tout occupationnelle. L'occupation permet de réinstaurer une structure de vie. Elle a aussi pour intention d'aider à une nouvelle socialisation. Occuper et socialiser sont des visées relativement différentes de celles qui structurent des programmes axés sur l'insertion professionnelle comme, par exemple, les programmes qui ont trait aux « contrats Art.60 ». Cette différence d'objectifs peut sans doute expliquer le faible dénominateur commun entre les facteurs mis en évidence dans notre étude et ceux identifiés dans notre recension des écrits.

Cette différence questionne d'une part la volonté de retour à l'emploi « conventionnel » trop mis en exergue par les politiques de l'emploi et d'autre part le manque d'études concernant la (ré)insertion d'une catégorie spécifique d'individus, à savoir les personnes vivant aux marges extrêmes de la société. Cette absence d'études ne serait-elle pas liée à l'insuffisance, voire à l'absence, des services mis en place pour cette population dont parfois seule la réinsertion sociale par l'activité devrait être l'objectif.

Une deuxième limite concerne le fait que nous ne sommes pas parvenus à mettre en évidence d'autres facteurs qui exercent probablement également des effets significatifs sur la mise en

activité. On pense notamment à la motivation intrinsèque, dont le sentiment de satisfaction des résidents pendant leur mise en activité, directement lié à la qualité des relations sociales au sein de celle-ci, à l'attitude professionnelle de l'équipe d'encadrement des bénéficiaires, etc.

Une troisième remarque concerne la traduction de la remise en activité en termes de notes d'évaluation. L'utilisation de cette proxy peut susciter quelques questionnements. D'une part, les notes d'évaluation ne sont pas construites selon la même méthode : la présence se calcule selon un algorithme alors que l'évaluation des notes Implication et Relationnel sont le résultat d'une appréciation par un évaluateur. Ces deux dernières notes revêtent donc une dimension plus subjective. D'autre part, les distributions de notes sont relativement asymétriques, ce qui crée une sorte de biais de départ. Nous avons cependant essayé d'y remédier en créant des catégories pour les notes⁵¹.

Une quatrième et dernière remarque ou limite a trait aux items de la base de données AMAstat. Du fait d'une interprétation un peu différente des données socio-démographiques, l'encodage de celles-ci par les travailleurs sociaux ne se réalise pas nécessairement selon une base commune. Par exemple, la scolarité doit refléter le dernier niveau réussi. Pourtant, certains travailleurs sociaux encodent le niveau de la dernière année suivie à la place de la dernière année réussie ou certifiée. Ou encore, le lieu de vie la veille de l'accueil pose aussi problème. Cet item ne concerne que le lieu occupé au cours des dernières 24h, ce qui n'est pas forcément représentatif de la situation à plus long terme d'un entrant. L'exemple d'une personne qui a été expulsée de son logement et a séjourné une nuit au Samu est illustratif de ce cas.

Enfin, avant de clôturer ce travail, il nous semble encore important de faire état de quelques pistes de recherches qui pourraient se dessiner dans le prolongement des interprétations que nous avons proposées. D'abord, il serait intéressant d'étudier les autres facteurs potentiels d'une mise en activité que nous avons mis en évidence à la section II (sentiment de satisfaction, motivation, etc.). Ensuite, il serait également intéressant d'étendre la recherche à tous les bénéficiaires du programme d'insertion des Petits Riens afin d'établir des comparaisons entre les différents groupes de bénéficiaires et de pouvoir éventuellement

⁵¹ Cf. Supra section III ; Chapitre 2

mieux adapter l'insertion pour chacun d'entre eux (résident, Art.60, etc.). Enfin, dans un cadre plus large, on pourrait envisager de comparer les résultats de l'insertion chez Les Petits Riens avec ceux d'autres entreprises sociales d'insertion bruxelloises.

Bibliographie

Adam, S., Avilès, G., Schmitz, D., Lucchini, A., Ferrari, D., Cavedon, E., ... & Amstutz, J. (2017). The WISE's success factors from a multidimensional and multi-stakeholder perspective: an explorative study in the Swiss context: Working paper for 6th EMES International Research Conference on Social Enterprise, July 3th-6th, Louvain-La-Neuve, Belgium.

Albarello, L., Van Haeperen, B., Aubin, D., & Fallon, C. (2016). *Penser l'évaluation des politiques publiques*. De Boeck Supérieur.

Anglaret, D. (2002). Les plus de 50 ans en marge de l'emploi et du chômage. *Retraite et société*, (3), 97-109.

Beck, U. (2008). La société du risque: Sur la voie d'une autre modernité.

Bley, S. J., Hametner, M., Dimitrova, A., Ruech, R., De Rocchi, A., Gschwend, E., & Umpfenbach, K. (2017). Smarter, greener, more inclusive? Indicators to support the Europe 2020 strategy-2018 edition.

Bodart, M. (2000). L'activation et les mesures d'aide à l'emploi. *L'activation des allocas*.

Bouchat, M. & Mertens, S. (2016). Baromètre des Entreprises Sociales en Belgique.

Bouyer, J. (2012). Régression logistique-Modélisation des variables quantitatives.

Card, D. (2014). L'évaluation des politiques actives du marché du travail. Quels enseignements?. *Travail et emploi*, (139), 15-23.

CNIAE & l'Avisé, (2007). Étude d'impact de l'insertion par l'activité économique en Aquitaine en 2004.

Cockx, B., & Ridder, G. (2001). Social employment of welfare recipients in Belgium: an evaluation. *The Economic Journal*, 111(470), 322-352.

Conseil consultatif COCOM, (2015), Adresse de référence, un guide pour simplifier la vie des uns et des autres.

Cousin P., Can, S., Geradin, F., Blommaert, M., Duquesne, C. (2016). Qu'est-ce qu'une insertion réussie? *FeBISP*, (109).

De backer, B. (2008). Les cent portes de l'accueil—Héberger des adultes et des familles sans-abri, éditions.

Defourny, J., & Nyssens, M. (2013). L'approche EMES de l'entreprise sociale dans une perspective comparative. *SOCENT Working Paper*, (01).

Defourny, J., & Nyssens, M. (2017). Économie sociale et solidaire. *Socioéconomie du troisième secteur. De Boeck Supérieur*.

Dejemeppe, M., & Van der Linden, B. (2009). *Méthodologie de l'évaluation*. miméo, UCL.

Desmette, D., Jaminon, C., & Herman, G. (2001). Le sentiment d'efficacité personnelle de chômeurs en formation, un construct dynamique?. *European review of applied psychology*, 51(3), 217-228.

Elias, N., & Etoré, J. (1991). *La société des individus* (Vol. 301). Paris: Fayard.

Englert, M., Lutyen, S., Mazina, D., & Messinne, S. (2017). Baromètre social 2017, Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté, Observatoire de la santé et du social.

Entreprises sociales d'insertion et politiques publiques d'insertion, Enjeux et défis actuels. (2017).

Entretien (non retranscrit) avec David Saporito : responsable du Pôle Insertion, réalisé le 24 mai 2019.

Fecher-Bourgeois, F., Grosjean, P., & Sak, B. (2002). L'économie sociale d'insertion. Analyse des complémentarités et de l'efficacité des outils d'économie sociale.

Federal Public Service (2018), The evolution of the social situation and social protection in Belgium 2018.

Francq, B., & Wagener, M. (2012). Politique de la ville et pauvreté. *Pauvreté en Belgique—Annuaire Fédéral*.

Fryer, D. (1986). Employment deprivation and personal agency during unemployment: A critical discussion of Jahoda's explanation of the psychological effects of unemployment.

Guillemard, A. M. (2007). Pourquoi l'âge est-il en France le premier facteur de discrimination dans l'emploi?. *Retraite et société*, (2), 11-25.

Hehenberger, L., Harling, A. M., & Scholten, P. (2013). A practical guide to measuring and managing impact. *European Venture Philanthropy Association*.

Jany-Catrice, F., Branger, V., Gardin, L., & Pinaud, S. (2014). Evaluer l'utilité sociale de l'Économie sociale et Solidaire.

Jany-Catrice, F., Gardin, L., Pinaud, S. (2014). L'économie sociale et solidaire et les formes de son évaluation. dans Defourny, J., Nyssens, M. (dir.). Manuel de socio-économie du tiers secteur, De Boeck.

Lebrun, M. (2009). Bilan mitigé de l'activation du comportement de recherche d'emploi. *Pyramides. Revue du Centre d'études et de recherches en administration publique*, (18), 209-234.

Lefèvre, C. (2001). Qualité de vie multidimensionnelle et formation par le travail. Une étude longitudinale en Hainaut. Les Cahiers du CERISIS 2001/16. Charleroi: UCL. Centre de recherche interdisciplinaire pour la solidarité et l'innovation sociale.

Leitao de Melo, Leonor. Multidimensional impact analysis in a social venture.. Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain, 2018. Prom. : Perilleux, Anaïs.

Les Petits Riens ASBL (2016). Rapport d'activité 2016.

Les Petits Riens ASBL (2017). Rapport d'activité « Insertion » 2017.

Les Petits Riens ASBL (2018). Rapport d'activité 2018 du Pôle Insertion.

Les Petits Riens ASBL (2018).Rapport d'activité 2018 de la Maison d'accueil.

Martineau, S., Portelance, L., & Presseau, A. (2009). La socialisation au travail comme indicateur de développement professionnel: analyse des approches basées sur la mesure. *Questions Vives. Recherches en éducation*, 5(11), 243-258.

Mertens, S., & Marée, M. (2012). La «performance» de l'entreprise sociale: définition et limites d'une évaluation monétaire. *Revue internationale PME*, 25(3-4).

Mertens, S., Mertens, M. M. S., & Marée, M. (2012). How to measure the “production” of a social enterprise?.

Mulgan, G. (2010). Measuring Social Value, in" Stanford Social Innovation Review. In *Summer* (Vol. 6, pp. 38-43).

Nyssens, M., & Grégoire, O. (2003). *Les entreprises sociales d'insertion par l'économie en Belgique*. EMES European Research Network.

Nyssens, M., & Platteau, A. (2007). 14 Profiles of workers and net effect of Belgian work integration social enterprises. *Social Enterprise: At the Crossroads of Market, Public Policies and Civil Society*, 222.

Nyssens, M., Lemaître, A., & Platteau, A. (2004). Quelle place et quels enjeux pour les entreprises sociales d'insertion en Belgique?. *Reflets et perspectives de la vie économique*, 43(3), 25-36.

Pelletier, M. L., & Demers, M. (1994). Recherche qualitative, recherche quantitative: expressions injustifiées. *Revue des sciences de l'éducation*, 20(4), 757-771.

Perilleux, A., Nyssens, M., & Dayez, O. (2016). " *Evaluer l'impact social: utopie, opportunité ou menace pour les entreprises sociales* (No. UCL-Université Catholique de Louvain).

Persais, E. (2012). Entreprises sociale et socialement responsable: le fossé est-il si grand?. *Management international/International Management/Gestión Internacional*, 16(4), 41-56.

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, (2010), Rapport bisannuel de lutte contre la pauvreté 2008-2009, partie 2 : «*Pour une approche cohérente de la lutte contre le «sans-abrisme» et la pauvreté*.

Stievenart, E., & Pache, A. C. (2014). Evaluer l'impact social d'une entreprise sociale: points de repère. *Revue internationale de l'économie sociale: Recma*, (331), 76-92.

UCLA: Statistical Consulting Group. Ordered Logistic Regression: Stata Annotated Output. Consulté le 3 juin 2019 sur <https://stats.idre.ucla.edu/stata/output/ordered-logistic-regression/>

UCLA: Statistical Consulting Group. Ordered Logistic Regression: Stata Data Analysis Examples. Consulté le 3 juin 2019 sur <https://stats.idre.ucla.edu/stata/dae/ordered-logistic-regression/>

Vanderborght, Y. (2018), « Comparative Social Protection Systems », LTRAV2720 : Université catholique de Louvain. June 2018

Vendramin, P. (2016). L'expérience du chômage en Wallonie et à Bruxelles. *Dynamiques régionales*, (2), 18-28.

Vielle, P., Pochet, P., & Cassiers, I. (Eds.). (2006). *L'État social actif: vers un changement de paradigme?* (No. 44). Peter Lang.

Wooldridge, J. M. (2015). *Introductory econometrics: A modern approach*. Nelson Education.

Annexes

Annexe A : informations supplémentaires.....	5
1. Section II ; Chapitre 2 Mesurer l'impact social.....	5
2. Section III ; Chapitre 2 Méthodologie.....	9
3. Section III ; Chapitre 2 Méthodologie.....	12
Annexe B : distribution des notes	13
1. Distribution des notes avant modifications	13
2. Distribution des notes après modifications.....	15
Annexe C : statistiques descriptives.....	17
1. Base de données AMASTAT.....	17
2. Base de données « ACTIVITÉ »	22
3. Description des variables (STATA).....	25
Annexe D : présentation des résultats	28
1. Notes d'évaluation	28
• Modèle de probabilité linéaire.....	28
• Modèle de régression logistique (binaire).....	36
• Modèle de régression logistique (ordinaire)	44
2. Type de sortie.....	54
• Modèle de probabilité linéaire.....	54
• Modèle de régression logistique (binaire).....	55
3. Type de sortie*logement sortie	57
• Modèle de probabilité linéaire.....	57
• Modèle de régression logistique (binaire).....	58

Table des figures des annexes

Figure B-1 Distribution de la note Présence avant modification.....	13
Figure B-2 Distribution de la note Implication avant modification	14
Figure B-3 Distribution de la note Relationnel avant modification	14
Figure B-4 Distribution de la moyenne des notes Implication et de Relationnel avant modification.....	14
Figure B-5 Distribution de la moyenne des trois notes avant modification.....	15
Figure B-6 Distribution de la note Présence après modification.....	15
Figure B-7 Distribution de la note Implication après modification	15
Figure B-8 Distribution de la note de Relationnel après modification	16
Figure B-2-9 Distribution de la moyenne des notes Implication et de Relationnel après modification.....	16
Figure B-10 Distribution de la moyenne des trois notes après modification	16
Figure C-1 Evolution du taux d'occupation en deux tranches entre 2013 et 2018 en % des résidents annuel	24

Table des tableaux des annexes

Tableau C-1 Type de sortie AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »	17
Tableau C-2 Type de sortie AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %.....	17
Tableau C-3 Scolarité dans AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ ».....	17
Tableau C-4 Scolarité dans AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %.....	17
Tableau C-5 Durée du séjour au sein de la MA AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »	18
Tableau C-6 Durée du séjour au sein de la MA AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %.....	18
Tableau C-7 Tranche d'âge à l'arrivée AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ ».....	18
Tableau C-8 Tranche d'âge à l'arrivée AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %.....	18
Tableau C-9 Récurrence du séjour en MA AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »	19
Tableau C-10 Récurrence du séjour en MA AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %	19
Tableau C-11 Composition de ménage la veille de l'accueil AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »	19
Tableau C-12 Composition de ménage la veille de l'accueil AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %.....	19
Tableau C-13 Logement la veille de l'accueil AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » ...	20
Tableau C-14 Logement la veille de l'accueil AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %.....	20
Tableau C-15 Logement à la sortie AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »	20
Tableau C-16 Logement à la sortie AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %.....	20
Tableau C-17 Situation économique à l'entrée AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »	21

Tableau C-18 Situation économique à l'entrée AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %.....	21
Tableau C-19 Situation économique à la sortie AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »	21
Tableau C-20 Situation économique à la sortie AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %.....	21
Tableau C-21 Type d'activité réalisée.....	22
Tableau C-22 Répartition de l'activité	22
Tableau C-23 Nombre d'activité réalisée par résident.....	23
Tableau C-24 Tranche du taux d'occupation : ratio de la durée totale de l'activité sur la durée totale du séjour	23
Tableau C-25 Moyenne du taux d'occupation par résident	23
Tableau C-26 Evolution du taux d'occupation en deux tranches entre 2013 et 2018	23
Tableau C-27 Evolution du taux d'occupation en deux tranches entre 2013 et 2018 en % annuel.....	24
Tableau C-28 Taux d'occupation selon que l'activité soit réalisée dans la MA ou chez les PR, en % du total de l'activité par tranche	24
Tableau C-29 % des activités réalisées dans la MA ou chez les PR par rapport au total des activités selon la durée du séjour.....	24
Tableau C-30 Description des variables : notes d'évaluation en variables binaires (Modèle de probabilité linéaire et de régression logistique binaire)	25
Tableau C-31 Description des variables : note d'évaluation en variable ordinale (Modèle de régression logistique ordinale)	26
Tableau C-32 Description des variables : Sortie préparée et note en « continue » (Modèle de probabilité linéaire et de régression logistique binaire)	27
Tableau D-1 Modèle de probabilité linéaire: Présence	28
Tableau D-2 Modèle de probabilité linéaire : Implication.....	29
Tableau D-3 Modèle de probabilité linéaire : Relationnel	31
Tableau D-4 Modèle de probabilité linéaire: Implication et Relationnel	33
Tableau D-5 Modèle de probabilité linéaire: moyenne de trois notes	34
Tableau D-6 Modèle de régression logistique binaire: Présence	36
Tableau D-7 Modèle de régression logistique binaire: Implication.....	38
Tableau D-8 Modèle de régression logistique binaire: Relationnel	39
Tableau D-9 Modèle de régression logistique binaire: Implication et Relationnel	41
Tableau D-10 Modèle de régression logistique binaire : moyenne des trois notes	42
Tableau D-11 Modèle de régression logistique ordinale: Présence	44
Tableau D-12 Modèle de régression logistique ordinale: Implication.....	46
Tableau D-13 Modèle de régression logistique ordinale: Relationnel	48
Tableau D-14 Modèle de régression logistique ordinale: Implication et Relationnel	50
Tableau D-15 Modèle de régression logistique ordinale: moyenne des trois notes	52

Tableau D-16 Modèle de probabilité linéaire: type de sortie	54
Tableau D-17 Modèle de régression logistique binaire: type de sortie	55
Tableau D-18 Modèle de probabilité linéaire: type de sortie*logement sortie	57
Tableau D-19 Modèle de régression logistique binaire: type de sortie*logement sortie	58

Annexe A : informations supplémentaires

Cette annexe contient des informations supplémentaires au sujet des chapitres et sous points suivants :

- Section II ; Chapitre 2 Mesurer l'impact social
- Section III ; Chapitre 2 Méthodologie ; 2.1 Bases de données nettoyage, vérification et analyse
- Section III ; Chapitre 2 Méthodologie ; 2.2 Choix des variables

1. Section II ; Chapitre 2 Mesurer l'impact social

2.1 Les fondements

Dans le cadre de l'évaluation de la performance de l'entrepreneuriat social, il y a une nécessité de développer des dispositifs utilisant des indicateurs autres que seulement celui de la production. En effet, si on ne considère que la mesure classique de la production (par le chiffre d'affaires) cela ne traduit ni les bénéfices individuels (pour les bénéficiaires), ni les bénéfices sociétaux (Mertens & Marée, 2012). Il convient donc de tenir compte des effets que le marché ne mesure pas.

Il faudra cependant veiller à ne pas en faire trop, car sous la pression d'apporter les preuves de l'efficacité des projets sociaux des ESI, certains chercheurs (Jany-Catrice & al., 2014) mettent en garde contre le risque de passer au-dessus des considérations éthiques et sociales représentatives de l'entreprise.

Il existe plusieurs types d'évaluation de la performance. Deux grandes approches sont possibles : l'évaluation des processus et l'évaluation de l'impact (Périlleux & Nyssens, 2016), sur laquelle nous nous attarderons. L'évaluation des processus consiste à analyser la concordance entre les objectifs de l'entreprise et les actions accomplies par celle-ci.

L'évaluation de l'impact se focalise sur les effets (nets) portés par les activités de l'entreprise sociale sur les bénéficiaires directs et indirects (la collectivité). Ce type d'évaluation a recours à une méthodologie spécifique et fait appel à des mécanismes pour éviter les biais. Afin d'aborder la question de l'évaluation, il est nécessaire d'avoir une vision large de la production d'une ES

(Périlleux & Nyssens, 2016). La chaîne de production peut être vue comme suit : la mission, les ressources, les activités, les résultats, l'impact.

Tout d'abord, l'entreprise sociale d'insertion dans le but d'atteindre sa mission mobilise des ressources d'ordre marchand, volontaire (dons privés et travail bénévole) et public (subsides).

Ensuite, ces ressources permettent de financer les activités qui correspondent à la production de l'entreprise et donc aux prestations réalisées dans le cadre du projet. Les indicateurs de réalisation déterminent la quantité de la production des biens ou des services de l'ESI. À titre d'exemple ; le nombre d'heures de formation et d'accompagnement des travailleurs en processus d'insertion (Mertens & Marée, 2012) ou encore le nombre de personnes hébergées, le nombre de repas chauds distribués (Périlleux & Nyssens, 2016). On peut constater que ces indicateurs mettent en avant l'ampleur de la mission sociale, mais qu'on ne peut pas encore déterminer l'effet de celle-ci sur les bénéficiaires.

Par ailleurs, les activités permettent d'obtenir des résultats, ces derniers représentent les changements observés de l'état des bénéficiaires directs et indirects (Périlleux et Nyssens, 2016). Des exemples d'indicateurs permettant de mesurer les résultats pourraient être l'augmentation du nombre de ménages concernés par la collecte des matières résiduelles ou d'acheteurs des produits recyclés (Mertens & Marée, 2012), mais aussi l'amélioration de l'estime de soi des marginalisés ou encore l'augmentation de l'employabilité des personnes éloignées du marché de l'emploi (Périlleux & Nyssens, 2016). Il y aura des changements « intermédiaires » de court terme, qui en général aboutissent à l'objectif final correspondant à un changement de plus long terme.

Enfin, l'impact représente le lien causal entre l'activité et les résultats tout en évitant l'attribution (les résultats obtenus en raison de l'intervention d'autres), l'effet d'aubaine (les résultats qui se seraient produits de toute façon, indépendamment de l'intervention) et la diminution (la tendance des effets à diminuer avec le temps) (GECES, ; Obe et al., 2014)⁵². L'évaluation de l'impact d'une activité se fait le plus souvent en comparant la situation des individus qui ont bénéficié de l'activité avec leur situation s'ils n'en avaient pas bénéficié (Parienté, 2016). Cette situation contrefactuelle n'existe pas dans la nature puisqu'une personne ne peut jamais simultanément participer à une action et ne pas y participer, ce qui rend difficile l'évaluation qui

⁵² Le GECES représente un groupe d'experts de la commission européenne sur l'entrepreneuriat social.

doit reconstruire cette situation manquante (Parienté, 2016 ; Dejemeppe & Van der Linden, 2009).

Dans le cadre d'une évaluation d'impact, plusieurs méthodologies d'évaluation existent et sont approuvées⁵³. Cependant, il est important de souligner que, quelle que soit la méthodologie utilisée il est difficile de capter tous les effets engendrés par l'activité de l'entreprise (Périlleux & Nyssens, 2016).

Stievernart & Pache (2014) appellent à dépasser la complexité de l'appréhension des effets sociaux d'une action et à accepter l'incertitude et l'approximation. Les auteurs s'accordent pour dire que la preuve irréfutable de l'impact social est impossible à produire, mais dans la mesure où l'objectif de l'évaluation est de renseigner les prises de décisions des acteurs, la limite devient moins douteuse à partir du moment où elle est reconnue. Comme le considère Mulgan (2010), « le principal obstacle [à la mesure de la valeur sociale] est de considérer que la valeur sociale est une chose objective, déterminée et stable. À partir du moment où on aborde la valeur sociale comme étant subjective, malléable et variable, on crée de meilleures mesures pour l'évaluer ».

2.2 La méthode

L'impact social se mesure globalement selon trois étapes (Périlleux & Nyssens, 2016 ; Jany-Catrice, 2014 ; Dejemeppe & Van der Linden, 2009) :

La première grande étape concerne l'identification et la sélection des facteurs et leurs effets potentiels que l'on souhaite mesurer.

La deuxième étape consiste à définir les indicateurs adéquats à partir des facteurs, permettant de mesurer les effets sélectionnés. Les indicateurs servent d'échelle de mesure. On distingue deux familles d'indicateurs :

- les indicateurs objectifs qui caractérisent les conditions objectives de vie des individus et s'appuient sur des données n'incorporant pas de jugement de valeur sur une situation vécue. À titre d'exemple : le type de logement, le niveau de scolarité.
- les indicateurs subjectifs qui reposent sur des enquêtes portant sur des opinions, des sentiments de confiance, de bien-être, de sécurité, etc. On peut dire qu'il s'agit d'avis exprimés par les bénéficiaires quant à leur condition de vie. Il est important de prendre

⁵³ Nous verrons plus loin les différentes méthodologies possibles.

en considération la subjectivité puisque les perceptions des individus sont relatives à la situation qu'ils vivent.

Notons que les indicateurs pris séparément ne permettent pas de percevoir si la situation des bénéficiaires est liée à l'activité de l'entreprise (l'attribution), ce qui n'assure pas la causalité. Comme déjà mentionné, il est nécessaire de comparer la situation des individus qui ont bénéficié de l'activité avec leur situation s'ils n'en avaient pas bénéficié (la situation contrefactuelle). Cette remarque nous amène directement à la troisième étape.

La troisième étape repose sur le choix de la méthodologie permettant de réduire les problèmes d'attribution et de vérifier la causalité. Le choix de la méthode dépend des données disponibles. La question centrale est celle de la construction d'une situation de référence, c'est-à-dire ce qui serait survenu aux bénéficiaires sans l'action, le programme. Pour ce faire, quatre types de méthodologies sont différenciés (Dejemeppe & Van der Linden, 2009) :

1. La méthode de la reconstitution subjective consiste à demander aux bénéficiaires d'un programme quelle aurait été leur situation si le programme n'avait pas existé. On remarque que la situation de référence est évaluée par les bénéficiaires eux-mêmes, ce qui peut apporter une certaine subjectivité.
2. La méthode avant-après consiste à comparer la situation avant la participation de l'individu à un programme avec celle ex post. Cette méthode peut se réaliser en continu.
3. La méthode du groupe contrôle consiste à identifier des groupes d'individus qui ne participent pas au programme, mais qui présentent des caractéristiques similaires à celles des participants qui participent effectivement au programme. L'évolution de la situation du groupe contrôle avant/après est comparée à celle du groupe qui bénéficie de l'action. Cette méthode mesure l'effet d'une action par la différence.
4. La méthode de l'approche expérimentale aléatoire consiste à répartir au hasard les individus soit dans un groupe expérimental qui participe au projet soit dans un groupe contrôle qui ne participe pas à l'action. Cette méthode permet d'éviter des disparités systématiques entre les individus des deux groupes et donc toute divergence observée après l'action entre les deux pourra être imputée au programme.

Quels sont les principaux problèmes d'attribution rencontrés ?

1. Le biais de simultanéité d'événement correspond au fait de ne pas distinguer l'effet de l'action de celui d'autres phénomènes variant au cours du temps (exemple : la conjoncture macroéconomique).
2. Le biais de sélection est relatif au fait que la situation ex post peut être due aux caractéristiques et à la nature des bénéficiaires plutôt qu'au programme.

Il est lié aux facteurs inobservables (ou omis) tels qu'une variable inobservée peut avoir :

- un effet partiel sur la variable dépendante (que l'on peut considérer comme l'indicateur de résultat)
 - une corrélation avec une variable explicative (les potentiels facteurs), déjà incluse dans le modèle.
3. Le biais de durée des effets souligne que les effets de long terme sont plus à risque quant aux problèmes d'attribution, car d'autres facteurs et événements peuvent influencer le résultat au cours d'un long laps de temps.

Les deux premières méthodes d'évaluation présentent deux types de biais d'attribution, celui de simultanéité d'événements et celui de sélection, c'est-à-dire que la population de l'échantillon n'est pas représentative de la population de base à laquelle on veut extrapoler les résultats. La troisième méthode ne permet pas d'éviter les biais de sélection liés à des facteurs inobservables. La quatrième méthode est très coûteuse et ne peut se réaliser en continu.

Une fois la méthode choisie et les résultats obtenus, les mesures d'impact peuvent servir pour mesurer la performance des ES.

Notons que le but de l'étude de performance des ESI ne se résume pas à seulement se focaliser sur la dimension socioprofessionnelle de retour à l'emploi, mais bien de prendre en compte les effets de l'insertion sous une approche multidimensionnelle et d'y intégrer les dimensions psychosociales telles que l'émancipation personnelle, le bien-être des personnes, etc. (Entreprises sociales d'insertion [...] : Enjeux et défis actuels, 2017).

2. Section III ; Chapitre 2 Méthodologie

2.1 Bases de données nettoyage, vérification et analyse

Nettoyage

Avant toute vérification et analyse quelconque, les trois bases de données nécessitent une inspection minutieuse, une réorganisation et un nettoyage méticuleux.

Tout d'abord, nous numérotons chaque ligne pour les trois bases de données et attribuons un identifiant final pour chaque résident. Il est important de saisir qu'un résident est parfois repris plusieurs fois dans une base de données selon qu'il ait fait plusieurs activités ou plusieurs séjours. Cela signifie qu'un même identifiant final peut correspondre à deux lignes différentes dans une base de données. Le fait d'attribuer un identifiant aux individus permet d'une part de travailler plus efficacement et d'autre part, de garder l'anonymat dans le cadre d'exemples éventuels.

Ensuite, nous filtrons les informations dont nous avons besoin dans le but d'éviter de nous encombrer avec des renseignements que nous n'utiliserons pas. Étant donné que notre analyse se concentre sur la période de 2013 à début 2019, les données relatives aux dates antérieures à 2013 sont écartées sauf pour la base de données MA qui ne commence qu'en 2014. Pour cette même base de données, nous retirons les bonus octroyés pour le logement seulement et gardons ceux relatifs à l'activité puisque l'intérêt de notre analyse se porte sur la mise en activité. Il a également fallu filtrer les informations relatives aux résidents communs des bases de données c'est-à-dire qu'un résident d'une base que nous ne retrouvons pas dans l'autre base est évincé de l'analyse (principalement pour « ACTIVITÉ » et AMAstat).

Enfin, dans l'objectif de faire correspondre avec succès les informations de chaque base relative à un même résident, nous avons fait en sorte qu'EXCEL reconnaisse un résident apparaissant dans les trois bases de données comme une seule et même personne.

Vérifications

Cette partie se focalise sur les données communes entre les trois bases de données.

La première vérification effectuée concerne les bases de données MA et « ACTIVITÉ ». Nous vérifions tout d'abord si tous les résidents de la base de données MA se trouvent dans celle de « ACTIVITÉ ». Il en ressort qu'un résident de la base de données MA ne se retrouve pas dans le « ACTIVITÉ ». Ce qui reste un mystère puisque tout bonus payé a dû être calculé et encodé. Pour une raison inconnue, son bonus a été octroyé, mais pas encodé. S'agit-il d'une erreur ? Ensuite nous vérifions si toute personne évaluée a touché son bonus calculé. La question que nous sommes posés est la suivante : est-ce qu'un résident qui bénéficie d'une évaluation et dont le montant du bonus est calculé, reçoit sans exception le bonus ? Nous constatons que pour l'année 2018, 71 résidents de « ACTIVITÉ » ont été évalués et ont reçu un bonus calculé alors que 58 résidents seulement pour la même année ont effectivement reçu un bonus. Ce premier constat

apporte une réponse négative à notre question. Pour aller plus loin, nous regardons quels résidents de « ACTIVITÉ » ne se retrouvent pas dans MA. Il en ressort que 36 identifiants de « ACTIVITÉ » (hors 2013 puisque la MA commence en 2014) ne se retrouvent pas dans la MA. Cela signale que ces 36 résidents ont reçu une évaluation, mais n'ont pas reçu leur bonus en fin de compte. Après investigation, plusieurs explications plausibles peuvent apporter des éclaircissements ; tout d'abord l'extraction des données des deux bases ne s'est pas faite exactement au même moment. Le fichier de la MA s'arrête début février 2019 et celui de « ACTIVITÉ » s'arrête début mars 2019. Entre temps, il y a sept résidents qui ont touché leur bonus. Ensuite, il y en a 8 qui sont encore résidents ou passés en maisons semi-autonomes⁵⁴ (sans doute qu'ils ont changé d'activité) ce qui signifie qu'ils doivent encore recevoir leur bonus. Enfin, des résidents restants peuvent avoir eu un séjour qui s'est mal terminé et avoir été renvoyés (violence, vol en activités, etc.) ou des départs précipités où ils n'ont pas réclamé leur bonus. Globalement nous pouvons affirmer qu'une bonne partie des évaluations donne à un bonus.

Nous pouvons donc affirmer que la Maison d'Accueil des Petits Riens attribue quasiment tous les bonus aux personnes évaluées. On suppose que tous les résidents évalués reçoivent un bonus. Ces vérifications et constatations clôturent l'utilisation de la base de données MA, nous n'aurons plus besoin de ce fichier dans les analyses futures.

La deuxième vérification réalisée est de déterminer les résidents de la base de données « ACTIVITÉ » présents dans celle d'AMAsat. Une fois le *matching* fait, nous constatons que parmi les 403 individus de « ACTIVITÉ », tous se retrouvent dans AMAsat, sauf trois résidents qui sont arrivés en maison d'accueil en 2019. Pas d'anomalie constatée puisque l'export d'AMAsat n'inclut pas les résidents arrivés après le 31-12-2018. Il inclut par contre les infos qui existent au jour de l'export c'est-à-dire fin janvier 2019, ce qui nous permet de voir déjà les dates et variables de sortie des résidents arrivées avant le 31-12-2018 qui sont sortis en janvier 2019.

Afin de saisir les spécificités de chacune des bases de données, il est important de comprendre que l'unité d'observation de « ACTIVITÉ » est une activité, avec toute une série d'information concernant cette activité. L'unité d'observation d'AMAsat, par contre, est le séjour, avec toute une série d'informations concernant ce séjour. Dans la base de données « ACTIVITÉ » on

⁵⁴ Les maisons semi-autonomes sont des logements communautaires gérés par Les Petits Riens permettant à un ancien résident de gagner en autonomie et en confiance avant de pouvoir se tourner vers une solution durable de logement

décompte 660 activités réalisées et évaluées pour un total de 403 résidents différents. Dans la base de données AMAstat on décompte 1243 séjours différents pour un total de 1032 résidents différents. Cela signifie qu'on peut retrouver plusieurs activités dans « ACTIVITÉ » et plusieurs séjours dans AMAstat pour un même résident. Dès lors, un résident peut avoir fait plusieurs activités au cours d'un même séjour, tout comme il peut avoir fait plusieurs séjours au cours de la période observée.

3. Section III ; Chapitre 2 Méthodologie

2.2 Choix des variables pour STATA

En regardant de plus près les variables catégorielles brutes reçues, deux problèmes émergent : le fait que les catégories soient à la fois trop nombreuses et que certaines soient sous représentées. L'exemple de la situation économique du résident à l'entrée en est illustratif. Cette variable comprend plus de 15 catégories différentes (Allocation de chômage, Allocation aux personnes handicapées, argent de poche du CPAS, revenu d'intégration du CPAS, pension, revenu de travail salarié, sans ressource, etc.). Pour rester cohérent avec le cadre théorique de notre recherche, les catégories les mieux représentées et les plus pertinentes ont été maintenues, tandis que les autres ont été regroupées dans une seule modalité. Dans notre exemple, les catégories « allocations de chômage » (25% de données totales de la situation économique à l'entrée), « allocation du CPAS » (29%) et « sans ressource » (34%) sont maintenues, tandis que les modalités « allocations relatives à l'invalidité », « ...aux pensions » et « revenus », qui représentent 12% de la population, sont regroupées dans « Autre ».

Par ailleurs, des variables quantitatives comme l'âge et le taux d'occupation sont transformées en variables catégorielles. Cette opération permet de comparer plus facilement la variable dépendante en fonction des modalités créées. Par exemple, en regroupant l'âge des résidents en trois catégories: [18 ans , 29 ans] ; [30 ans, 49 ans] ;[50 ans, 60 ans et +], il devient possible de comparer les évaluations reçues en termes de tranche d'âge, ce qui nous semble plus pertinent par rapport à nos objectifs de recherche. Nous avons pu constater aussi que la transformation de variables continues en variables catégorielles permet d'obtenir une taille d'effets plus importants. C'est le cas pour la variable d'âge, par exemple.

Notons toutefois que la variable « durée de l'activité » est la seule variable qui n'est pas transformée, car elle présente une taille d'effet plus important en restant continue.

Certaines variables sont modifiées en classe dichotomique: la nationalité, la demande d'accueil, le logement à l'entrée, le lieu de l'activité (PR-MA), la récurrence du séjour, la durée d'activité, le taux d'occupation de l'activité par rapport au séjour et le type de sortie du résident. La scolarité et l'âge sont répartis en trois classes ou tranches et la situation économique à l'entrée en quatre classes.

Le choix de ces catégorisations est le fruit d'un essai de combinaisons de différentes catégories pour lesquelles nous avons gardé celles qui nous semblaient les plus pertinentes par rapport aux objectifs de notre étude.

Notons que nous avons écarté de l'analyse certaines variables disponibles dans AMAstat, car une modalité était très majoritaire (la composition de ménage, par exemple, où 92% des résidents sont dans la modalité « isolé sans enfant »). La surreprésentation d'une modalité donne un statut d'exception aux autres modalités et empêche donc d'établir des comparaisons efficaces entre modalités.

La présentation des deux variables dépendantes de cette étude, qui ont trait aux notes d'évaluation de l'activité et au type de sortie des résidents, est abordée plus loin dans ce chapitre.

Annexe B : distribution des notes

1. Distribution des notes avant modifications

Figure B-1 Distribution de la note Présence avant modification

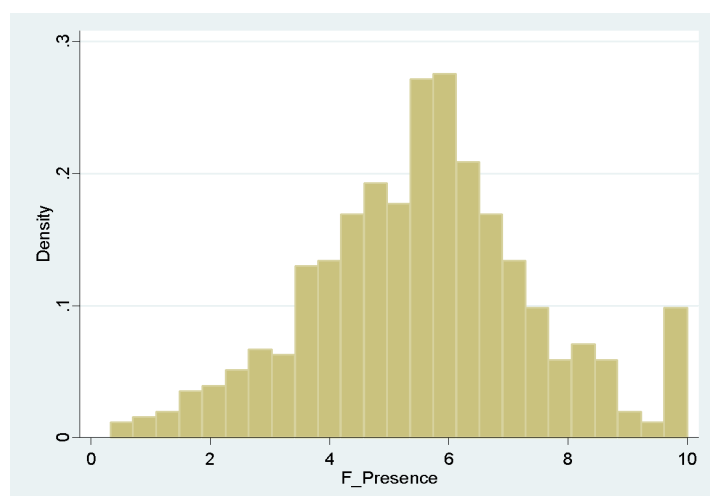


Figure B-2 Distribution de la note Implication avant modification

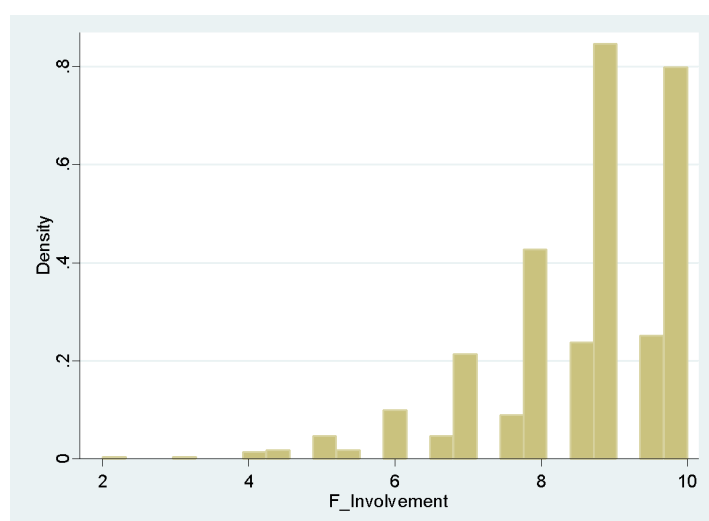


Figure B-3 Distribution de la note Relationnel avant modification

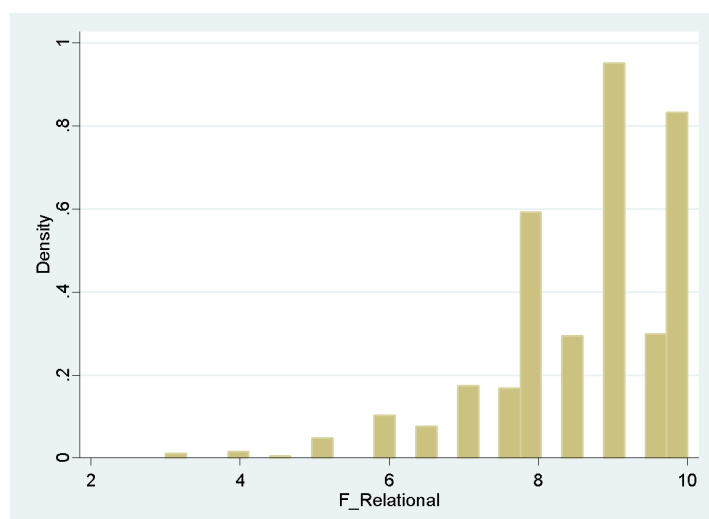


Figure B-4 Distribution de la moyenne des notes Implication et de Relationnel avant modification

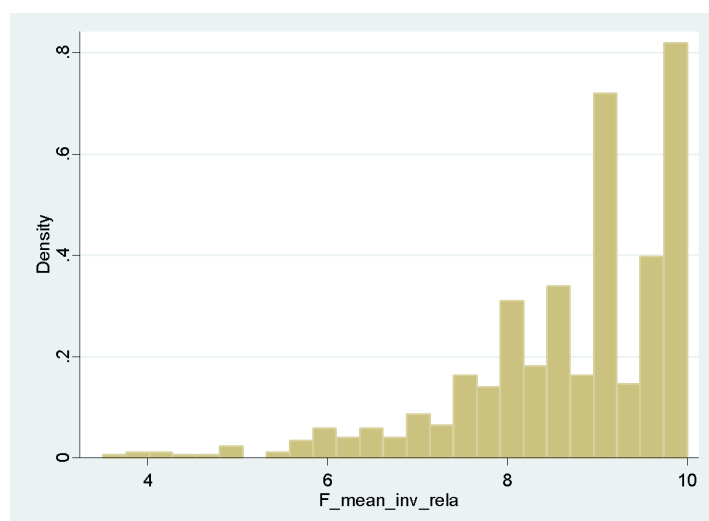
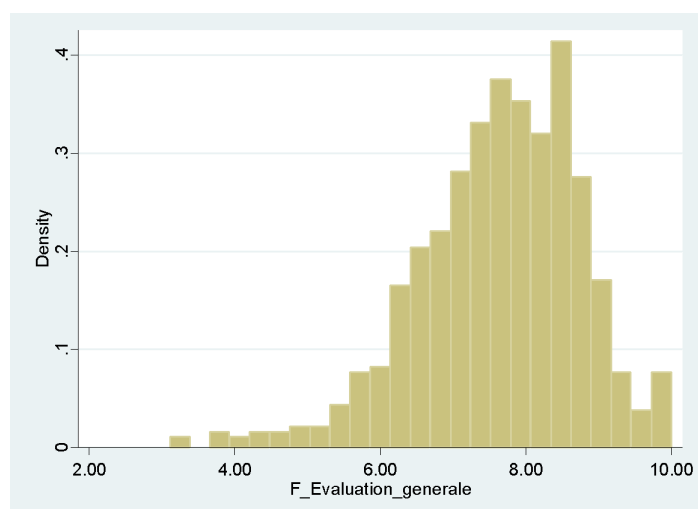


Figure B-5 Distribution de la moyenne des trois notes avant modification



2. Distribution des notes après modifications

Figure B-6 Distribution de la note Présence après modification

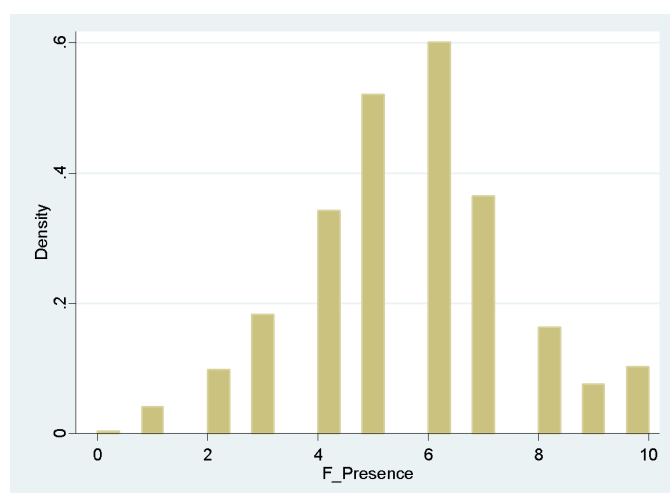


Figure B-7 Distribution de la note Implication après modification

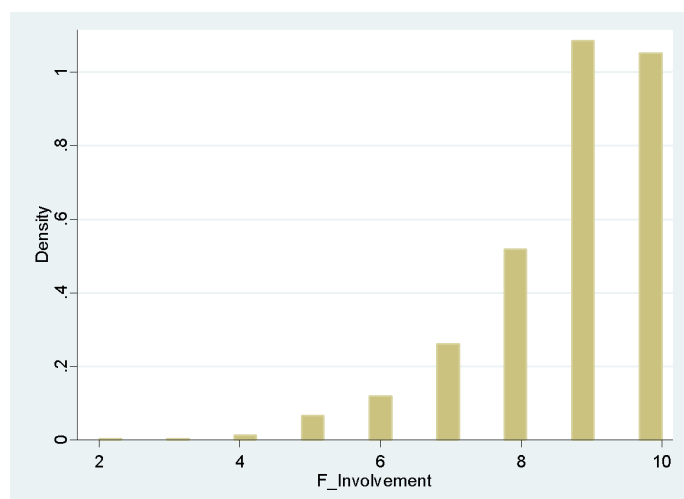


Figure B-8 Distribution de la note de Relationnel après modification

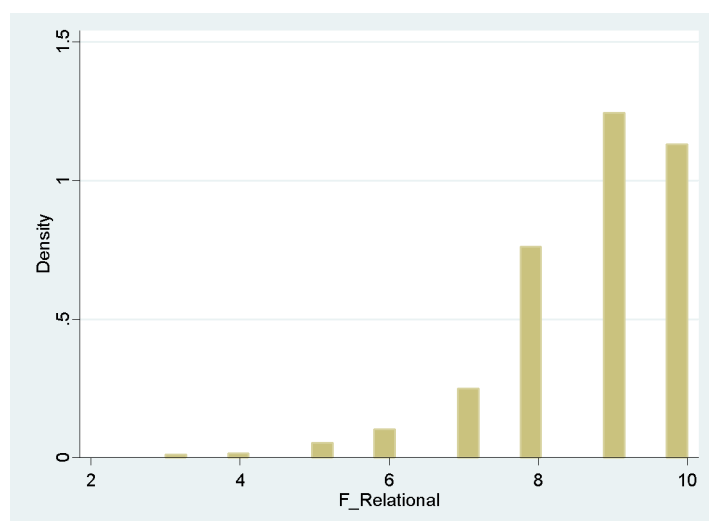


Figure B-2-9 Distribution de la moyenne des notes Implication et de Relationnel après modification

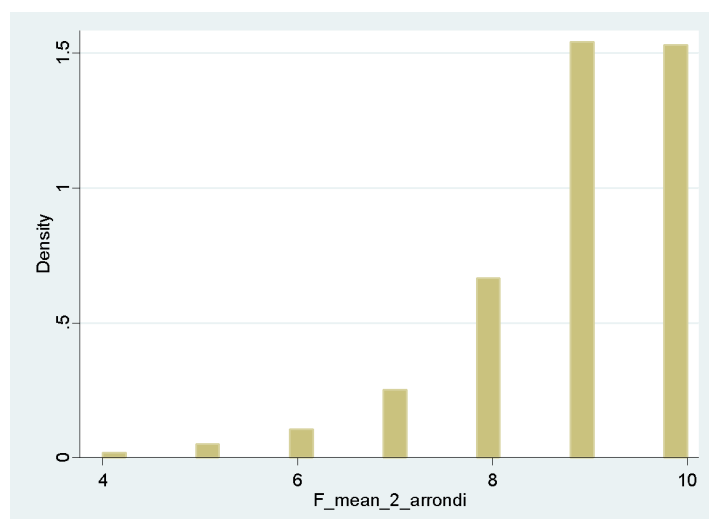
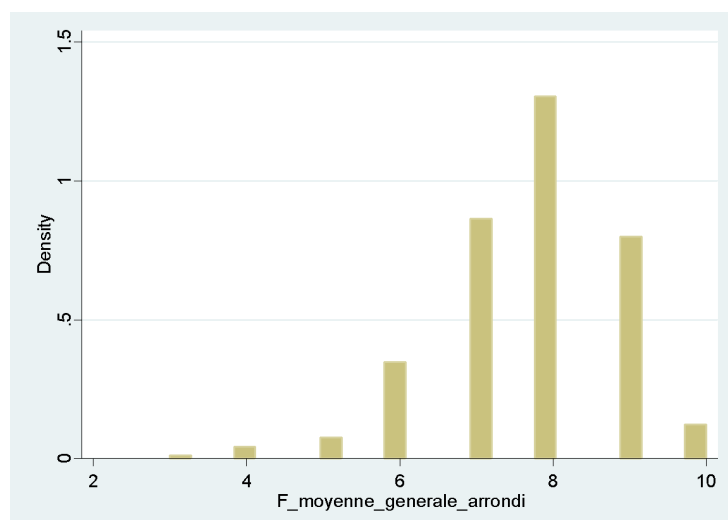


Figure B-10 Distribution de la moyenne des trois notes après modification



Annexe C : statistiques descriptives

1. Base de données AMAstat

Tableau C-1 Type de sortie AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »

Type de sortie	Activé	Pas activé	Total
Départ non-volontaire du fait de la M.A.	147	306	453
Départ volontaire non-préparé avec la M.A.	103	179	282
Départ volontaire préparé avec la M.A.	227	166	393
Rupture du fait d'une situation/ d'une instance extérieure	8	19	27
Décès	1	1	2
Total	486	671	1157

Tableau C-2 Type de sortie AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %

Type de sortie	Activé	Pas activé
Départ non-volontaire du fait de la M.A.	30%	46%
Départ volontaire non-préparé avec la M.A.	21%	27%
Départ volontaire préparé avec la M.A.	47%	25%
Rupture du fait d'une situation/ d'une instance extérieure	2%	3%
Décès	0%	0%
Total	100%	100%

Tableau C-3 Scolarité dans AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »

Scolarité	Activé	Pas activé	Total
Primaires	54	45	99
Secondaires inférieures	235	331	566
Secondaires supérieures	136	194	330
Enseignement spécialisé	11	15	26
Centre d'apprentissage	9	10	19
Etudes supérieures	54	69	123
Aucune	8	4	12
Inconnu	15	53	68
Total	522	721	1243

Tableau C-4 Scolarité dans AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %

Scolarité	Activé	Pas activé
Primaires	10%	6%
Secondaires inférieures	45%	46%
Secondaires supérieures	26%	27%
Enseignement spécialisé	2%	2%
Centre d'apprentissage	2%	1%
Etudes supérieures	10%	10%
Aucune	2%	1%
Inconnu	3%	7%
Total	100%	100%

Tableau C-5 Durée du séjour au sein de la MA AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »

Durée du séjour par tranche	Activé	Pas activé	Total
<= 2 sem	-	67	67
]2 sem; 1 mois]	15	108	123
]1; 3 mois]	73	237	310
]3; 6 mois]	111	157	268
]6; 12 mois]	156	66	222
]1; 1.5 an]	70	21	91
> 1.5 an	61	15	76
Total	486	671	1157

Tableau C-6 Durée du séjour au sein de la MA AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %

Durée du séjour par tranche	Activé	Pas activé
<= 2 sem	-	10%
]2 sem; 1 mois]	3%	16%
]1; 3 mois]	15%	35%
]3; 6 mois]	23%	23%
]6; 12 mois]	32%	10%
]1; 1.5 an]	14%	3%
> 1.5 an	13%	2%
Total	100%	100%

Tableau C-7 Tranche d'âge à l'arrivée AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »

Tranche d'âge à l'arrivée	Activé	Pas activé	Total
18-24	39	82	121
25-29	47	97	144
30-39	158	224	382
40-49	162	215	377
50-59	94	91	185
60+	22	12	34
Total	522	721	1243

Tableau C-8 Tranche d'âge à l'arrivée AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %

Tranche d'âge à l'arrivée	Activé	Pas activé
18-24	7%	11%
25-29	9%	13%
30-39	30%	31%
40-49	31%	30%
50-59	18%	13%
60+	4%	2%
Total	100%	100%

Tableau C-9 Récurrence du séjour en MA AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »

Récurrence du séjour	Activé	Pas activé	Total
1er séjour	333	508	841
2ème séjour	115	134	249
3ème séjour	49	56	105
4ème séjour	14	12	26
5ème séjour	5	6	11
6ème séjour	3	1	4
7ème séjour	-	3	3
9ème séjour	1	1	2
10ème séjour	1	-	1
+ de 10 séjours	1	-	1
Total	522	721	1243

Tableau C-10 Récurrence du séjour en MA AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %

Récurrence du séjour	Activé	Pas activé
1er séjour	64%	70%
2ème séjour	22%	19%
3ème séjour	9%	8%
4ème séjour	3%	2%
5ème séjour	1%	1%
6ème séjour	1%	0%
7ème séjour	0%	0%
9ème séjour	0%	0%
10ème séjour	0%	0%
+ de 10 séjours	0%	0%
Total	100%	100%

Tableau C-11 Composition de ménage la veille de l'accueil AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »

Composition de ménage	Activé	Pas activé	Total
Couple avec enfant	11	22	33
Couple sans enfant	5	10	15
Isolé avec enfant	20	30	50
Isolé sans enfant	486	659	1145
Total	522	721	1243

Tableau C-12 Composition de ménage la veille de l'accueil AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %

Composition de ménage	Activé	Pas activé
Couple avec enfant	2%	3%
Couple sans enfant	1%	1%
Isolé avec enfant	4%	4%
Isolé sans enfant	93%	91%
Total	100%	100%

Tableau C-13 Logement la veille de l'accueil AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »

Logement à l'entrée	Activé	Pas activé	Total
Logement	87	81	168
Pas de logement	385	567	952
Institutions médicales	15	19	34
Institutions pénales	10	20	29
Autre	25	33	58
Total	522	721	1243

Tableau C-14 Logement la veille de l'accueil AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %

Logement à l'entrée	Activé	Pas activé
Logement	17%	11%
Pas de logement	74%	79%
Institutions médicales	3%	3%
Institutions pénales	2%	3%
Autre	5%	5%
Total	100%	100%

Tableau C-15 Logement à la sortie AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »

Logement à la sortie	Activé	Pas activé	Total
Logement	221	150	371
Pas de logement	145	241	386
Institutions médicales	23	42	65
Institutions pénales	5	7	12
Quitte le territoire	22	21	43
Décès	1	1	2
Autre	23	38	61
Inconnu	46	171	217
Total	486	671	1157

Tableau C-16 Logement à la sortie AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %

Logement à la sortie	Activé	Pas activé
Logement	45%	22%
Pas de logement	30%	36%
Institutions médicales	5%	6%
Institutions pénales	1%	1%
Quitte le territoire	5%	3%
Décès	0%	0%
Autre	5%	6%
Inconnu	9%	25%
Total	100%	100%

Tableau C-17 Situation économique à l'entrée AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »

Situation économique à l'entrée	Activé	Pas activé	Total
Chômage	135	131	266
CPAS	152	181	333
Invalidité	45	89	134
Pension	4	3	7
Revenus	15	56	71
Sans ressource	171	257	428
Inconnu	-	4	4
Total	522	717	1243

Tableau C-18 Situation économique à l'entrée AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %

Situation économique à l'entrée	Activé	Pas activé
Chômage	26%	18%
CPAS	29%	25%
Invalidité	9%	12%
Pension	1%	0%
Revenus	3%	8%
Sans ressource	33%	36%
Total	100%	100%

Tableau C-19 Situation économique à la sortie AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ »

Situation économique à la sortie	Activé	Pas activé	Total
Chômage	164	151	315
CPAS	209	277	468
Invalidité	42	73	115
Pension	5	3	8
Revenus	49	80	129
Sans ressource	15	78	93
Total	484	662	1146

Tableau C-20 Situation économique à la sortie AMAstat selon que le résident soit activé ou non dans « ACTIVITÉ » en %

Situation économique à la sortie	Activé	Pas activé
Chômage	34%	23%
CPAS	43%	42%
Invalidité	9%	11%
Pension	1%	0%
Revenus	10%	12%
Sans ressource	3%	12%
Total	100%	100%

2. Base de données « ACTIVITÉ »

Tableau C-21 Type d'activité réalisée

Nom de l'activité	Freq.	Percent
MA - Accueil M.A	59	8,98
MA - Bar	20	3,04
MA - Chauffeurs	9	1,37
MA - Cuisine Service Matin	81	12,33
MA - Cuisine Service Soir	58	8,83
MA - Economat	1	0,15
MA - Entretien MA/Abords	1	0,15
MA - Lavoir	19	2,89
MA - Nettoyage M.A Jour	95	14,46
MA - Nettoyage M.A Nuit	8	1,22
PR - Accueil USA	56	8,52
PR - Administration	2	0,30
PR - Atelier Gros Electro	3	0,46
PR - Atelier PEM + Info	3	0,46
PR - B00-Lingerie	17	2,59
PR - B00-Rétro Paradise	3	0,46
PR - B01-IXELLES	1	0,15
PR - B11-VDK	2	0,30
PR - B14 - HAUTE	1	0,15
PR - Baby Paradise	9	1,37
PR - Bâtiment	15	0,46
PR - Bike Paradise	3	3,35
PR - Bureau-Enlèvements	22	2,28
PR - Charroi	50	7,61
PR - Cour	24	3,65
PR - Horizon	1	0,15
PR - Jouet	5	0,76
PR - Librairie	14	2,13
PR - Meubles	18	2,74
PR - Meubles 1er	6	0,91
PR - Objets Divers	35	5,33
PR - Office Management	1	0,15
PR - TRI - DIVERS - BROCANTE	1	0,15
PR - TRI - DIVERS - GROS ELECTRO	3	0,46
PR - TRI - DIVERS - JOUET	3	0,46
PR - TRI - DIVERS - PREMIER TRI	1	0,15
PR - TRI - STOCK	1	0,15
PR - TRI - TEXTILE - TRI	1	0,15
PR - Tri Livres	5	0,76
Total	657	100,00

Tableau C-22 Répartition de l'activité

Nom de l'activité	Freq.	Percent
MA	351	53,42
PR	306	46,58
Total	657	100,00

Tableau C-23 Nombre d'activité réalisée par résident

Nombre d'activité	Freq.	Percent
1 activité	230	57,50
2 activités	108	27
3 activités	39	9,75
4 activités	12	3
5 activités	9	2,25
6 activités	1	0,25
7 activités	1	0,25
Total	400	100,00

Tableau C-24 Tranche du taux d'occupation : ratio de la durée totale de l'activité sur la durée totale du séjour

Tranche taux d'occupation	Freq.	Percent	mean	Std. Dev.
] 5%; 10%]	6	0,98	506	208
] 10%; 20%]	22	3,61	450	187
] 20%; 30%]	31	5,08	439	214
] 30%; 40%]	30	4,92	314	131
] 40%; 50%]	48	7,87	409	225
] 50%; 60%]	88	14,43	438	281
] 60%; 70%]	67	10,98	283	228
] 70%; 80%]	76	12,46	249	163
] 80%; 90%]	110	18,03	286	166
] 90%; 100%]	132	21,64	473	237
Total	610	100,00		

Tableau C-25 Moyenne du taux d'occupation par résident

Moyenne du taux d'occupation	Freq.	Percent	Std. Dev.
69%	39	6,39	13,48
63%	104	17,05	25,32
45%	209	34,26	26,39
29%	131	21,48	20,40
29%	127	20,82	23,68
Total	610	100,00	27,52

Tableau C-26 Evolution du taux d'occupation en deux tranches entre 2013 et 2018

Taux d'occupation : deux tranches	2013	2014	2015	2016	2017	2018	total
] 0%; 50%]	49	30	12	12	20	12	135
] 50%; 100%]	46	89	113	85	81	56	470
Total	95	119	125	97	101	68	605

Tableau C-27 Evolution du taux d'occupation en deux tranches entre 2013 et 2018 en % annuel

Taux d'occupation : deux tranches	2013	2014	2015	2016	2017	2018	total
] 0%; 50%]	51,58	25,21	9,6	12,37	19,8	17,65	22,31
] 50%; 100%]	48,42	74,79	90,4	87,63	80,2	82,35	77,69

Figure C-1 Evolution du taux d'occupation en deux tranches entre 2013 et 2018 en % des résidents annuel

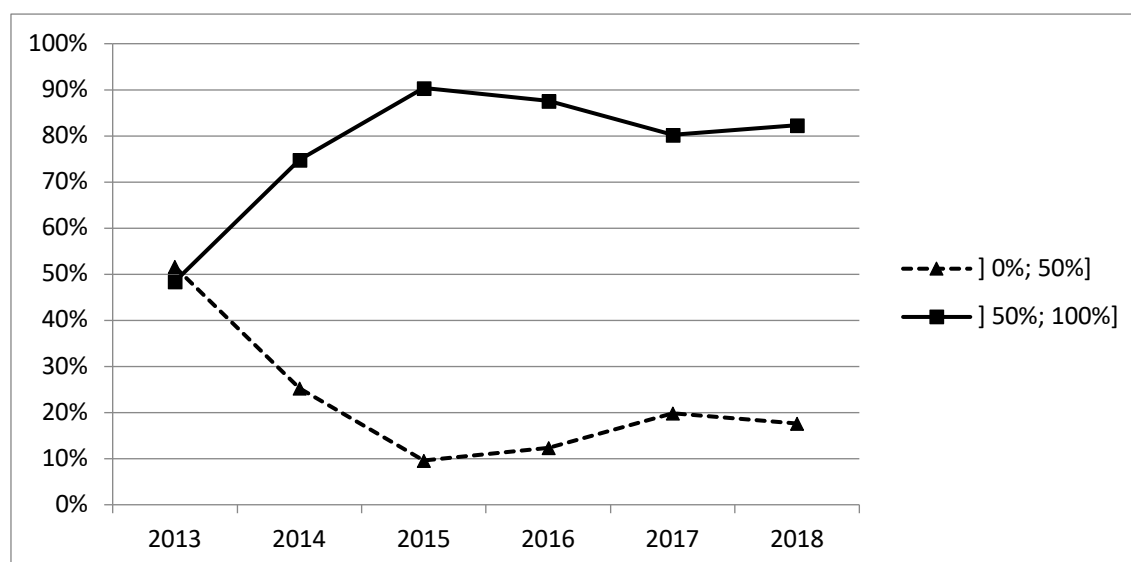


Tableau C-28 Taux d'occupation selon que l'activité soit réalisée dans la MA ou chez les PR, en % du total de l'activité par tranche

Tranches taux d'occupation	MA	PR
] 5%; 10%]	17%	83%
] 10%; 20%]	50%	50%
] 20%; 30%]	55%	45%
] 30%; 40%]	37%	63%
] 40%; 50%]	54%	46%
] 50%; 60%]	45%	55%
] 60%; 70%]	51%	49%
] 70%; 80%]	57%	43%
] 80%; 90%]	55%	45%
] 90%; 100%]	64%	36%

Tableau C-29 % des activités réalisées dans la MA ou chez les PR par rapport au total des activités selon la durée du séjour

Durée du séjour	MA	PR
Séjours de maximum 3 mois	56%	44%
Séjours entre 3 mois et 1 an	50%	50%
Séjours de plus d'un an	58%	42%

3. Description des variables (STATA)

Tableau C-30 Description des variables : notes d'évaluation en variables binaires (Modèle de probabilité linéaire et de régression logistique binaire)

Nombre de variables	Description	mean	Std. Dev.
Présence	=1 si la note Présence est excellente	0,52	0,49
Implication	=1 si la note Implication est excellente	0,68	0,46
Relationnel	=1 si la note Relationnel est excellente	0,66	0,47
Moyenne Implication et Relationnel	= 1 si la moyenne Implication et Relationnel est excellente	0,74	0,44
Moyenne des trois notes excellent	=1 si la moyenne des trois notes est excellente	0,62	0,48
Age : 30 ans- 49 ans = omise	=1 si la tranche d'âge 18 ans-29 ans	0,16	0,36
	=1 si la tranche d'âge 50 ans et plus	0,23	0,42
Nationalité	=1 si le résident est de nationalité étrangère	0,68	0,47
Demande d'accueil	=1 si la demande s'est faite par une service tier ou une personne tierce	0,81	0,39
Logement	=1 si le résident avait un logement avec l'arrivée	0,17	0,38
Situation économique à l'entrée : Revenu du CPAS = omise	=1 si revenu du chômage	0,25	0,43
	=1 si sans ressource	0,34	0,47
	=1 si autre	0,12	0,32
Scolarité : Primaire et secondaire inférieures = omise	=1 si secondaires supérieures	0,26	0,44
	=1 si autre	0,16	0,37
Récurrence du séjour	=1 si le résident fait plus d'un séjour	0,27	0,45
Durée de l'activité	Variable continue en mois	4	3,6
Taux d'occupation	=1 si le taux d'occupation est compris entre]0% , 50%]	0,22	0,42
Structure de l'activité (PR-MA)	=1 si le résident fait l'activité au sein des PR	0,53	0,5

Tableau C-31 Description des variables : note d'évaluation en variable ordinale (Modèle de régression logistique ordinale)

Nombre de variables	Description	mean	Std. Dev.
Présence	Variable ordinale prenant la valeur 1 si la note est « mauvaise », 2 si la note est « satisfaisante », 3 si la note est « bonne » et 4 si la note est	2,54	1,16
Implication	Variable ordinale prenant la valeur 1 si la note est « mauvaise », 2 si la note est « satisfaisante », 3 si la note est « bonne » et 4 si la note est	2,87	1,04
Relationnel	Variable ordinale prenant la valeur 1 si la note est « mauvaise », 2 si la note est « satisfaisante », 3 si la note est « bonne » et 4 si la note est	2,86	1
Moyenne Implication et Relationnel	Variable ordinale prenant la valeur 1 si la note est « mauvaise », 2 si la note est « satisfaisante », 3 si la note est « bonne » et 4 si la note est	3	1
Moyenne des trois notes excellent	Variable ordinale prenant la valeur 1 si la note est « mauvaise », 2 si la note est « satisfaisante », 3 si la note est « bonne » et 4 si la note est	2,75	1
Age : 30 ans- 49 ans = omise	=1 si la tranche d'âge 18 ans-29 ans	0,16	0,36
	=1 si la tranche d'âge 50 ans et plus	0,23	0,42
Nationalité	=1 si le résident est de nationalité étrangère	0,68	0,47
Demande d'accueil	=1 si la demande s'est faite par une service tiers ou une personne tierce	0,81	0,39
Logement	=1 si le résident avait un logement avec l'arrivée	0,17	0,38
Situation économique à l'entrée : Revenu du CPAS = omise	=1 si revenu du chômage	0,25	0,43
	=1 si sans ressource	0,34	0,47
	=1 si autre	0,12	0,32
Scolarité : Primaire et secondaire inférieures = omise	=1 si secondaires supérieures	0,26	0,44
	=1 si autre	0,16	0,37
Récurrence du séjour	=1 si le résident fait plus d'un séjour	0,27	0,45
Durée de l'activité	Variable continue en mois	4	3,6
Taux d'occupation	=1 si le taux d'occupation est compris entre]0% , 50%]	0,22	0,42
Structure de l'activité (PR-MA)	=1 si le résident fait l'activité au sein des PR	0,53	0,5

Tableau C-32 Description des variables : Sortie préparée et note en « continue » (Modèle de probabilité linéaire et de régression logistique binaire)

Nombre de variables	Description	mean	Std. Dev.
Type de sortie	=1 si la sortie est préparée et volontaire	0,5	0,5
Type de sortie en interaction avec le logement à la sortie	=1 si la sortie est préparée, volontaire et bonne (càd que le résident se dirige vers un logement)	0,4	0,49
Présence	Variable discrète sur une échelle de 0 à 10	5,58	1,92
Implication	Variable discrète sur une échelle de 0 à 10	8,76	1,31
Relationnel	Variable discrète sur une échelle de 0 à 10	8,77	1,22
Moyenne Implication et Relationnel	Variable discrète sur une échelle de 0 à 10	8,94	1,14
Moyenne des trois notes excellent	Variable discrète sur une échelle de 0 à 10	7,73	1,18
Age : 30 ans- 49 ans = omise	=1 si la tranche d'âge 18 ans-29 ans	0,16	0,36
	=1 si la tranche d'âge 50 ans et plus	0,23	0,42
Nationalité	=1 si le résident est de nationalité étrangère	0,68	0,47
Demande d'accueil	=1 si la demande s'est faite par une service tiers ou une personne tierce	0,81	0,39
Logement	=1 si le résident avait un logement avec l'arrivée	0,17	0,38
Situation économique à l'entrée : Revenu du CPAS = omise	=1 si revenu du chômage	0,25	0,43
	=1 si sans ressource	0,34	0,47
	=1 si autre	0,12	0,32
Scolarité : Primaire et secondaire inférieures = omise	=1 si secondaires supérieures	0,26	0,44
	=1 si autre	0,16	0,37
Récurrence du séjour	=1 si le résident fait plus d'un séjour	0,27	0,45
Durée de l'activité	Variable continue en mois pouvant aller de 0 à 26 mois	4	3,6
Taux d'occupation	=1 si le taux d'occupation est compris entre]0% , 50%]	0,22	0,42
Structure de l'activité (PR-MA)	=1 si le résident fait l'activité au sein des PR	0,53	0,5

Annexe D : présentation des résultats

1. Notes d'évaluation

- Modèle de probabilité linéaire

Tableau D-1 Modèle de probabilité linéaire: Présence

Nombre de variables	Variable dépendante : note d'évaluation Présence								
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge									
18-29	-0,1*	-0,1*	-0,1*	-0,1*	-0,1*	-0,1*	-0,11*	-0,1*	-0,1*
	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
50-60+	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Nationalité									
	-	-							
Nationalité non belge	0,08**	0,08**	-0,08**	-0,09**	-0,09**	-0,09**	-0,08**	-0,09**	-0,1**
	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Demandeur d'accueil									
Personne tierce/service tiers		0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	-0,03	-0,03
		0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,06	0,06
Logement à l'entrée									
Logement			-0,01	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,01	-0,01
			0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Situation économique à l'entrée									
Chômage				0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
				0,05	0,05	0,05	0,05	0,06	0,06
Sans ressource				-0,03	-0,03	-0,03	-0,03	-0,02	-0,02
				0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Autre				-0,03	-0,03	-0,03	-0,03	-0,04	-0,05
				0,07	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07

Scolarité									
Secondaires supérieures					-0,02	-0,02	-0,02	-0,03	-0,02
					0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Autre					0,01	0,01	0,01	0,02	0,02
					0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
Récurrence du séjour									
Plus d'un séjour						-0,02	-0,02	0,01	0,01
						0,05	0,05	0,05	0,05
Durée de l'activité							0	0	-0,01
							0,01	0,01	0,01
Taux d'occupation de l'activité									
]0 % ; 50%]								0,01	0,01
								0,05	0,05
Activité PR-MA									
PR									-
									0,08***
									0,04
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615
R ²	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,012	0,013	0,016	0,022

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : $p < 0,01$; ** : $p < 0,05$; * : $p < 0,10$.
Les spécifications ont été estimées par les Moindres Carrés Ordinaires.

Tableau D-2 Modèle de probabilité linéaire : Implication

Variable dépendante : note d'évaluation Implication									
Nombre de variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge									
18-29	0,16***	0,17***	0,17***	0,15***	0,15***	0,14***	-0,14**	-0,13**	-0,14**
	0,05	0,06	0,05	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
50-60+	0,19***	0,19***	0,19***	0,18***	0,18***	0,18***	0,17***	0,17***	0,17***
	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Nationalité									

Nationalité non belge	-0,07*	-0,07*	-0,07*	-0,08*	-0,08*	-0,08*	-0,08*	-0,07*	-0,07*
	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Demandeur d'accueil									
Personne tierce/service tiers		0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02	-0,01	-0,01
		0,04	0,05	0,04	0,04	0,05	0,05	0,05	0,05
Logement à l'entrée									
Logement			0,01	0,01	0,01	0,01	0	0,02	0,02
			0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Situation économique à l'entrée									
Chômage				0,13***	0,12**	0,12**	0,12**	0,13**	0,13**
				0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Sans ressource				0,09*	0,08*	0,09*	0,09*	0,09*	0,1**
				0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Autre				0,09	0,1*	0,1	0,1*	0,12*	0,11*
				0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
Scolarité									
Secondaires supérieures					0,02	0,02	0,02	0,01	0,01
					0,04	0,04	0,04	0,05	0,05
Autre					0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
					0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Récurrence du séjour									
Plus d'un séjour						0,02	0,02	0,01	0,01
						0,04	0,04	0,04	0,04
Durée de l'activité (continue en mois)							0,01*	0,01*	0,01*
							0	0	0
Taux d'occupation de l'activité									
]0 % ; 50%]								0,02	0,02
								0,05	0,05

Activité PR-MA									
PR									-0,06
									0,04
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615
R ²	0,062	0,062	0,062	0,073	0,074	0,074	0,077	0,076	0,08

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par les Moindres Carrés Ordinaires.

Tableau D-3 Modèle de probabilité linéaire : Relationnel

Variable dépendante : note d'évaluation Relationnel									
Nombre de variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge									
18-29	0,18***	0,19***	0,19***	0,18***	0,18***	0,18***	0,17***	0,16***	0,16***
	0,05	0,05	0,05	0,06	0,06	0,05	0,05	0,06	0,06
50-60+	0,17***	0,16***	0,16***	0,15***	0,15***	0,15***	0,14***	0,13***	0,13***
	0,04	0,04	0,05	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Nationalité									
Nationalité non belge	-0,07*	-0,07*	-0,07*	-0,08*	-0,08*	-0,08*	-0,08*	-0,1**	-0,1**
	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Demandeur d'accueil									
Personne tierce/service tiers		0,05	0,05	0,05	0,04	0,02	0,02	0,01	0,01
		0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Logement à l'entrée									
Logement			-0,04	-0,03	-0,03	-0,02	-0,02	-0,03	-0,03
			0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Situation économique à l'entrée									
Chômage				0,09*	0,08*	0,09*	0,08*	0,08	0,08
				0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05

Sans ressource				0,1**	0,09**	0,08*	0,08*	0,07	0,08
				0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Autre				0,07	0,07	0,08	0,08	0,09	0,08
				0,06	0,06	0,06	0,06	0,07	0,07
Scolarité									
Secondaires supérieures					0,09	0,08	0,08	0,07	0,07
					0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Autre					0	0	0	0	0
					0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Réccurrence du séjour									
Plus d'un séjour						-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
						0,04	0,04	0,05	0,05
Durée de l'activité (continue en mois)							0,01	0,01	0,01
							0,01	0,01	0,01
Taux d'occupation de l'activité									
]0 % ; 50%]								0,03	0,04
								0,05	0,05
Activité PR-MA									
PR									-0,04
									0,04
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615
R²	0,056	0,058	0,052	0,066	0,073	0,08	0,084	0,076	0,078

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par les Moindres Carrés Ordinaires.

Tableau D-4 Modèle de probabilité linéaire: Implication et Relationnel

Variable dépendante : moyenne de la note Implication et de la note Relationnel									
Nombre de variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge									
18-29	0,21***	0,21***	0,21***	-0,2***	-0,2***	-0,2***	0,19***	0,17***	0,17***
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
50-60+	0,15***	0,15***	0,15***	0,14***	0,14***	0,14***	0,13***	0,13***	0,13***
	0,03	0,03	0,04	0,03	0,03	0,03	0,03	0,04	0,04
Nationalité									
Nationalité non belge	-0,05	-0,05	-0,05	-0,05	-0,05	-0,05	-0,06	-0,05	-0,06
	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Demandeur d'accueil									
Personne tierce/service tiers		0	0	0	0	-0,01	-0,01	-0,03	-0,03
		0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,05	0,05
Logement à l'entrée									
Logement			-0,01	-0,01	-0,01	0	-0,01	-0,01	-0,01
			0,04	0,04	0,04	0,05	0,05	0,05	0,05
Situation économique à l'entrée									
Chômage				0,09**	0,09*	0,09*	0,09*	0,09*	0,09*
				0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Sans ressource				0,09**	0,09**	0,08*	0,08*	0,09*	0,09**
				0,04	0,04	0,04	0,04	0,05	0,05
Autre				0,1*	0,1*	0,11*	0,11**	0,14**	0,13**
				0,06	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
Scolarité									
Secondaires supérieures					0,05	0,05	0,06	0,05	0,05
					0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Autre					0,02	0,02	0,03	0,04	0,04
					0,05	0,05	0,05	0,05	0,05

Récurrence du séjour										
Plus d'un séjour							-0,03	-0,04	-0,05	-0,05
							0,04	0,04	0,04	0,04
Durée de l'activité (continue en mois)								0,01**	0,01**	0,01**
								0	0	0
Taux d'occupation de l'activité										
]0 % ; 50%]									0,05	0,06
									0,04	0,04
Activité PR-MA										
PR										-0,05
										0,04
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615	
R²	0,065	0,065	0,065	0,074	0,077	0,078	0,084	0,079	0,082	

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : $p < 0,01$; ** : $p < 0,05$; * : $p < 0,10$.
Les spécifications ont été estimées par les Moindres Carrés Ordinaires.

Tableau D-5 Modèle de probabilité linéaire: moyenne de trois notes

Variable dépendante : moyenne des trois notes d'évaluation									
Nombre de variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge									
18-29	0,24***	0,24***	0,24***	0,22***	0,22***	0,22***	0,21***	0,19***	0,2***
	0,05	0,05	0,05	0,06	0,06	0,05	0,06	0,06	0,06
50-60+	0,14***	0,13***	0,13***	0,13***	0,13***	0,13***	0,12***	0,12**	0,12**
	0,04	0,04	0,05	0,04	0,04	0,04	0,04	0,05	0,05
Nationalité									
Nationalité non belge	-0,1**	-0,1**	-0,1**	-0,1**	-0,1**	-0,1**	-0,1**	-0,1**	0,11**
	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04

Demandeur d'accueil								
Personne tierce/service tiers	0,03	0,03	0,03	0,03	0,02	0,02	-0,01	-0,02
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Logement à l'entrée								
Logement		0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	0,01
		0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Situation économique à l'entrée								
Chômage			0,12**	0,11**	0,12**	0,11**	0,14**	0,13**
			0,05	0,05	0,05	0,05	0,06	0,05
Sans ressource			0,08	0,07	0,06	0,06	0,08*	0,09*
			0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Autre			0,11*	0,11*	0,12*	0,12*	0,15**	0,13*
			0,06	0,06	0,06	0,06	0,07	0,07
Scolarité								
Secondaires supérieures				0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
				0,04	0,04	0,04	0,05	0,05
Autre				0,06	0,06	0,07	0,09	0,08
				0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Récurrence du séjour								
Plus d'un séjour					-0,06	-0,06	-0,07	-0,07
					0,04	0,04	0,05	0,05
Durée de l'activité (continue en mois)						0,01	0,01	0
						0,01	0,01	0,01
Taux d'occupation de l'activité								

]0 % ; 50%]								-0,01	0
								0,05	0,05
Activité PR-MA									
PR									-0,1**
									0,04
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615
R ²	0,064	0,064	0,064	0,074	0,078	0,08	0,082	0,082	0,092

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par les Moindres Carrés Ordinaires.

- Modèle de régression logistique (binaire)

Tableau D-6 *Modèle de régression logistique binaire: Présence*

Variable dépendante : note d'évaluation Présence									
Nombre de variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge									
18-29	-0,41*	-0,42*	-0,42*	-0,41*	-0,41*	-0,41*	-0,43*	-0,4*	-0,43*
	0,22	0,22	0,22	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23
50-60+	-0,08	-0,09	-0,09	-0,09	-0,09	-0,09	-0,07	-0,07	-0,07
	0,19	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,21	0,21
Nationalité									
Nationalité non belge	0,34**	0,34**	-0,34**	-0,35**	-0,35**	-0,35**	-0,34**	-0,38**	-0,41**
	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17	0,18	0,18
Demandeur d'accueil									
Personne tierce/service tiers		0,04	0,04	0,05	0,06	0,04	0,04	-0,11	-0,12
		0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,22	0,22
Logement à l'entrée									
Logement			-0,05	-0,08	-0,08	-0,07	-0,06	-0,02	-0,03
			0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,22	0,22
Situation économique à l'entrée									

Chômage				0,08	0,08	0,08	0,09	0,08	0,07
				0,22	0,22	0,22	0,22	0,23	0,23
Sans ressource				-0,13	-0,13	-0,14	-0,14	-0,09	-0,08
				0,2	0,2	0,2	0,2	0,21	0,21
Autre				-0,13	-0,13	-0,12	-0,14	-0,16	-0,22
				0,28	0,28	0,28	0,28	0,29	0,29
Scolarité									
Secondaires supérieures					-0,07	-0,08	-0,09	-0,11	-0,1
					0,19	0,19	0,19	0,2	0,2
Autre					0,04	0,04	0,02	0,1	0,08
					0,22	0,22	0,22	0,23	0,23
Réccurrence du séjour									
Plus d'un séjour						-0,07	-0,06	0,04	0,05
						0,19	0,19	0,19	0,19
Durée de l'activité (continue en mois)									
							-0,02	-0,02	-0,02
							0,02	0,02	0,02
Taux d'occupation de l'activité									
]0 % ; 50%]								0,03	0,04
								0,2	0,21
Activité PR-MA									
PR									-0,33**
									0,17
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615
Pseudo R ²	0,007	0,007	0,007	0,009	0,009	0,009	0,01	0,011	0,016

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par la méthode du Maximum de Vraisemblance.

Tableau D-7 Modèle de régression logistique binaire: Implication

Variable dépendante : note d'évaluation Implication									
Nombre de variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge									
18-29	0,7***	0,7***	-0,7***	0,63***	0,61***	0,61***	-0,58**	-0,55**	-0,58**
	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	0,24	0,24
50-60+	1,11***	1,1***	1,1***	1,08***	1,08***	1,09***	1,05***	0,98***	0,98***
	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,27	0,28	0,28
Nationalité									
Nationalité non belge	-0,34*	-0,35*	-0,35*	-0,37**	-0,37**	-0,37**	-0,39**	-0,33*	-0,35*
	0,18	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,2	0,2
Demandeur d'accueil									
Personne tierce/service tiers		0,05	0,05	0,07	0,07	0,09	0,09	-0,02	-0,03
		0,24	0,24	0,24	0,24	0,24	0,24	0,25	0,25
Logement à l'entrée									
Logement			0,07	0,05	0,05	0,04	0,02	0,1	0,1
			0,23	0,24	0,24	0,24	0,24	0,25	0,25
Situation économique à l'entrée									
Chômage				0,62**	0,6**	0,6**	0,59**	0,64**	0,62**
				0,24	0,24	0,24	0,24	0,25	0,25
Sans ressource				0,4*	0,38*	0,4*	0,39*	0,42*	0,43*
				0,22	0,22	0,22	0,22	0,23	0,23
Autre				0,45	0,47	0,46	0,48	0,58	0,52
				0,31	0,31	0,31	0,31	0,32	0,32
Scolarité									
Secondaires supérieures					0,09	0,1	0,12	0,08	0,09
					0,21	0,21	0,21	0,22	0,22
Autre					0,23	0,23	0,26	0,25	0,23

					0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
Réurrence du séjour									
Plus d'un séjour						0,11	0,1	0,08	0,08
						0,21	0,21	0,21	0,21
Durée de l'activité (continue en mois)							0,03	0,05	0,04
							0,03	0,03	0,03
Taux d'occupation de l'activité									
]0 % ; 50%]								0,1	0,1
								0,23	0,23
Activité PR-MA									
PR									-0,29
									0,18
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615
Pseudo R ²	0,053	0,053	0,053	0,062	0,063	0,063	0,065	0,064	0,067

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par la méthode du Maximum de Vraisemblance.

Tableau D-8 Modèle de régression logistique binaire: Relationnel

Variable dépendante : note d'évaluation Relationnel									
Nombre de variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge									
18-29	0,76***	0,78***	0,78***	0,75***	0,75***	0,77***	0,74***	0,68***	-0,7***
	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	0,24	0,24	0,24
50-60+	0,91***	0,86***	0,86***	0,84***	0,86***	0,84***	0,79***	0,71***	0,71***
	0,24	0,24	0,24	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
Nationalité									
Nationalité non belge	-0,32*	-0,35*	-0,34*	-0,37**	-0,37**	-0,37**	-0,39**	-0,46**	-0,48**
	0,18	0,18	0,18	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19
Demandeur d'accueil									

Personne tierce/service tiers	0,24	0,23	0,22	0,21	0,11	0,1	0,05	0,05
	0,23	0,23	0,24	0,24	0,24	0,24	0,25	0,25
Logement à l'entrée								
Logement		-0,17	-0,15	-0,15	-0,09	-0,12	-0,12	-0,13
		0,22	0,23	0,23	0,23	0,23	0,24	0,24
Situation économique à l'entrée								
Chômage			0,42*	0,4*	0,41*	0,4*	0,38	0,37
			0,23	0,24	0,24	0,24	0,25	0,25
Sans ressource			0,44**	0,22	0,22	0,22	0,23	0,23
			0,22	0,047	0,1	0,106	0,13	0,122
Autre			0,3	0,3	0,3	0,31	0,31	0,31
			0,3	0,297	0,25	0,221	0,213	0,264
Scolarité								
Secondaires supérieures				0,4	0,41	0,44	0,36	0,37
				0,31	0,31	0,31	0,31	0,31
Autre				0	-0,03	0,01	0,01	-0,01
				0,24	0,24	0,24	0,24	0,24
Récurrence du séjour								
Plus d'un séjour					-0,46**	-0,47**	-0,47**	-0,47**
					0,2	0,2	0,2	0,21
Durée de l'activité (continue en mois)						0,04	0,04	0,04
						0,03	0,03	0,03
Taux d'occupation de l'activité								
]0 % ; 50%]							0,16	0,17
							0,22	0,22
Activité PR-MA								

PR									-0,22
									0,18
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615
Pseudo R ²	0,046	0,047	0,048	0,054	0,06	0,066	0,069	0,061	0,063

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par la méthode du Maximum de Vraisemblance.

Tableau D-9 Modèle de régression logistique binaire: Implication et Relationnel

Variable dépendante : moyenne de la note Implication et de la note Relationnel									
Nombre de variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge									
18-29	0,95***	0,95***	0,95***	0,89***	0,88***	0,89***	0,85***	0,74***	0,77***
	0,23	0,23	0,23	0,24	0,24	0,24	0,24	0,24	0,25
50-60+	1,02***	1,02***	1,02***	0,99***	1***	0,99***	0,93***	0,87***	0,88***
	0,28	0,29	0,29	0,29	0,29	0,29	0,29	0,29	0,29
Nationalité									
Nationalité non belge	-0,28	-0,28	-0,28	-0,3	-0,3	-0,3	-0,33	-0,3	-0,33
	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,21
Demandeur d'accueil									
Personne tierce/service tiers		-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,06	-0,06	-0,17	-0,18
		0,25	0,25	0,25	0,25	0,26	0,26	0,26	0,26
Logement à l'entrée									
Logement			-0,06	-0,04	-0,05	-0,02	-0,06	-0,06	-0,06
			0,24	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
Situation économique à l'entrée									
Chômage				0,49*	0,47*	0,47*	0,45*	0,47*	0,45*
				0,25	0,25	0,25	0,25	0,26	0,26
Sans ressource				0,45**	0,44*	0,41*	0,4*	0,45*	0,46*
				0,23	0,23	0,23	0,23	0,24	0,24

Autre				0,54	0,56	0,57*	0,6*	0,7**	0,65*
				0,34	0,34	0,34	0,34	0,34	0,35
Scolarité									
Secondaires supérieures					0,31	0,3	0,34	0,29	0,3
					0,23	0,23	0,23	0,23	0,24
Autre					0,13	0,12	0,17	0,2	0,18
Réccurrence du séjour									
Plus d'un séjour						-0,18	-0,19	-0,24	-0,24
						0,21	0,22	0,22	0,22
Durée de l'activité (continue en mois)							0,06**	0,06**	0,06*
							0,03	0,03	0,03
Taux d'occupation de l'activité									
]0 % ; 50%]								0,3	0,31
								0,24	0,24
Activité PR-MA									
PR									-0,28
									0,19
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615
Pseudo R ²	0,058	0,058	0,058	0,066	0,068	0,069	0,075	0,07	0,072

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par la méthode du Maximum de Vraisemblance.

Tableau D-10 Modèle de régression logistique binaire : moyenne des trois notes

Variable dépendante : moyenne des trois notes d'évaluation									
Nombre de variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge									
18-29	0,98***	0,99***	0,99***	0,92***	-0,9***	0,91***	0,89***	0,81***	0,86***
	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	0,24	0,24	0,24

50-60+	0,68***	0,65***	0,65***	0,63***	0,64***	0,63***	0,6***	0,59***	0,6***
	0,22	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23	0,24	0,24
Nationalité									
Nationalité non belge	-0,44**	-0,45**	-0,45**	0,47***	0,47***	-0,47**	0,48***	-0,46**	-0,5***
	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,19	0,19
Demandeur d'accueil									
Personne tierce/service tiers		0,13	0,13	0,15	0,15	0,09	0,09	-0,05	-0,07
		0,22	0,22	0,23	0,23	0,23	0,23	0,24	0,24
Logement à l'entrée									
Logement			0,06	0,04	0,03	0,07	0,06	0,06	0,06
			0,22	0,23	0,23	0,23	0,23	0,24	0,24
Situation économique à l'entrée									
Chômage				0,55**	0,52**	0,53**	0,52**	0,6**	0,58**
				0,23	0,23	0,23	0,23	0,24	0,24
Sans ressource				0,34	0,32	0,28	0,28	0,36*	0,38*
				0,21	0,21	0,21	0,21	0,22	0,22
Autre				0,47	0,51*	0,53*	0,54*	0,65**	0,57*
				0,3	0,3	0,3	0,3	0,31	0,31
Scolarité									
Secondaires supérieures					0,29	0,26	0,28	0,26	0,28
					0,2	0,2	0,2	0,21	0,21
					0,157	0,192	0,167	0,217	0,195
Autre					0,29	0,28	0,3	0,39	0,37
					0,24	0,24	0,24	0,24	0,24
					0,221	0,244	0,21	0,104	0,134
Récurrence du séjour									
Plus d'un séjour						-0,27	-0,28	-0,3	-0,3
						0,2	0,2	0,2	0,2

Durée de l'activité (continue en mois)						0,02	0,02	0,02	0,02
						0,02	0,03	0,03	0,02
Taux d'occupation de l'activité									
]0 % ; 50%]								-0,03	-0,02
								0,22	0,22
Activité PR-MA									
PR									-0,45**
									0,18
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615
Pseudo R ²	0,045	0,049	0,049	0,057	0,06	0,062	0,063	0,063	0,071

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par la méthode du Maximum de Vraisemblance.

- Modèle de régression logistique (ordinaire)

Tableau D-11 Modèle de régression logistique ordinaire: Présence

Variable dépendante : note d'évaluation Présence									
Nombre de variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge									
18-29	0,43**	0,43**	-0,43**	-0,41**	-0,4*	-0,41*	-0,42**	-0,39*	-0,4*
	0,2	0,2	0,2	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21
50-60+	-0,16	-0,18	-0,18	-0,18	-0,18	-0,19	-0,16	-0,21	-0,2
	0,17	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,19	0,19
Nationalité									
	-	-							
Nationalité non belge	0,33**	0,34**	-0,34**	-0,35**	-0,35**	-0,35**	-0,34*	-0,34**	-0,36**
	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,16	0,16	0,16
Demandeur d'accueil									
Personne tierce/service tiers		0,08	0,09	0,11	0,12	0,1	0,1	-0,09	-0,09
		0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,2	0,2

Logement à l'entrée										
Logement		0,11		0,07	0,07	0,08	0,09	0,1	0,09	
		0,18		0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	
Situation économique à l'entrée										
Chômage				0,18	0,17	0,17	0,17	0,22	0,22	
				0,2	0,2	0,2	0,2	0,21	0,21	
Sans ressource				-0,1	-0,11	-0,13	-0,13	-0,04	-0,03	
				0,18	0,18	0,18	0,18	0,19	0,19	
Autre				-0,09	-0,08	-0,08	-0,09	-0,02	-0,04	
				0,24	0,24	0,24	0,24	0,25	0,25	
Scolarité										
Secondaires supérieures					0,02	0,01	0	-0,03	-0,02	
					0,17	0,17	0,17	0,18	0,18	
Autre					0,2	0,2	0,18	0,23	0,22	
					0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	
Récurrence du séjour										
Plus d'un séjour						-0,09	-0,09	-0,03	-0,03	
						0,16	0,16	0,17	0,17	
Durée de l'activité (continue en mois)										
							-0,02	-0,02	-0,02	
							0,02	0,02	0,02	
Taux d'occupation de l'activité										
]0 % ; 50%]								0,14	0,15	
								0,19	0,19	
Activité PR-MA										
PR									-0,19	
									0,15	
« mauvaise »		-1,22	-1,22	-1,2	-1,21	-1,17	-1,21	-1,29	-1,16	-1,26
		0,12	0,12	0,13	0,17	0,18	0,2	0,21	0,22	0,24

« satisfaisante »	-0,3	-0,3	-0,28	-0,28	-0,25	-0,29	-0,37	-0,26	-0,36
	0,11	0,11	0,12	0,17	0,18	0,19	0,21	0,22	0,23
« bonne »	0,73	0,74	0,76	0,75	0,79	0,75	0,67	0,76	0,66
	0,12	0,12	0,12	0,17	0,18	0,19	0,21	0,22	0,23
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615
Pseudo R ²	0,004	0,004	0,005	0,006	0,007	0,007	0,007	0,008	0,009

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : $p < 0,01$; ** : $p < 0,05$; * : $p < 0,10$.
Les spécifications ont été estimées par la méthode du Maximum de Vraisemblance.

Tableau D-12 Modèle de régression logistique ordinaire: Implication

Variable dépendante : note d'évaluation Implication									
Nombre de variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge									
18-29	-0,92	0,93***	0,94***	0,87***	0,86***	0,86***	0,83***	0,78***	-0,8***
	0,2	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21
50-60+	1,27***	1,23***	1,23***	1,22***	1,22***	1,22***	1,16***	1,09***	1,1***
	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,2	0,2	0,2
Nationalité									
Nationalité non belge	-0,24	-0,26*	-0,27*	-0,28*	-0,28*	-0,28*	-0,29*	-0,23	-0,24
	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16
Demandeur d'accueil									
Personne tierce/service tiers		0,19	0,2	0,2	0,2	0,19	0,18	0,01	-0,01
		0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,21	0,21
Logement à l'entrée									
Logement			0,14	0,14	0,14	0,15	0,12	0,16	0,14
			0,19	0,2	0,2	0,2	0,2	0,21	0,21
Situation économique à l'entrée									
Chômage				0,55***	0,54***	0,55***	0,54***	0,62***	0,6***
				0,2	0,2	0,2	0,2	0,21	0,21

Sans ressource				0,39**	0,39**	0,38**	0,38**	0,42**	0,42**
				0,19	0,19	0,19	0,19	0,2	0,2
Autre				0,49*	0,49*	0,5**	0,53**	0,62**	0,58**
				0,25	0,25	0,25	0,25	0,26	0,26
Scolarité									
Secondaires supérieures					0,03	0,02	0,05	-0,05	-0,05
					0,17	0,17	0,17	0,18	0,18
Autre					0,02	0,02	0,06	0,05	0,04
					0,2	0,2	0,21	0,21	0,21
Récurrence du séjour									
Plus d'un séjour						-0,07	-0,08	-0,14	-0,14
						0,17	0,17	0,18	0,18
Durée de l'activité (continue en mois)							0,05**	0,05**	0,05**
							0,02	0,02	0,02
Taux d'occupation de l'activité									
]0 % ; 50%]								0,09	0,09
								0,19	0,19
Activité PR-MA									
PR									-0,21
									0,15
« mauvaise »	-1,8	-1,79	-1,77	-1,44	-1,43	-1,46	-1,29	-1,21	-1,34
	0,14	0,14	0,14	0,18	0,19	0,2	0,22	0,22	0,24
« satisfaisante »	-0,78	-0,77	-0,75	-0,41	-0,4	-0,42	-0,25	-0,2	-0,33

	0,12	0,12	0,12	0,17	0,18	0,19	0,21	0,22	0,24
« bonne »	0,81	0,83	0,85	1,2	1,21	1,19	1,37	1,43	1,3
	0,12	0,12	0,12	0,17	0,19	0,2	0,21	0,22	0,24
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615
Pseudo R ²	0,051	0,052	0,052	0,057	0,057	0,057	0,06	0,057	0,058

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par la méthode du Maximum de Vraisemblance.

Tableau D-13 Modèle de régression logistique ordinaire: Relationnel

Variable dépendante : note d'évaluation Relationnel									
Nombre de variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge									
18-29	0,8***	0,81***	0,81***	0,79***	0,79***	-0,8***	0,78***	-0,7***	0,72***
	0,2	0,2	0,2	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21
50-60+	0,88***	0,85***	0,85***	0,84***	0,84***	0,83***	0,8***	0,74***	0,74***
	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,19	0,2	0,2
Nationalité									
Nationalité non belge	-0,2	-0,23	-0,22	-0,24	-0,24	-0,24	-0,25	-0,27	-0,28*
	0,15	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16
Demandeur d'accueil									
Personne tierce/service tiers		0,21	0,21	0,2	0,19	0,09	0,08	-0,02	-0,02
		0,19	0,19	0,19	0,19	0,2	0,2	0,21	0,21
Logement à l'entrée									
Logement			-0,05	-0,03	-0,03	0,04	0,03	0,03	0,03
			0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,2	0,2
Situation économique à l'entrée									
Chômage				0,31	0,29	0,31	0,3	0,39*	0,38*
				0,2	0,2	0,2	0,2	0,21	0,21
Sans ressource				0,34*	0,33*	0,27	0,26	0,33*	0,33*

				0,18	0,18	0,19	0,19	0,19	0,19
Autre				0,12	0,12	0,17	0,18	0,28	0,25
				0,25	0,25	0,25	0,25	0,26	0,26
Scolarité									
Secondaires supérieures					0,16	0,11	0,13	0,04	0,03
					0,17	0,17	0,17	0,18	0,18
Autre					0,01	-0,02	0	0,01	-0,01
					0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Récurrence du séjour									
Plus d'un séjour						-	-	-	-
						0,44***	0,45***	0,48***	0,48***
						0,17	0,17	0,18	0,18
Durée de l'activité (continue en mois)									
							0,02	0,03	0,03
							0,02	0,02	0,02
Taux d'occupation de l'activité									
]0 % ; 50%]								0,22	0,22
								0,19	0,19
Activité PR-MA									
PR									-0,16
									0,15
« mauvaise »	-2,06	-2,04	-2,05	-1,85	-1,82	-1,99	-1,91	-1,77	-1,87
	0,15	0,15	0,15	0,19	0,2	0,21	0,22	0,23	0,25
« satisfaisante »	-0,71	-0,69	-0,7	-0,49	-0,46	-0,62	-0,54	-0,41	-0,51
	0,12	0,12	0,12	0,17	0,18	0,19	0,2	0,21	0,23

« bonne »	0,84	0,86	0,85	1,06	1,1	0,95	1,03	1,15	1,05
	0,12	0,12	0,12	0,17	0,18	0,19	0,2	0,22	0,24
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615
Pseudo R ²	0,03	0,031	0,031	0,033	0,034	0,038	0,039	0,036	0,037

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par la méthode du Maximum de Vraisemblance.

Tableau D-14 Modèle de régression logistique ordinaire: Implication et Relationnel

Variable dépendante : moyenne de la note Implication et de la note Relationnel									
Nombre de variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge									
18-29	0,96***	0,98***	0,98***	0,94***	0,94***	0,95***	0,92***	0,85***	0,87***
	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21
50-60+	1,16***	1,12***	1,12***	1,1***	1,11***	1,1***	1,05***	0,95***	0,96***
	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,2	0,2	0,2
Nationalité									
Nationalité non belge	-0,21	-0,25	-0,25	-0,27	-0,26	-0,26	-0,27	-0,25	-0,26
	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16
Demandeur d'accueil									
Personne tierce/service tiers		0,26	0,26	0,25	0,25	0,19	0,17	0,03	0,02
		0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,21	0,21
Logement à l'entrée									
Logement			0,05	0,08	0,08	0,12	0,1	0,13	0,12
			0,19	0,19	0,19	0,2	0,2	0,2	0,2
Situation économique à l'entrée									
Chômage				0,43**	0,41**	0,42**	0,41**	0,49**	0,47**
				0,2	0,2	0,2	0,2	0,21	0,21
Sans ressource				0,47**	0,47**	0,43**	0,43**	0,47**	0,47**
				0,19	0,19	0,19	0,19	0,2	0,2

Autre				0,35	0,36	0,38	0,4	0,48*	0,45*
				0,25	0,25	0,25	0,25	0,26	0,26
Scolarité									
Secondaires supérieures					0,1	0,07	0,1	-0,03	-0,03
					0,18	0,18	0,18	0,18	0,18
Autre					0,04	0,03	0,06	0,06	0,04
					0,2	0,2	0,21	0,21	0,21
Réurrence du séjour									
Plus d'un séjour						-0,25	-0,27	-0,31*	-0,31*
						0,17	0,17	0,18	0,18
Durée de l'activité (continue en mois)							0,04**	0,06**	0,05**
							0,02	0,02	0,02
Taux d'occupation de l'activité									
]0 % ; 50%]								0,24	0,25
								0,19	0,19
Activité PR-MA									
PR									-0,23
									0,15
« mauvaise »	-2,27	-2,25	-2,24	-1,94	-1,91	-2,01	-1,86	-1,71	-1,85
	0,16	0,16	0,16	0,19	0,2	0,21	0,23	0,23	0,25
« satisfaisante »	-1,07	-1,05	-1,04	-0,74	-0,71	-0,8	-0,64	-0,51	-0,64
	0,12	0,12	0,13	0,17	0,18	0,19	0,21	0,22	0,24
« bonne »	0,64	0,67	0,68	1	1,03	0,94	1,1	1,19	1,06
	0,12	0,12	0,12	0,17	0,18	0,19	0,21	0,22	0,24
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615
Pseudo R ²	0,048	0,049	0,049	0,053	0,053	0,055	0,057	0,053	0,054

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par la méthode du Maximum de Vraisemblance.

Tableau D-15 Modèle de régression logistique ordinaire: moyenne des trois notes

Variable dépendante : moyenne des trois notes d'évaluation									
Nombre de variables	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Tranche d'âge									
18-29	0,87***	0,88***	0,88***	0,8***	0,79***	0,79***	0,78***	0,72***	0,75***
	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21	0,22	0,22
50-60+	0,57***	0,55***	0,54***	0,53***	0,54***	0,53***	0,51***	0,44**	0,45**
	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,19	0,19
Nationalité									
Nationalité non belge	0,42***	0,43***	0,43***	0,44***	0,43***	0,43***	0,44***	0,42***	0,43***
	0,15	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16
Demandeur d'accueil									
Personne tierce/service tiers		0,13	0,14	0,15	0,15	0,1	0,1	-0,05	-0,07
		0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,2	0,2
Logement à l'entrée									
Logement			0,1	0,06	0,06	0,09	0,09	0,1	0,09
			0,19	0,19	0,19	0,19	0,19	0,2	0,2
Situation économique à l'entrée									
Chômage				0,52***	0,5**	0,51**	0,5**	0,57***	0,56***
				0,2	0,2	0,2	0,2	0,21	0,21
Sans ressource				0,16	0,15	0,12	0,12	0,21	0,23
				0,18	0,18	0,18	0,18	0,19	0,19
Autre				0,28	0,3	0,32	0,33	0,42	0,37
				0,24	0,24	0,24	0,24	0,25	0,25
Scolarité									
Secondaires supérieures					0,13	0,12	0,13	0,05	0,05
					0,17	0,17	0,17	0,18	0,18
Autre					0,17	0,16	0,18	0,23	0,2
					0,2	0,2	0,2	0,21	0,21

Réurrence du séjour									
Plus d'un séjour					-0,22	-0,22	-0,21	-0,21	
					0,17	0,17	0,17	0,17	
Durée de l'activité (continue en mois)									
Taux d'occupation de l'activité									
]0 % ; 50%]									
Activité PR-MA									
PR									
« mauvaise »	-2,08	-2,07	-2,05	-1,85	-1,79	-1,87	-1,81	-1,67	-1,87
	0,15	0,15	0,15	0,19	0,19	0,21	0,22	0,23	0,25
« satisfaisante »	-0,65	-0,64	-0,62	-0,41	-0,35	-0,42	-0,36	-0,24	-0,43
	0,11	0,12	0,12	0,17	0,18	0,19	0,2	0,22	0,23
« bonne »	0,98	0,99	1,01	1,24	1,3	1,23	1,29	1,36	1,18
	0,12	0,12	0,13	0,17	0,19	0,19	0,21	0,22	0,24
N	657	657	657	657	657	657	657	615	615
Pseudo R ²	0,024	0,024	0,024	0,028	0,029	0,03	0,03	0,028	0,031

Notes : les erreurs standards apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par la méthode du Maximum de Vraisemblance.

2. Type de sortie

- Modèle de probabilité linéaire

Tableau D-16 Modèle de probabilité linéaire: type de sortie

Variable dépendante : type de sortie					
Nombre de variables	Présence	Implication	Relationnel	Moyenne Implication et Relationnel	Moyenne de trois notes
note	0,01	0,08***	0,08***	0,09***	0,07***
	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02
Tranche d'âge					
18-29	-0,05	0	-0,02	0	-0,02
	0,06	0,06	0,06	0,06	0,06
50-60+	0,09*	0,04	0,06	0,05	0,07
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Nationalité					
Nationalité non belge	0,03	0,04	0,05	0,04	0,05
	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Demandeur d'accueil					
Personne tierce/service tiers	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01
	0,06	0,05	0,05	0,05	0,05
Logement à l'entrée					
Logement	-0,01	-0,01	-0,01	-0,01	0
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Situation économique à l'entrée					
Chômage	-0,03	-0,07	-0,01	-0,06	-0,05
	0,06	0,06	0,05	0,06	0,06
Sans ressource	-0,03	-0,05	-0,01	-0,06	-0,04
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Autre	0,13	0,09	-0,01	0,1	0,11
	0,07	0,07	0,05	0,07	0,07
Scolarité					
Secondaires supérieures	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Autre	0,03	0,03	0,03	0,03	0,02
	0,06	0,05	0,06	0,06	0,06

Récurrence du séjour					
Plus d'un séjour	-0,07	-0,07	-0,05	-0,06	-0,06
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Durée de l'activité (en mois)	0,01**	0,01*	0,01**	0,01*	0,01**
	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Taux d'occupation de l'activité					
]0 % ; 50%]	-0,07	-0,08	-0,08	-0,08*	-0,08
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Activité PR-MA					
PR	0,02	0,03	0,02	0,02	0,02
	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
N	615	615	615	615	615
R ²	0,043	0,082	0,071	0,078	0,065

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par les Moindres Carrés Ordinaires.

- Modèle de régression logistique (binaire)

Tableau D-17 *Modèle de régression logistique binaire: type de sortie*

Variable dépendante : type de sortie					
Nombre de variables	Présence	Implication	Relationnel	Moyenne Implication et Relationnel	Moyenne de trois notes
note	0,05	0,37***	0,32***	0,39***	0,29***
	0,04	0,07	0,07	0,08	0,07
Tranche d'âge					
18-29	-0,21	0,01	-0,08	-0,01	-0,08
	0,24	0,25	0,24	0,24	0,24
50-60+	0,4*	0,2	0,27	0,23	0,32
	0,22	0,23	0,22	0,22	0,22
Nationalité					
Nationalité non belge	0,13	0,18	0,2	0,19	0,19
	0,18	0,19	0,19	0,19	0,19
Demandeur d'accueil					
Personne tierce/service tiers	-0,03	-0,05	-0,05	-0,05	-0,05

	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23
Logement à l'entrée					
Logement	-0,03	-0,03	-0,03	-0,03	-0,03
	0,22	0,23	0,23	0,23	0,23
Situation économique à l'entrée					
Chômage	-0,14	-0,29	-0,24	-0,25	-0,23
	0,23	0,24	0,24	0,24	0,24
Sans ressource	-0,13	-0,24	-0,23	-0,24	-0,19
	0,22	0,22	0,22	0,22	0,22
Autre	0,55	0,4	0,48	0,43	0,47
	0,3	0,31	0,31	0,31	0,3
Scolarité					
Secondaires supérieures	-0,07	-0,09	-0,08	-0,09	-0,08
	0,2	0,21	0,2	0,2	0,2
Autre	0,12	0,11	0,12	0,11	0,1
	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23
Récurrence du séjour					
Plus d'un séjour	-0,29	-0,3	-0,22	-0,26	-0,27
	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Durée de l'activité (en mois)	0,06**	0,05*	0,05**	0,05*	0,05**
	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
Taux d'occupation de l'activité					
]0 % ; 50%]	-0,28	-0,35	-0,34	-0,35	-0,31
	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21
Activité PR-MA					
PR	0,07	0,11	0,07	0,09	0,1
	0,17	0,17	0,17	0,17	0,17
N	615	615	615	615	615
Pseudo R ²	0,031	0,062	0,054	0,059	0,048

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par la méthode du maximum de vraisemblance.

3. Type de sortie*logement sortie

- Modèle de probabilité linéaire

Tableau D-18 Modèle de probabilité linéaire: type de sortie*logement sortie

Variable dépendante : type de sortie*logement sortie					
Nombre de variables	Présence	Implication	Relationnel	Moyenne Implication et Relationnel	Moyenne de trois notes
note	0,01	0,08***	0,06***	0,07***	0,06***
	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02
Tranche d'âge					
18-29	-0,12**	-0,07	-0,1*	-0,08	-0,1*
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
50-60+	0,08	0,04	0,06	0,05	0,07
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Nationalité					
Nationalité non belge	0,03	0,04	0,04	0,04	0,04
	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
Demandeur d'accueil					
Personne tierce/service tiers	-0,08	-0,08	-0,08	-0,08	-0,08
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Logement à l'entrée					
Logement	0	-0,01	0	0	0
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Situation économique à l'entrée					
Chômage	0,02	-0,01	0,01	0	0,01
	0,06	0,05	0,06	0,05	0,06
Sans ressource	-0,07	-0,1*	-0,09*	-0,09*	-0,09*
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Autre	0,09	0,05	0,08	0,06	0,07
	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07
Scolarité					
Secondaires supérieures	-0,04	-0,04	-0,04	-0,04	-0,04
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Autre	0,03	0,02	0,03	0,02	0,02

	0,06	0,05	0,05	0,05	0,05
Récurrence du séjour					
Plus d'un séjour	-0,07	-0,07	-0,06	-0,07	-0,07
	0,05	0,04	0,05	0,04	0,04
Durée de l'activité (en mois)	0,02***	0,02***	0,02***	0,02***	0,02***
	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Taux d'occupation de l'activité					
]0 % ; 50%]	0,02	0	0,01	0	0,01
	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Activité PR-MA					
PR	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02
	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04
N	615	615	615	615	615
R ²	0,061	0,096	0,077	0,085	0,077

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par les Moindres Carrés Ordinaires.

- Modèle de régression logistique (binaire)

Tableau D-19 Modèle de régression logistique binaire: type de sortie*logement sortie

Variable dépendante : type de sortie*logement sortie					
Nombre de variables	Présence	Implication	Relationnel	Moyenne Implication et Relationnel	Moyenne de trois notes
note	0,04	0,38***	0,25***	0,35***	0,26***
	0,04	0,08	0,08	0,09	0,08
Tranche d'âge					
18-29	-0,58**	-0,39	-0,49*	-0,43	-0,48*
	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26
50-60+	0,35*	0,15	0,25	0,2	0,29
	0,21	0,22	0,22	0,22	0,22
Nationalité					
Nationalité non belge	0,12	0,18	0,17	0,18	0,17
	0,18	0,19	0,19	0,19	0,19

Demandeur d'accueil					
Personne tierce/service tiers	-0,33	-0,37	-0,35	-0,36	-0,35
	0,24	0,24	0,24	0,24	0,24
Logement à l'entrée					
Logement	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02	-0,02
	0,23	0,23	0,23	0,23	0,23
Situation économique à l'entrée					
Chômage	0,1	-0,03	0,03	0,01	0,02
	0,23	0,24	0,24	0,24	0,24
Sans ressource	-0,32	-0,44*	-0,4*	-0,42*	-0,38*
	0,22	0,23	0,23	0,23	0,23
Autre	0,37	0,23	0,32	0,27	0,31
	0,29	0,3	0,3	0,3	0,3
Scolarité					
Secondaires supérieures	-0,17	-0,18	-0,17	-0,17	-0,17
	0,21	0,21	0,21	0,21	0,21
Autre	0,11	0,11	0,12	0,11	0,1
	0,23	0,24	0,23	0,23	0,23
Récurrence du séjour					
Plus d'un séjour	-0,32	-0,33	-0,27	-0,3	-0,31
	0,2	0,21	0,21	0,21	0,2
Durée de l'activité (en mois)	0,08***	0,07***	0,08***	0,07***	0,08***
	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
Taux d'occupation de l'activité]0 % ; 50%]	0,07	0,03	0,04	0,02	0,05
	0,21	0,22	0,21	0,22	0,21
Activité PR-MA					
PR	0,07	0,11	0,07	0,08	0,09
	0,17	0,18	0,17	0,17	0,17
N	615	615	615	615	615
Pseudo R²	0,046	0,076	0,059	0,066	0,059

Notes : les erreurs standard apparaissent sous les résultats. *** : p < 0,01 ; ** : p < 0,05 ; * : p < 0,10.
Les spécifications ont été estimées par la méthode du maximum de vraisemblance.

